

Etude sur le secteur de l'Education de base en Afrique
Madagascar

Rapport d'analyse du secteur de l'Education de base

Avril 2015

Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

Centre Japonais de Développement International (IDCJ)

H M
J R
15-031

**Etude sur le secteur de l'Education de base en Afrique
Madagascar**

Rapport d'analyse du secteur de l'Education de base

Avril 2015

Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

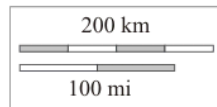
Centre Japonais de Développement International (IDCJ)

Le taux de change mensuel de JICA (mars 2015)

USD 1 = JPY 119.03, EUR 1 = JPY 134.68, MGA 1 = JPY 0.042

Carte de Madagascar

Madagascar



Etude sur le secteur de l'Education de base en Afrique
Madagascar

Rapport d'analyse du secteur de l'Education de base

Table des matières

Carte de Madagascar

Table des matières

Abréviation

Résumé

1	Aperçu de l'étude	1
1.1	Contexte de l'étude	1
1.2	Objectifs de l'étude	1
1.3	Pays cibles	1
1.4	Méthodologie / procédure de l'étude et calendrier d'ensemble	2
1.5	Structure d'exécution	2
2	Situation politique et socio-économique.....	3
2.1	Situation politique	3
2.2	Situation socio-économique	4
3	Mesures politiques et réformes dans le secteur de l'éducation	6
3.1	Plan national de développement.....	6
3.2	Loi sur l'éducation.....	6
3.3	Politique de l'éducation.....	7
3.4	Système éducatif	8
3.5	Programme sectoriel de l'éducation	11
3.6	Organisme de surveillance	16
4	Situation actuelle et problèmes dans le secteur de l'éducation de base	18
4.1	Accès	18
4.2	Taux de rentabilité interne et taux de rentabilité externe	23
4.3	Equité	27
4.4	Qualité de l'éducation	33
4.5	Enseignants	41

5	Système administratif et financier de l'éducation	49
5.1	Administration des affaires éducatives	49
5.2	Financement de l'éducation.....	53
6	Aide apportée par les partenaires techniques et financiers.....	58
6.1	Mécanisme de coordination des partenaires techniques et financiers	58
6.2	Aides apportées par chacun des partenaires techniques et financiers.....	59
7	Résultats d'analyse de l'étude	61
7.1	Questions prioritaires du secteur de l'éducation de base.....	61
7.2	Causes des problèmes prioritaires.....	63
7.3	Politiques prioritaires de Madagascar.....	65
7.4	Problèmes et points à retenir lors de l'analyse du secteur de l'éducation de base.....	66

Annexes

I.	Catégories faisant l'objet de l'étude	71
II.	Calendrier de l'étude sur le terrain - Etude sur le secteur de l'Education de base en Afrique (Madagascar) (réel)	73
III.	Collecte de données	74
IV.	Références.....	78

Abréviation

AFD	Agence Française de Développement
AGEMAD	Amélioration de la Gestion de l'Education à Madagascar
APC	Approche par la Compétance
APS	Approche par la Situation
ASAMA	Action Scolaire d'Appoint pour Malgaches Adolescents
BEPC	Brevet d'Etude du Premier Cycle
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CAE	Certificat d'Aptitude à l'Enseignement
CAP	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CAP	Centre d'Activités Préscolaires
CE	Cours Elémentaire
CEG	Collège d'Enseignement Général
CISCO	Circonscription Scolaire
CM1/2	Cours Moyen 1ère année / 2ème année
CONFEMEN	Conférence des Ministres de l'Education des pays ayant le français en partage
CNTEMAD	Centre National de Télé-Enseignement de Madagascar
CP1/2	Cours Préparatoire 1ère année / 2e année
CPE	Conseil Pédagogique d'Etablissement
CPIE	Conseil Pédagogique Inter-Etablissement
CRINFP	Centre Régional de l'Institut National de la Formation Pédagogique
CRP	Centre des Ressources Pédagogiques
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
DAAF	Direction des Affaires Administratives et Financières
DEF	Direction de l'Education Fondamentale
DCI	Direction des Curricula et des Intrants
DCPE	Document Cadre de Politique Economique
DEPA	Direction de l'Education Préscolaire et de l'Alphabétisation
DEIPEF	Direction de l'Encadrement et de l'Inspection de l'Education Fondamentale
DGEFA	Direction Générale de l'Education Fondamentale et de l'Alphabétisation
DPE	Direction de la Planification de l'Education
DPEFI	Direction du Patrimoine Foncier et des Infrastructures
DREN	Direction Régionale de l'Education Nationale
DTIC	Direction des Technologies de l'Information et de la Communication
EDS	Enquête Démographique et Sanitaire
EF1	Education Fondamentale du Niveau 1
EF2	Education Fondamentale du Niveau 2
EFA ou EPT	Education for All / Education pour Tous
EFA-FTI	EFA Fast Track
ENF	Enseignant Non-Fonctionnaire
EPM	Enquête Permanents après des Ménages
ESS	Enseignant Semi-Spécialisé
FAF ou CGE	Comité de Gestion de l'Ecole/Etablissement
FCL	Fonds Catalytique Local
FDL	Fonds de Développement Local
FRAM ou APE	Association des Parents d'Elèves
GRC	Gestion des Risques et Catastrophes
GRH	Gestion des Ressources Humaines
GPE ou PME	Global Partenership for Education Partenariat Mondial pour l'Education

IAF	Inspecteur Administratif et Financier
IDCJ	International Development Center of Japan
IDH	Indicateur de Développement Humain
INFP	Institut National de la Formation Pédagogique
INSTAT	Institut National de la Statistique
IST	Institut Supérieur de Technologie
JICA	Japan International Cooperation Agency
LEG	Local Education Group
MDAT	Ministère de Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire
MEETFP	Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle
MEN	Ministère de l'Education nationale
MESUPRS	Ministère de l'Education supérieure et de la Recherche scientifique
MSP	Ministère de la Santé publique
MIRA	Ministère de l'Intérieur et de la Réforme Administrative
MOD	Maitrise d'Ouvrage Déléguée
NTIC	Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEP	Office National de l'Enseignement Privé
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASEC	Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN
PNAE-1/2	Programme National pour l'Amélioration de l'Enseignement
PNANS	Politique Nationale de Nutrition et de Santé Scolaire
PN2D	Politique Nationale de Décentralisation et de Deconcentration
PIB	Produit Intérieur Brut
PIE	Plan Intérimaire pour l'Education
PPO	Pédagogie par Objectifs
PTA	Plan de Travail Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RH	Ressources Humaines
RESEN	Rapport d'Etat du Système Educatif National
SRA	Santé de la Reproduction
STD	Service Technique Déconcentré
T5	Cinquième année de primaire
T6	Sixième année de primaire
T7	Septième année de primaire
UAT	Unité d'Appui Technique
UNICEF	United Nations Children's Fund
ZAP	Zone Administrative et Pédagogique

Résumé

1 Aperçu de l'étude

À l'horizon 2015, l'échéance de l'Education Pour Tous (EPT) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les approches sectorielles (SWAp) et les aides financières s'accroissent. Afin de favoriser une coopération stratégique et efficace, il est important que la JICA ait une vue d'ensemble du secteur de l'éducation de base dans les pays en développement en recueillant diverses informations du secteur en question, ce en vue de réaliser une analyse plus approfondie en la matière. Ainsi, la JICA a décidé d'effectuer la présente étude sur le secteur de l'éducation de base.

La présente étude cible 2 pays d'Afrique, Madagascar et le Mozambique, et a pour but de 1) organiser les informations générales concernant le secteur de l'éducation de base dans les pays cibles et y identifier les priorités du développement, et 2) compiler des suggestions d'amélioration visant l'analyse du secteur de l'éducation de base à l'avenir au sein de la JICA.

2 Situation politique et socio-économique

Madagascar obtient son indépendance de la France en 1960, et, à partir de 1975, opte pour le socialisme, mais revient au capitalisme en 1992. Le pays est confronté à des crises politiques tous les 10 ans environ - le désordre de l'élection présidentielle de 2001, le gouvernement intérimaire contraire aux procédures constitutionnelles par une faction antigouvernementale en 2009 - à une dégradation des recettes fiscales, et à l'interruption des aides étrangères. Par le biais du nouveau gouvernement formé en janvier 2014 Madagascar a renoué avec l'aide de la communauté internationale. Les indicateurs de base sont les suivants : RNB par habitant 440 USD (méthode Atlas, 2013) / 1 370 USD (PPA, 2013), taux de croissance du PIB 2,8% (2013), pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté 76,5% (2010), espérance de vie moyenne 64,2 ans (2012), taux d'alphabétisation des adultes 64,5% (2009).

3 Mesures politiques et réformes dans le secteur de l'éducation

La première loi fondamentale sur l'éducation présentant la politique de base de l'éducation a été formulée en 1995. Celle-ci est suivie par la loi fondamentale de 2004, révisée en 2008 pour refléter le nouveau Plan national de développement et le Plan EPT, et introduire la réforme du système éducatif de (5+4+3) en (7+3+2). À la suite du bouleversement politique de 2009, la réforme du système éducatif a été gelée. Ainsi, il semble que Madagascar se caractérise par le fait que la politique de l'éducation subit des effets profonds à chaque changement de régime politique. Avec la formation du nouveau gouvernement actuel en janvier 2014, il y a eu un retour à l'établissement du Plan EPT, et des efforts sont engagés d'ici 2015 pour remonter dans toute la mesure du possible en termes de 1) généralisation de l'éducation de base, 2) rehaussement de la qualité de l'éducation, et 3) renforcement du système de l'administration des affaires éducatives.

4 Situation actuelle et problèmes dans le secteur de l'éducation de base

[Accès] Le dernier recensement général de la population remonte à 1993, mais le taux d'augmentation de la population scolarisée appliqué est de 3,0% par an. Le nombre d'enfants inscrits dans les écoles primaires est estimé aux alentours de 4 300 000 et le taux brut de scolarisation à 145% (2010/2011). Le nombre d'élèves

inscrits au collège est estimé à 1 050 000 et le taux brut de scolarisation à 45% (2010/2011), ce qui est bien inférieur au taux dans l'enseignement primaire.

[Taux de rentabilité interne / taux de rentabilité externe] Le coefficient du nombre d'années passées à étudier dans la pratique par rapport au nombre d'années de scolarité spécifié est de 48% dans l'enseignement primaire et de 77% dans l'enseignement secondaire du premier cycle (collège) (2010/2011), et le faible taux de rentabilité interne de l'enseignement primaire en particulier se fait remarquer. Une comparaison du salaire annuel moyen par cursus scolaire, prenant 100 pour les personnes n'ayant pas terminé l'enseignement primaire, place l'enseignement primaire à 135, l'enseignement secondaire de premier cycle à 260 et l'enseignement supérieur à 460. Le taux de rentabilité externe de l'éducation est évident pour l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, mais stagne à 35% pour l'enseignement primaire, et il faut dire qu'il n'est comparativement pas très élevé par rapport au nombre d'années nécessaires jusqu'à l'obtention du diplôme.

[Équité] 40% des dépenses d'enseignement sont consacrées à la couche de l'éducation la plus élevée de 10%. En ce qui concerne les disparités en matière d'accès à l'éducation de base, le facteur fille / garçon est quasiment inexistant, mais les écarts sont particulièrement marqués entre les zones urbaines et les zones rurales, en entre régions et catégories de revenus. Pour ce qui est des résultats d'apprentissage, les disparités entre les zones urbaines et les zones rurales sont moindres qu'en ce qui concerne l'accès, mais, vers la fin de l'enseignement secondaire, les résultats scolaires des jeunes filles se dégradent. Des disparités sont également observées suivant la catégorie de revenus.

[Qualité de l'éducation] Le taux d'achèvement a considérablement augmenté en 10 ans, de 70% dans l'enseignement primaire et de 26% dans l'enseignement secondaire du premier cycle (2012/2013). S'agissant des résultats au CEPE et au BEPC normalisés à l'échelle nationale, le taux d'achèvement de l'enseignement primaire est de 74%, et celui de l'enseignement secondaire du premier cycle de 45% (2012/2013). Les résultats du Programme d'Analyse des Systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC), qui teste les acquisitions de connaissances scolaires, indiquent que sur 11 pays concernés Madagascar occupe la première place pour l'arithmétique, mais figure parmi les derniers pour le français.

[Milieu d'apprentissage] Les effectifs par salle de classe sont de 40 élèves dans l'enseignement primaire et de 47 élèves dans l'enseignement secondaire du premier cycle (2010/2011), mais ils dépassent 60 élèves dans 3 régions (primaire) et dans 8 régions (secondaire du 1er cycle). Il est considéré que cela s'explique par la gestion des classes à double vacation dans les établissements où le problème du manque de salles de classe est manifeste, mais le MEN ne dispose pas de statistiques. Le nombre d'heures de classe stipulé est de 27h30 par semaine, et de 960 heures réparties sur 35 semaines par an, mais d'après une étude du MEN 1/4 des heures disparaissent en manifestations, prolongations de congés, etc.

[Curriculum] Suite au changement du système éducatif du modèle (5+4+3) en (7+3+2), l'approche par situations (APS) a été introduite dans des Circonscriptions scolaires (CISCO) pilotes, mais aucun programme

n'a jamais été élaboré. Dans les faits, dans la majorité des CISCO, les curricula de 1995 ainsi que les manuels et le matériel didactique distribués en 2003 sont toujours utilisés. La langue d'enseignement fait l'objet de controverse entre la généralisation du malagasy qui est la langue nationale et l'usage continu du français. Dans la pratique, les enseignants non fonctionnaires qui n'ont pas suivi de cours de pédagogie, le manque de manuels et de matériel didactique précèdent toute polémique.

[Enseignants] Le nombre total d'enseignants dans l'enseignement primaire a augmenté de 41% en 5 ans entre 2005/2006 et 2010/2011. Toutefois, depuis les années 1980, l'embauche d'enseignants fonctionnaires est quasiment gelée, et 67% du total des enseignants (2010/2011) sont des ENF employés par les associations des parents d'élèves (FRAM). Le nombre d'élèves par enseignant est de 44 dans l'enseignement primaire et de 32 dans l'enseignement secondaire du premier cycle (2010/2011). Les disparités d'une région à une autre sont également moins importantes que pour les salles de classe, et les plus gros effectifs observés sont de 52 et de 48 dans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire du premier cycle respectivement. L'emploi d'enseignants par les associations des parents d'élèves (FRAM) pose des problèmes au niveau de la qualité de l'enseignement, mais il permet d'assurer des enseignants dans les régions reculées où les enseignants fonctionnaires refusent toute affectation.

5 Système administratif et financier de l'éducation

Le Ministère de l'Education nationale dont relèvent l'éducation de base, l'enseignement supérieur, et l'enseignement technique / la formation professionnelle est réorganisé à chaque bouleversement politique. Suite à l'abolition des 6 provinces autonomes en 2007, les Directions provinciales de l'éducation nationale ont été remplacées par 22 Directions régionales de l'éducation nationale (DREN). En revanche, les Circonscriptions scolaires (CISCO) qui sont en première ligne de la mise en œuvre de l'éducation de base assument le même rôle sans aucun changement.

Les dépenses liées à l'éducation varient grandement entre 1,8% et 3,6% du PIB depuis les années 1990 subissant les impacts politiques et économiques. Après le bouleversement politique de 2009, elles avaient accusé un recul de 3%. En particulier, la chute des investissements qui dépendent dans une grande mesure des aides étrangères était importante. Ces dernières années, elles sont stables, représentant environ 18% des dépenses publiques. Au niveau des dépenses sous sectorielles, l'enseignement primaire, avec 55%, représente la plus grosse part, suivi de l'enseignement secondaire du premier cycle et de l'enseignement supérieur aux alentours de 16%. Chaque famille consacre environ 2% de ses revenus annuels par enfant à l'éducation. Le coût unitaire par niveau d'enseignement continue son déclin parallèlement à l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés / d'élèves. Le coût unitaire pour l'enseignement primaire pour l'année scolaire 2010/2011 est estimé à 75 749MGA (environ 3 500 yens) incluant les dépenses publiques et les dépenses privées.

6 Aide apportée par les partenaires techniques et financiers

Avant le bouleversement politique de 2009, les partenaires techniques et financiers (PTF) contribuaient au secteur en prenant en charge la matrice des activités du Plan EPT dans le cadre de l'initiative de MEN. Des

examens conjoints de 1 semaine étaient organisés 2 fois par an, et la coordination de l'aide se déroulait dans de bonnes conditions. Après le bouleversement politique en question, il était non seulement impossible de fournir des aides à un gouvernement de facto, dépourvu de toute reconnaissance, mais les ressources humaines compétentes quittaient le MEN. Les partenaires techniques et financiers ont adopté une approche directe concernant les aides en utilisant l'Unité d'Appui Technique (UAT), un organisme de gestion de mise en œuvre créé par l'UNICEF et la Banque mondiale. À la suite de la formation du nouveau gouvernement en janvier 2014, malgré une reprise progressive, le niveau est encore loin de ce qu'il était avant le bouleversement politique. L'UNICEF, la Banque mondiale, l'UE, la France, la Norvège, l'AFD, la Banque Africaine de Développement, et le Programme alimentaire mondial (PAM) contribuent au secteur de l'éducation.

7 Résultats d'analyse de l'étude

Afin de faire la lumière sur les défis de l'éducation de base à Madagascar, une analyse comparative avec 10 pays voisins et de l'Afrique francophone a été réalisée. Celle-ci indique clairement que le taux brut de scolarisation est relativement élevé, que le taux brut d'inscription est également haut, et que des efforts sont entrepris pour encourager l'assiduité scolaire. En revanche, il met également en évidence que le taux de redoublement est le plus élevé de tous les pays ciblés par cette étude, et que le taux de rentabilité interne est faible, ce qui pose problème. Les dépenses liées à l'éducation, équivalentes à 18% du budget, sont moyennes parmi les pays faisant l'objet de l'analyse comparative, mais le faible taux de rentabilité interne gaspille les investissements réalisés dans ce secteur. Une comparaison avec les indices repères du cadre de travail de l'Initiative Fast Track de l'Education Pour Tous (FTI-EPT) montre que Madagascar s'approche des valeurs moyennes en matière d'appui budgétaire dans l'enseignement primaire et d'investissements quantitatifs des enseignants, mais des améliorations à grande échelle sont nécessaires en matière des taux net d'inscription, taux d'achèvement, et taux de redoublement.

Prenant dans leur ensemble les thèmes susmentionnés et les rubriques d'analyse de l'étude, il est considéré que les questions prioritaires de l'éducation de base à Madagascar passent par l'élimination des facteurs liés au faible taux de rentabilité interne. Les analyses de l'équipe d'étude montrent du doigt 1) les faibles résultats d'apprentissage, 2) la disparition du temps d'étude, 3) un niveau de sensibilisation et de compétences insuffisant de la part des enseignants, 4) une faible participation de la famille et de la communauté à l'éducation de base, 5) un niveau de sensibilisation insuffisant en matière de développement de ressources humaines contribuant à l'économie sociale.

Par contre, pour ce qui est des priorités politiques du gouvernement malgache, 111 actions, soit 80% du total de 142, sont considérées uniformément prioritaires sous les 3 axes suivants : 1) l'amélioration de l'accès, 2) une meilleure qualité de l'éducation, 3) le renforcement de l'administration des affaires éducatives, de la préscolarisation jusqu'à l'enseignement secondaire du premier cycle, mis en avant dans le Plan Intérimaire pour l'Education (PIE 2013-2015). En outre, le nouveau gouvernement formé en janvier 2014 cite dans le Plan national de Développement (PND 2015 - 2019) finalisé en 2015 les 3 objectifs suivants : 1) réduire le nombre des personnes qui ne savent ni lire ni écrire, 2) proposer une éducation gratuite de qualité, et 3)

améliorer le niveau de satisfaction des élèves et des étudiants et les fonctionnalités du système éducatif.

Par ailleurs, prenant en considération la situation politique, sociale et économique de Madagascar, en tant que points à retenir lors de l'analyse du secteur de l'éducation de base, il faut citer 1) l'utilisation de la population et de la population d'âge scolaire, 2) le manque d'aménagement des infrastructures financières, de transports, et des communications, et 3) les bouleversements politiques fréquents.

1 Aperçu de l'étude

1.1 Contexte de l'étude

En vue d'atteindre les objectifs de l'Education Pour Tous (EPT) et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) avant l'échéance de 2015, les Gouvernements des pays en voie de développement se sont engagés pour l'amélioration quantitative et qualitative de l'Education de base en collaboration avec des partenaires techniques et financiers. Ces dernières années, dans le développement du secteur de l'Education de base de nombreux pays, l'approche sectorielle (SWAp) a été implantée. La majeure partie du soutien apporté par les différents partenaires tend à s'articuler autour du soutien financier aux programmes sectoriels. Toutefois, il s'avère que la SWAp pose divers problèmes issus de l'insuffisance de capacité de planification, d'exécution du budget, etc. Il sera nécessaire pour les partenaires de soutenir les pays en voie de développement par le biais de projets et de programmes individuels en accord avec les programmes sectoriels de chaque pays. Il sera également nécessaire pour eux d'apporter des recommandations politiques et des conseils aux Gouvernements bénéficiaires afin d'encourager la systématisation des réformes nécessaires, tant budgétaires que politiques, le renforcement de la compétence administrative, etc.

En vue de répondre à cette situation, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) étudie actuellement la programmation de l'aide envers le secteur de l'Education de base. Afin de la préparer de façon stratégique et efficace, il est important que la JICA ait une vue d'ensemble du secteur de l'Education de base des pays bénéficiaires en recueillant diverses informations, ce en vue de réaliser une analyse plus approfondie en la matière.

Ainsi, la JICA a-t-elle décidé d'effectuer cette «étude sur le secteur de l'Education de base».

1.2 Objectifs de l'étude

Cette étude vise à :

1. collecter et analyser les principales informations liées au secteur de l'Education de base dans un pays ciblé, puis identifier les problèmes prioritaires à résoudre.
2. fournir des recommandations à la JICA en vue de mieux analyser le secteur de l'Education de base de façon exhaustive.

1.3 Pays cibles

L'étude est centrée sur 2 pays d'Afrique : la République de Madagascar et la République du Mozambique.

1.4 Méthodologie / procédure de l'étude et calendrier d'ensemble

La méthodologie / procédure de l'étude et le calendrier d'ensemble sont les suivants.

<u>De la fin décembre 2014 : Rédaction du rapport initial</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Documents existants, et collecte / organisation des informations au Japon - Vérification du principe de mise en œuvre de l'étude sur le terrain
<u>Du début janvier 2015 : Préparation de l'étude sur le terrain</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du calendrier de l'étude sur le terrain et organisation des rendez-vous - Elaboration de la liste des données collectées et des questionnaires
<u>De la fin janvier 2015 : Réalisation de l'étude sur le terrain</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte d'informations auprès des organismes centraux et régionaux dans le pays cible - Collecte d'informations auprès des autres partenaires techniques et financiers - Collecte d'informations auprès du bureau de la JICA sur place, et informations provenant d'autres projets. - Visits d'écoles, de projets / de sites, etc.
<u>Du début mars 2015 : Rédaction du rapport d'analyse du secteur de l'éducation de base</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de la qualité d'éducation, du système administratif et financier de l'éducation, etc. - Examen des problèmes prioritaires et élaboration de recommandations

1.5 Structure d'exécution

La collecte, l'analyse des informations et l'élaboration du rapport de la présente étude ont été réalisées par l'équipe d'étude composée d'experts et d'employés du Centre Japonais de Développement International (IDCJ). Les membres de l'équipe d'étude et le pays d'intervention sont indiqués au Tableau 1.5.1.

Tableau 1.5.1 Membres de l'équipe d'étude et pays d'intervention

Domaine d'intervention	Membres de l'équipe d'étude (appartenance)	Principal pays d'intervention
Chef d'équipe / Analyse du secteur de l'éducation de base 1	M. Tetsuo Isono (IDCJ)	Madagascar
Assistant / coordinateur de collecte de données 1	Mme. Nicole Lala Lucia Ratsimbazafy (ONG Goshen)	Madagascar
Analyse du secteur de l'éducation de base 2	Mme. Yumiko Yamada (IDCJ)	Mozambique
Assistant / coordinateur de collecte de données 2	Mme. Lucia Fumo (Individuel)	Mozambique
Coordination opérationnelle / aide à l'analyse du secteur de l'éducation	M. Seiya Watanabe (IDCJ)	Mozambique

Source : Equipe d'étude de la JICA

2 Situation politique et socio-économique

2.1 Situation politique

Madagascar obtient son autonomie de la France en octobre 1958. Sa première constitution est adoptée en avril 1959, et après l'élection en mai de la même année, le premier président, Philibert Tsiranana, déclare l'indépendance le 26 juin 1960 (première République). L'économie qui est dépendante de la France stagne, et, en 1972, alors que Tsiranana obtient un troisième mandat, des émeutes à grande échelle éclatent dans tout le pays. Tsiranana confie les pleins pouvoirs au Général Gabriel Ramanantsoa.

En 1975, Didier Ratsiraka, ancien vice-amiral ministre des Affaires étrangères est nommé Chef de l'Etat, et la République de Madagascar devient alors la République Démocratique de Madagascar (deuxième république). Ratsiraka œuvre pour la socialisation et la nationalisation en réquisitionnant les capitaux étrangers. En 1989, Ratsiraka est réélu, mais sur fond de soupçons de fraude électorale, des manifestations réclamant une révision de la Constitution et le départ du président Didier Ratsiraka éclatent à un rythme soutenu.

Ratsiraka promet la transition vers la troisième République, et en août 1992, une nouvelle Constitution qui va dans ce sens est adoptée par référendum national. Le pays reprend le nom officiel de République de Madagascar, et la durée du mandat du président de la République est fixé à 5 ans, renouvelable une seule fois. Albert Zafy est élu président de la République lors de l'élection présidentielle de février 1993 qui renverse Ratsiraka au pouvoir. Cependant, le président Zafy n'est pas en mesure de produire les effets attendus, et celui-ci est destitué par le parlement. Au mois de décembre de la même année, une élection présidentielle à laquelle participent 15 candidats est organisée. Celle-ci se solde par la défaite d'Albert Zafy et la victoire de Didier Ratsiraka.

En 2001, Marc Ravalomanana, maire d'Antananarivo, est candidat à l'élection présidentielle sur le thème de la reconstruction économique et l'éradication de la corruption. En décembre de la même année, Ravalomanana obtient la majorité des voix à l'issue du scrutin, mais Ratsiraka refuse de le reconnaître et reste au pouvoir. En avril 2002, la Haute Cour constitutionnelle proclame la victoire de Marc Ravalomanana, et Didier Ratsiraka s'enfuit vers la France. (Extrait de l'histoire de Madagascar dans l'encyclopédie Larousse)

En décembre 2008, les tensions entre le président Ravalomanana et le maire d'Antananarivo, Andry Rajoelina, s'accroissent. La fermeture unilatérale par le président de la République de la chaîne de télévision appartenant à Andry Rajoelina et hostile au pouvoir en place déclenche des manifestations antigouvernementales qui dégénèrent. En mars 2009, les forces de l'opposition avec à leur tête Andy Rajoelina obtiennent le soutien de l'armée, forcent le président Ravalomanana à quitter le pouvoir, et mettent en place un gouvernement intérimaire, et ce au mépris de la Constitution. Dans ces circonstances, l'Union Africaine (UA) et la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) suspendent la participation de Madagascar à l'UA et la SADC en tant que sanction à son égard.

Par la suite, une feuille de route est établie en septembre 2011 sous les auspices de la communauté internationale, y compris l'UA et la SADC, afin de surmonter les risques politiques. Toutefois, le processus

de démocratisation accuse du retard, et un calendrier est fixé pour la tenue rapide d'élections présidentielles et de l'Assemblée nationale en août 2013. À la suite de l'élection organisée à la fin de 2013, Hery Rajaonarimampianina devient le nouveau président de Madagascar (ministre des Finances du gouvernement intérimaire). L'UA et la SADC estiment que cela va dans le sens du processus de démocratisation et lèvent les sanctions à l'encontre de Madagascar en janvier 2014. Un nouveau cabinet voit le jour en avril de la même année, et après une crise politique de 5 ans, Madagascar retrouve peu à peu la stabilité politique. (Ministère des Affaires étrangères, 2015)

2.2 Situation socio-économique

Les indicateurs socio-économiques de Madagascar figurent ci-dessous.

1. Nom du pays	République de Madagascar
2. Superficie	587 000km ² * ¹
3. Population	23 570 000 d'habitants (2014) ^{*2} , soit un taux d'augmentation annuel de 2,8% (2013) ^{*2} La densité est de 37,2 habitats au km ² (2013) ^{*3} , la population urbaine représentant 33,8% de la population totale (2013) ^{*2}
4. Groupes ethniques	Origine africaine, malaise, et environ 18 tribus différentes (Merina, Betsileo, etc.) ^{*1}
5. Langues	Malagasy, français (langues officielles) ^{*1}
6. Religions	Religion chrétienne : 41%, religion traditionnelle : 52%, religion musulmane : 7% ^{*1}
7. Principales industries	Agriculture et élevage (riz, café, vanille, sucre, clous de girofle, bovin) Pêche (crevette, thon) ^{*1}
8. Produit intérieur brut (PIB)	10,613 mrd USD (2013) ^{*2}
9. RNB par habitant	440 USD (2013) (méthode atlas, dollar courant) ^{*2} 1 370 USD (2013) (PPA, dollar international courant) ^{*2}
10. Taux de croissance du PIB	2,8% (2013) ^{*2}
11. Indice des prix (2010=100)	123,2 (2013) ^{*2}
12. Monnaie	Ariary (MGA)
13. Taux de change	1USD = environ 2 195 GMA (2012) ^{*1}
14. Espérance de vie moyenne	64,2 ans (2012) ^{*2}
15. Taux d'alphabétisation des adultes	64,5% (2009) ^{*2}
16. Taux d'incidence du Sida (adultes)	0,4% (2013) ^{*2}

*¹ Données du site internet du Ministère japonais des Affaires étrangères [Situation régionale / du pays] (disponibles le 9 janvier 2015)

*² Données du site internet de la Banque mondiale [Indicateurs du développement dans le monde (WDI) & Financement du développement dans le monde (GDF) (disponibles le 9 janvier 2015)

*³ Données du site internet de l'Institut National de la Statistique (INSTA) de Madagascar (disponibles le 9 janvier 2015)

S'étirant sur 1 570km du nord au sud et sur 580km d'est en ouest, Madagascar, située dans l'Océan indien, est la quatrième île la plus grande du monde. Le versant oriental de l'île est dominé par la forêt tropicale tandis que la forêt et la savane occupent la partie ouest. Le sud du pays est couvert d'étendues désertiques parsemées de baobabs. La période chaude et pluvieuse s'étalant de novembre à avril est suivie d'une saison sèche et fraîche de mai à octobre.

En ce qui concerne le découpage administratif de Madagascar, les 6 anciennes provinces autonomes ont été dissoutes à la suite de la révision de la Constitution en 2007, et le pays est aujourd'hui organisé en 3 niveaux de collectivités territoriales, à savoir : 22 régions, 119 districts, et 1 500 communes. Puis, 17 800 villages, hameaux ou quartiers (appelés fokontany) sont rattachés aux communes dans tout le pays.

Le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est de 76,5% (moyenne nationale) ce qui est extrêmement élevé (EPM 2010, INSTAT), mais il est plus faible dans la région de Diana à l'extrémité nord du pays (54,4%) et dans la région d'Analamanga qui abrite la capitale Antananarivo (54,5%), et dépasse le niveau de 90% dans la région d'Atsimo Atsinanana, la région de Vatovavy Fitovinany dans le sud. Dans 15 des 22 régions, le pourcentage des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté dans les régions rurales est supérieur à 90%. Ainsi, la pauvreté varie grandement d'une région à une autre.

La population, la superficie, la densité et le niveau de pauvreté (zone urbaine, zone rurale) par région sont indiqués aux annexes 2-1 et 2-2.

3 Mesures politiques et réformes dans le secteur de l'éducation

3.1 Plan national de développement

L'avant-projet du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) a été formulé en novembre 2000, et il était prévu qu'il soit finalisé d'ici 2001, mais en raison du désordre et de la déstabilisation à la suite des élections présidentielles de la même année, il a finalement été achevé en juillet 2003. Le DSRP se positionnait comme plan global sectoriel de haut niveau impliquant la réduction de la pauvreté, la croissance économique, et l'amélioration de la structure sociale nécessaires à cette fin, ainsi que la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

En novembre 2006, le DSRP a été remplacé par le Plan d'action pour Madagascar (MAP), un plan quinquennal couvrant la période 2007 - 2012. Le MAP comportait les 3 défis suivants dans le secteur de l'éducation.

- Contribuer à la participation de tous les citoyens au développement du pays, et à une productivité élevée dans l'agriculture, l'industrie, et les services.
- Fournir du personnel capable d'être compétitif sur le marché international en établissant un système d'éducation aux normes internationales d'un point de vue quantitatif et d'efficacité, et en développant la créativité.
- Eliminer les disparités entre les hommes et les femmes à tous les niveaux de l'éducation en proposant un enseignement primaire de qualité à tous les enfants.

Toutefois, le MAP a été interrompu à la suite du bouleversement politique de 2009. Le nouveau gouvernement au pouvoir depuis janvier 2014 a formulé en janvier 2015 un plan de développement national (2015-2019) emboîtant le pas au DSRP précédant et aux OMD. L'éducation de base a pour but d'atteindre les objectifs suivants par l'élaboration d'un système éducatif aux normes internationales.

- Réduire considérablement le nombre de personnes qui ne savent ni lire ni écrire
- Fournir gratuitement un enseignement de qualité à tous les enfants.
- Améliorer le niveau de satisfaction des bénéficiaires et les fonctionnalités du système éducatif

3.2 Loi sur l'éducation

La Loi fondamentale sur l'éducation et la formation (loi n° 94-033) du 13 mars 1995 définit les principes fondamentaux et les finalités de l'éducation et de la formation à Madagascar. Cette loi met en exergue les idées suivantes : la continuité entre l'enseignement préscolaire et l'enseignement primaire; le rôle accru des collectivités territoriales décentralisées dans l'administration des affaires éducatives ; la revalorisation de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ; la constitution de partenariats à tous les niveaux de l'enseignement.

L'article 24 de la Constitution de la République de Madagascar révisée en 2007 stipule : « L'Etat organise un enseignement public, gratuit et accessible à tous. » et « L'enseignement primaire est obligatoire pour tous. »

L'article 134 de la Constitution de la République de Madagascar révisée en 2007 stipule : « Les collectivités

territoriales décentralisées, dotées de la personnalité morale et de l'autonomie administrative et financière (région et commune), constituent le cadre institutionnel de la participation effective des citoyens à la gestion des affaires publiques et garantissent l'expression de leurs diversités et de leurs spécificités. »

La loi fondamentale sur l'éducation et la formation de 1995 est abolie par la nouvelle loi fondamentale sur l'éducation (loi n° 2004-004) du 26 juillet 2004, qui est à son tour révisée par la loi n° 2008-0011 du 17 juillet 2008. Reflétant les idées du MAP, la loi fondamentale révisée en 2008 établissait un nouveau système (7+3+2) pour remplacer l'ancien système éducatif (5+4+3), mais son application a été abandonnée à la suite du bouleversement politique de 2009. Etant donné que le nouveau système était une idée de l'ancien gouvernement, le redémarrage du nouveau système demeure incertain.

3.3 Politique de l'éducation

L'éducation avant l'indépendance acquise en 1960 avait pour but principal de former des ressources humaines permettant de maintenir la colonie (interprètes, enseignants, fonctionnaires, ouvriers qualifiés). Après l'indépendance également, ce système a été maintenu quelques temps.

La II^e République et l'entrée du pays dans le camp socialiste à partir de 1975 déclenchent une révolution culturelle et dans l'éducation avec l'initiative de sa propre culture. Les 3 grands principes fondamentaux mis en avant sont 1) la démocratisation de l'éducation, 2) la décentralisation, et 3) l'adoption du malagasy. Par ailleurs, l'enseignement primaire est imposé comme scolarisation obligatoire. Plus de 30% du budget national sont injectés dans le secteur éducatif et culturel, et la construction d'établissements scolaires ainsi que l'affectation d'enseignants vont bon train. Au début des années 1980, le taux net de scolarisation de l'enseignement primaire approche près de 100%, mais l'aspect qualitatif n'a pas suivi l'expansion rapide. Puis, par la suite, en raison du marasme économique, la création d'emploi étant insuffisante, le système éducatif recule progressivement.

Depuis 1983, les programmes visant l'ajustement structurel et les budgets pour l'éducation sont considérablement réduits aux alentours de 10 - 20% du budget national à l'initiative de la Banque mondiale et du FMI. Le Programme national pour l'amélioration de l'enseignement (PNAE-1) a été établi en 1988 conformément au Document cadre de politique économique (DCPE), et Madagascar a engagé sa réforme de l'éducation sur la base de ce programme. En accord avec la déclaration de l'EPT en 1990¹, les 4 points suivants sont stipulés dans la déclaration pour l'éducation de 1994² : 1) donner la priorité à l'enrichissement de l'enseignement primaire, 2) viser l'amélioration du taux de rentabilité interne et externe dans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, 3) viser l'amélioration du taux de scolarisation et du taux de passage en classe supérieure, et 4) améliorer la gestion opérationnelle du système éducatif. Puis dans la foulée en 1995, la loi fondamentale sur l'éducation primaire décrite dans ce qui précède est adoptée.

En 1997, avec l'aide de la Banque mondiale et sur la base des résultats du PNAE-1, le deuxième Programme

¹ La Banque mondiale, l'UNESCO, l'UNICEF et le PNUD ont organisé conjointement la « Conférence mondiale sur l'Education Pour Tous » à Jomtien, Thaïlande en mars 1990.

² Enoncé de politique éducative, le 15 novembre 1994

national pour l'amélioration de l'enseignement (PNAE-2) dont l'échéance est fixée à 2015 est établi. Pendant ce temps, l'administration des affaires éducatives est réorganisée en 3 ministères, le Ministère de l'Enseignement secondaire et de l'Education de base (MINESEB), le Ministère de l'Enseignement supérieur (MINESUP), et le Ministère de l'Enseignement technique et de l'Enseignement professionnel (METEP).

Le nouveau gouvernement formé à l'issue de l'élection présidentielle mouvementée de 2002, élabore le Plan EPT en 2003, établit la nouvelle loi fondamentale sur l'éducation en 2004, et restructure le ministère. Il ressort que l'administration des affaires éducatives est de nouveau regroupée en un seul ministère, le Ministère de l'Education nationale et de la Recherche scientifique (MENRS). En 2006, le DSRP a été intégré au Plan d'action pour Madagascar (MAP). (Jusqu'ici, rapport de la JICA)

Le gouvernement actuel formé en janvier 2014 a réparti de nouveau l'administration des affaires éducatives en 3 ministères, le Ministère de l'Education nationale (MEN), le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESUPRS), et le Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (MEETFP).

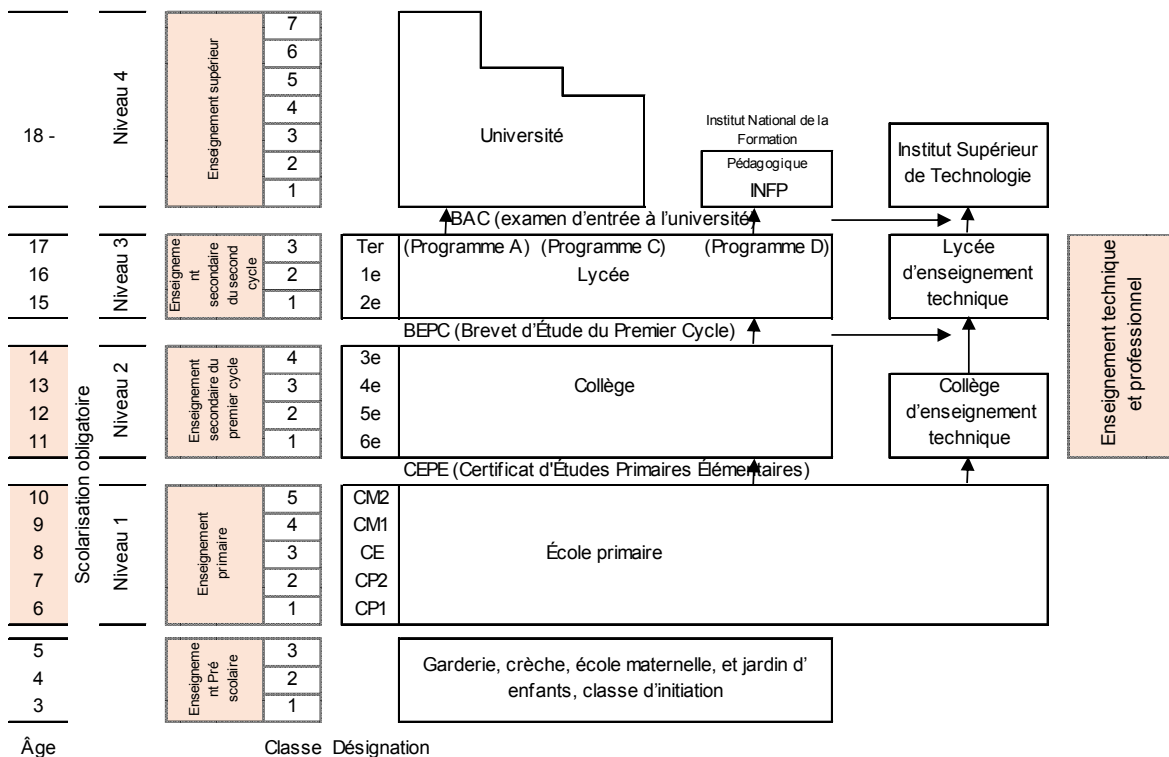
Ainsi, à Madagascar, les changements de gouvernement, qui ne s'appuient pas forcément sur des procédés démocratiques, ont été fréquents, et, à chaque fois, cela s'est traduit par une réorganisation du cadre de l'administration des affaires éducatives. Bien que la politique fondamentale en matière d'éducation de base ne change pas, les lois, décrets, et systèmes établis par le gouvernement précédent sont révisés, et la réduction du revenu national ainsi que l'interruption des aides étrangères à la suite des changements de gouvernement ont un impact sur la mise en œuvre de la politique de l'éducation.

3.4 Système éducatif

Avec la réforme de l'éducation de 2008 (loi no. 2008-011), l'éducation de base a été modifiée en 7 ans d'enseignement primaire (Education fondamentale du niveau 1 : EF1), 3 ans d'enseignement secondaire du premier cycle (Education fondamentale du niveau 2 : EF2) après l'enseignement préscolaire (7+3+2). Il était prévu d'expérimenter le nouveau système dans 20 Circonscriptions scolaires pilotes (CISCO) parmi les 114 CISCO dans l'ensemble du pays, puis dans 65 à la deuxième étape, et finalement dans les 114 CISCO d'ici 2015. Toutefois, le gouvernement intérimaire de 2009 ayant interrompu l'application de ce nouveau système, seules 6 CISCO pilotes sur les 20 ont continué sa mise en œuvre. Le développement des nouveaux curricula, manuels, matériels didactiques, outils d'évaluation des résultats de l'apprentissage, etc. qui devaient épauler le nouveau système a également été interrompu ou réduit. Par conséquent, dans la grande majorité des CISCO dans tout le pays, à l'exception des 6 CISCO pilotes susmentionnées, les cours sont toujours dispensés conformément au système éducatif, au curriculum, aux manuels d'avant la réforme de l'éducation de 2008. Dans les conditions actuelles, l'ancien système (5+4+3) est le système par défaut.

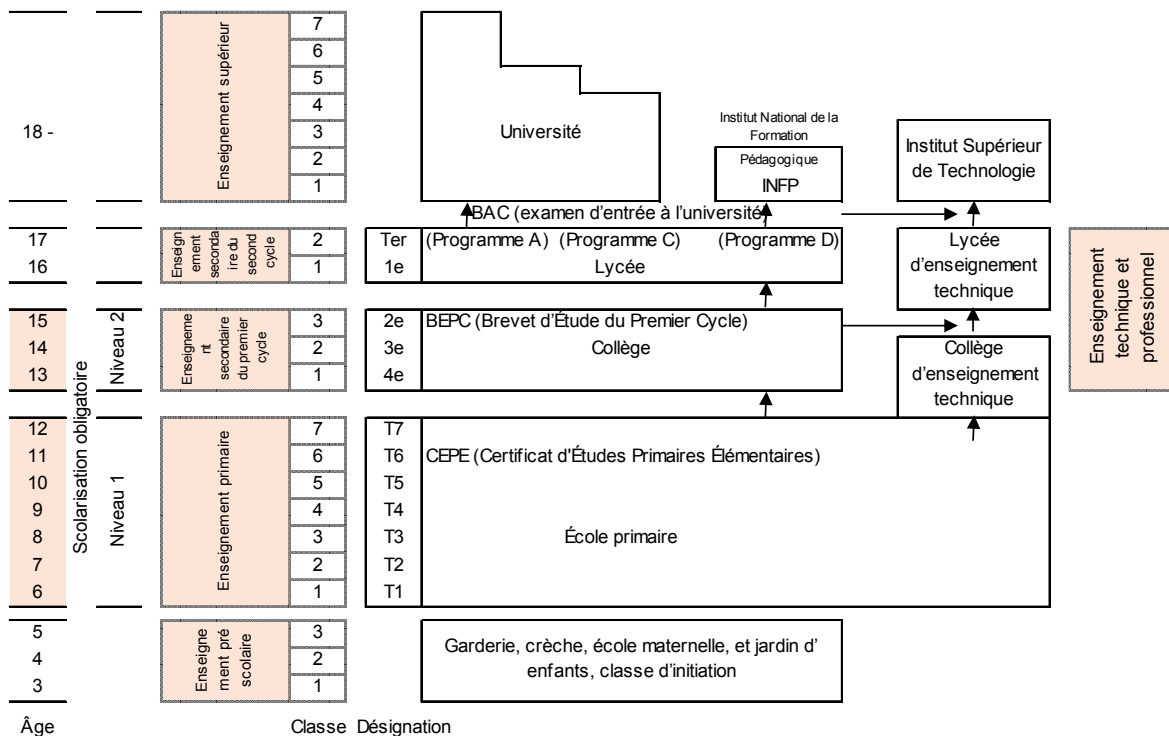
Le schéma des niveaux d'enseignement de l'ancien système d'éducation par défaut est présenté à la Figure 3.4.1, et du nouveau système à la Figure 3.4.2.

Figure 3.4.1 Niveaux d'enseignement de l'ancien système



Source : Elaboré par l'équipe d'étude de la JICA sur la base de la loi N° 2004-004.

Figure 3.4.2 Niveaux d'enseignement du nouveau système



Source : Elaboré par l'équipe d'étude de la JICA sur la base de la loi N° 2008-011.

(1) Enseignement préscolaire : garderie, crèche, école maternelle, et jardin d'enfants, classe d'initiation

L'enseignement préscolaire vise les enfants entre 3 et 5 ans. La dissémination de l'enseignement préscolaire est limitée, et les écoles maternelles, jardins d'enfants et classes d'initiation privés opérés par l'église ou des ONG sont prépondérants, mais les écoles maternelles, jardins d'enfants et classes d'initiation publics principalement dans les zones urbaines ont augmenté. L'enseignement préscolaire est supposé permettre aux enfants de se familiariser avec le goût d'apprendre pour améliorer les résultats dans les premières années de l'école primaire.

(2) Enseignement primaire : école primaire

L'enseignement primaire est la scolarisation obligatoire visant les enfants de plus de 6 ans, d'une durée de 5 ans dans l'ancien système et de 7 ans dans le nouveau système. L'ancien système étant le système par défaut, quel que le soit le système appliqué, la fin des études primaires est sanctionnée par le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) à la fin de la 5e année d'études.

Les élèves ayant réussi cet examen dans les CISCO appliquant l'ancien système peuvent continuer leurs études au collège d'enseignement secondaire général ou technique, mais suivant la situation économique de la famille, l'âge limite (moins de 15 ans) et le nombre de places disponibles, certains ne sont pas en mesure de continuer. Dans le cas des CISCO appliquant le nouveau système, les élèves continuent en 6e année dans le même établissement scolaire.

(3) Enseignement secondaire du premier cycle : collège

La durée de scolarisation dans l'ancien système est de 4 ans, et de 3 ans dans le nouveau système. L'achèvement des études collégiales est sanctionné par le Brevet d'études du premier cycle (BEPC). Les élèves ayant réussi cet examen sont qualifiés pour continuer au lycée d'enseignement général ou technique.

(4) Enseignement secondaire du second cycle : lycée

La durée de scolarisation dans l'ancien système est de 3 ans, et de 2 ans dans le nouveau système. L'achèvement du lycée d'enseignement général est sanctionné par le Baccalauréat (BAC) (examen d'entrée à l'université) et permet à ceux qui ont ce diplôme en main de continuer dans l'enseignement supérieur.

(5) Enseignement technique, formation professionnelle et enseignement supérieur

En tant qu'enseignement technique et formation professionnelle, 35 centres de formation professionnelle (CFP) accueillent les élèves qui ont achevé l'enseignement primaire, et 40 lycées techniques et professionnels (LTP) accueillent les élèves qui ont terminé l'enseignement secondaire du premier cycle.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, outre les universités dans chacune des anciennes provinces autonomes, il y a 3 Instituts supérieurs de Technologie (IST), et le Centre National de Télé-Enseignement de Madagascar (CNTEMAD), dont la durée des études varient entre 2 et 7 ans suivant la spécialité. Par ailleurs, il y a également les universités privées, tel que l'Université catholique de Madagascar,

3.5 Programme sectoriel de l'éducation

3.5.1 Programme national pour l'amélioration de l'enseignement (PNAE-1)

Le Programme national pour l'amélioration de l'enseignement (PNAE-1) a été établi en 1988 conformément au Document cadre de politique économique (DCPE), et a servi de base à la formulation du programme sectoriel de l'éducation. S'agissant du PNAE-1, tous les objectifs qui y étaient associés n'ont pas pu être atteints en raison de la crise politique et économique de 1991 déclenchée par des émeutes.

3.5.2 Deuxième Programme national pour l'amélioration de l'enseignement (PNAE-2)

En 1997, avec l'aide de la Banque mondiale, le deuxième Programme national pour l'amélioration de l'enseignement (PNAE-2) a été formulé à la lumière des résultats et des thèmes du PNAE-1. Le PNAE-2, dont l'échéance est fixée à 2015, met en avant les 6 objectifs généraux suivants :

1. Améliorer l'accès à l'enseignement primaire pour tous les enfants d'âge scolaire,
2. Améliorer tous les niveaux d'éducation et le taux de rentabilité externe des sous-secteurs (niveau de vie, productivité, etc.),
3. Améliorer le taux de rentabilité interne (taux de redoublement, taux d'abandon),
4. Rationaliser le système de gestion (distribution de l'information, affectation des ressources, finances, etc.),
5. Œuvrer pour l'égalité avec une attention particulière aux régions défavorisées,
6. Utiliser efficacement les diverses ressources financières, telles que les responsabilités des communautés, les écoles privées, etc.

En ce qui concerne l'enseignement primaire, les objectifs concrets suivants sont mis en avant.

1. Porter le taux net de scolarisation à 70% d'ici 2000, 80% d'ici 2005, et 97% d'ici 2015.
2. Assurer que 60% des enfants entrant à l'école en 1999 maîtrisent le contenu de l'apprentissage et terminent avec succès l'enseignement primaire en 2005.

Le PNAE-2 comprenait les 5 programmes suivants dans le but de réaliser ces objectifs.

1. Dynamisation de l'enseignement primaire
2. Dynamisation de l'enseignement secondaire du premier cycle
3. Dynamisation de l'enseignement secondaire du second cycle
4. Renforcement de la compétence administrative des affaires éducatives
5. Soutien organisationnel et structurel

Le programme de dynamisation de l'enseignement primaire comprenait les 5 composantes suivantes :

1. Activités de sensibilisation de la communauté au renforcement de l'administration des écoles primaires
2. Projets de renforcement de la capacité d'accueil des écoles primaires (construction et réhabilitation de salles de classe)
3. Renforcement de la gestion de l'éducation, des capacités administratives et financières (formation du

personnel et des agents d'administration des affaires éducatives, maintenance de l'équipement)

4. Renforcement de la formation d'enseignants et du perfectionnement des enseignants en poste
5. Aménagement du matériel didactique (aménagement et distribution de manuels et matériel didactique)

3.5.3 Plan EPT

En Octobre 2003, le plan Education Pour Tous (EPT) a été formulé conformément au DSRP finalisé et aux OMD. Le plan en question a été révisé en octobre 2008 pour répondre à l'intégration du DSRP au MAP en 2006 et à la réforme du système éducatif en 2008. Les objectifs de la révision du Plan EPT dont l'échéance est fixée à 2015 sont les suivants :

1. Permettre à tous les enfants de 6 - 7 ans d'être inscrits à l'école primaire.
2. Ne pas laisser la pauvreté faire obstacle à la scolarisation.
3. Porter le taux d'achèvement de l'enseignement primaire à 94% et de l'enseignement secondaire du premier cycle à 65%.
4. Doubler le taux net de scolarisation des élèves des 6e et 7e années de l'école primaire (11 et 12 ans) de 34% en 2006/2007 à 69%.
5. Réduire à 5% le taux d'échec des élèves de 7e année de l'école primaire.
6. Assurer que tous les enfants qui terminent avec succès les 7 années de l'enseignement primaire ont acquis les compétences spécifiées dans le curriculum.

Etant donné que la réforme du système éducatif a été interrompue, plusieurs articles et rubriques sont aujourd'hui caducs.

3.5.4 FTI-EPT

L'application du FTI-EPT a été acceptée à partir de 2005 suivant les principes de la gratuité de l'éducation de base, de la création d'emploi d'enseignants non fonctionnaires, et du soutien en matière de matériel didactique figurant au Plan EPT. Des concertations portant sur les révisions du Plan EPT ont eu lieu entre les partenaires techniques et financiers en 2008, et de pair à l'approbation des révisions, il a également été décidé d'accorder l'aide supplémentaire du FCL³ souhaitée par la partie malgache. Cependant, suite au bouleversement politique de 2009, le versement au gouvernement malgache a été annulé en l'absence de reconnaissance internationale du gouvernement intérimaire. Malgré des injections de fonds provisionnelles par le biais de l'UNICEF et la continuation de la mise en œuvre du Plan EPT, d'après le rapport FTI-EPT d'avril 2011, le taux de mise en œuvre était faible en raison de nombreuses restrictions. (Jusqu'ici, extrait des rapports de la JICA)

³ Fonds Catalytique Local (aide sous forme de dons du FTI-EPT)

3.5.5 Plan Intérimaire pour l'Education 2013-2015 (PIE 2013-2015)

Le Ministère de l'Education nationale du gouvernement intérimaire a formulé en 2012 le Plan Intérimaire pour l'Education (PIE 2013-2015) sur la base de l'analyse de l'état actuel grâce à des aides des partenaires techniques et financiers pour résoudre la situation de blocage du Plan EPT. C'est un plan transversal couvrant l'enseignement préscolaire, l'enseignement primaire, et l'enseignement secondaire du premier cycle suivant 3 axes, 1) l'accès, 2) la qualité, et 3) l'organisation et le système.

À l'heure actuelle, l'évaluation à mi-parcours vient juste de s'achever, mais le taux de mise en œuvre n'est pas très élevé en raison du désordre politique et des restrictions. D'après la Direction de la planification de l'éducation (DPE) du Ministère de l'Education nationale (MEN), en ce qui concerne les plans ultérieurs pour l'éducation, les préparatifs sont en cours avec un programme sectoriel de l'éducation intégré comprenant non seulement l'éducation de base, mais également l'enseignement supérieur, l'enseignement technique et la formation professionnelle. (MEN)

Tableau 3.5.1 Grandes lignes du Plan Intérimaire pour l'éducation 2013-2015

Axes	Sous-secteurs	Objectifs	Principales actions
Accès et rétention	Enseignement préscolaire	Développement des structures d'accueil	Sensibilisation à la scolarisation, aménagement des installations, réhabilitation des installations
		Allègement des charges parentales	Subventionnement pour les enseignants, pour la gestion scolaire
	Enseignement primaire	Développement des structures d'accueil	Construction, réhabilitation de salles de classe, subventions aux écoles privées, affectation d'enseignants
		Allègement des charges parentales	Subventions aux écoles, distribution de kits scolaires, subventions aux enseignants dans les établissements privés
		Cantine scolaire	Cantine scolaire, Complément nutritionnel en période de soudure
		Amélioration de l'insertion des enfants hors du système	Sensibilisation à la scolarisation, cours de soutien, renforcement des classes pour adultes
	Enseignement secondaire du premier cycle	Développement des structures d'accueil	Construction, réhabilitation de salles de classe
		Affectation des enseignants	Subventions pour les enseignants non fonctionnaires, embauche d'enseignants
		Allègement des charges parentales	Création de bourses, subventions aux enseignants dans les écoles privées, FAF
Qualité	Enseignement préscolaire	Renforcement de la structure d'encadrement pédagogique	Renforcement des compétences des enseignants, développement des curricula, distribution du matériel didactique
		Promotion de l'hygiène et de la santé scolaire	Visite médicale annuelle
		Amélioration de l'éducation dans les familles	Campagnes d'éducation parentales
	Enseignement primaire	Amélioration de l'environnement scolaire	Supplément de mobilier scolaire
		Amélioration des qualifications des	Renforcement des capacités (formation et qualification), distribution de matériel didactique,

		enseignants	structure d'encadrement des enseignants, ZAP / formation des chefs d'établissement, formation de conseillers pédagogiques, formation d'enseignants
		Promotion de l'hygiène et de la santé scolaire	Visite médicale annuelle, élimination des parasites, complément nutritionnel
		Réforme du système éducatif	Déploiement des manuels et des curricula, stage pour les enseignants portant sur les nouveaux curricula
	Enseignement secondaire du premier cycle	Amélioration des qualifications des enseignants	Renforcement des compétences des enseignants non fonctionnaires, déploiement des curricula auprès de tous les enseignants, dynamisation des conseillers pédagogiques itinérants
		Amélioration du dispositif d'encadrement pédagogique	Formation des chefs d'établissement, renforcement des conseillers pédagogiques, formation des facilitateurs sur GRC
		Amélioration de l'environnement scolaire	Supplément de mobilier scolaire, amélioration des salles de classe informatisées
Renforcement institutionnel	Renforcement du suivi et l'encadrement dans le préscolaire		Renforcement des capacités des équipes pédagogiques au niveau déconcentré, dotation aux encadreurs en moyens de fonctionnement et de déplacement
	Clarification des missions et rôles des acteurs à tous les niveaux du système éducatif		Etude sur les rôles et missions des diverses structures du MEN
	Renforcer la capacité en planification et gestion du système		Formation des planificateurs, formation des cadres du MEN et des DREN
	Renforcement des capacités de gestion des ressources humaines		Gestion des enseignants FRAM, mise en réseau VPN du MEN au reste des DREN
	Renforcement du système d'information		Définition du schéma directeur informatique (SDI) du MEN, Distribution en matériels informatiques performants les STD, renforcement des capacités en matière de collecte et d'utilisation des données, Assurance de la saisie des données au niveau CISCO,
	Renforcer les compétences des différents acteurs en matière de gestion administrative et financière		Formation des responsables logistiques des STD en comptabilité, renforcement des capacités des cadres centraux et régionaux en matière de finances publiques
	Renforcement des compétences des cadres en matière d'administration		Formation des administrateurs de l'éducation, révision des textes sur les FAF, formation des directeurs d'école et de collège
	Généralisation de l'approche projet d'école		Appui aux directeurs d'école pour la mise en place du projet d'école
	Renforcement de la décentralisation/déconcentration de la gestion du système		Construction scolaires au niveau des CISCO
	Renforcement du mécanisme national de suivi et d'évaluation		Mise en œuvre du contrôle périodique de la gestion administrative et financière des CISCO et DREN, formation d'inspecteurs de l'éducation, formation de conseillers pédagogiques, évaluations périodiques des acquis des élèves
Renforcement des centres de formation initiale		Déploiement de l'équipement, réhabilitation renforcement des compétences des formateurs, dynamisation des Centres de ressources pédagogiques (CRP)	
Préparation pour l'élaboration du plan sectoriel de l'éducation		Etude des mesures politiques / de la stratégie par secteur Etudes sur les politiques et stratégies de l'éducation	

	Renforcer les compétences des cadres du MEN sur l'élaboration du plan	Compétences en matière de formulation de politique éducative, de curricula, mise en place du comité interministériel de préparation du plan sectoriel
	Élaboration du Plan sectoriel	Finalisation de diagnostic du système, concertation nationale, rédaction du plan sectoriel
	Pilotage du PIE	Mise en œuvre, suivi

Source : MEN (2012). Plan intérimaire pour l'éducation 2013-2015 (PIE 2013-2015)

101 actions au total, dont 83 (plus de 80%) sont prioritaires, à savoir 28 actions pour l'axe de l'accès (y compris 17 prioritaires), 24 actions pour l'axe de la qualité (y compris 21 prioritaires), et 49 actions pour l'axe de l'organisation / structure (y compris 45 prioritaires), sont mises en avant.

3.5.6 Plan Sectoriel de l'Education 2016-2020

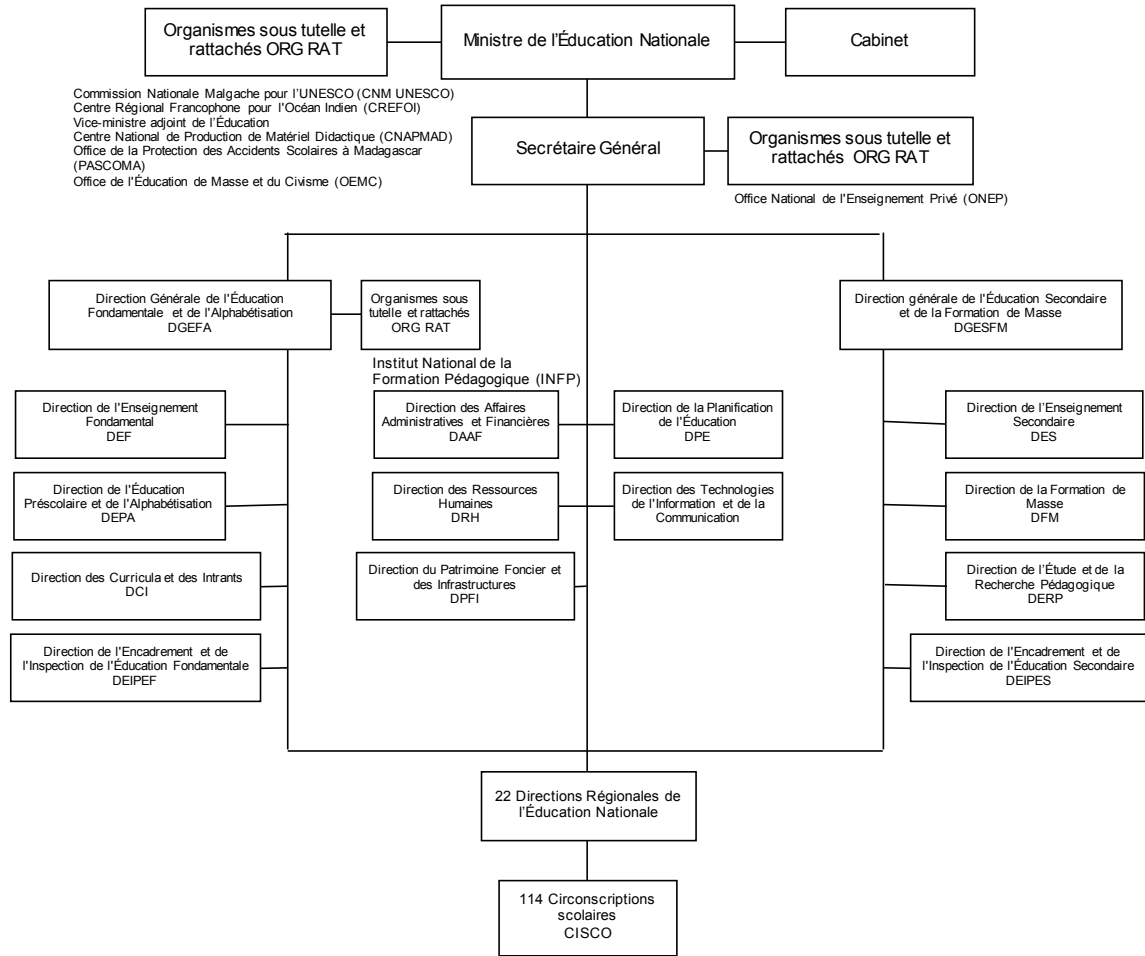
Parmi les actions dans le PIE 2013-2015, la préparation et l'élaboration de prochain plan sectoriel de l'éducation sont prévu. Selon la DPE du MEN, le prochain plan inclura non seulement l'éducation de base mais aussi l'éducation technique et la formation professionnelle, et l'éducation supérieure. L'évaluation du PIE 2013-2015 et l'examen de mesures à prendre étaient en train de s'effectuer au moment de cette étude de janvier à février 2015.

3.6 Organisme de surveillance

À l'heure actuelle, l'éducation de base (enseignement primaire et enseignement secondaire du premier cycle), l'enseignement secondaire du second cycle, l'enseignement préscolaire, l'alphabétisation et l'enseignement informel relèvent du Ministère de l'Éducation nationale (MEN). Par ailleurs, l'enseignement supérieur et l'enseignement technique et professionnel relèvent respectivement du Ministère de l'Enseignement supérieur et de Recherche scientifique (MESUPRS) et du Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle (MEETFP)

Au sein du Ministère de l'Éducation nationale, deux directions générales, la Direction Générale de l'Éducation Fondamentale et de l'Alphabétisation (DGEFA), et la Direction Générale de l'Enseignement Secondaire et de la Formation de Masse (DGESFM) relèvent du Ministre et du Secrétariat général. Les 5 directions suivantes communes aux 2 Directions générales 1) Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF), 2) Direction des Ressources Humaines (DRH), 3) Direction de la Planification de l'Éducation (DPE) 4) Direction des Technologies de l'Information et de la Communication (DTIC), et 5) Direction du Patrimoine Foncier et des Infrastructures (DPFI) relèvent du Secrétariat général. Les 4 directions suivantes 1) Direction de l'éducation fondamentale (DEF), 2) Direction de l'Éducation Préscolaire et de l'Alphabétisation (DEPA), 3) Direction des Curricula et des Intrants (DCI), 4) Direction de l'Encadrement et de l'Inspection Pédagogique de l'Éducation Fondamentale (DEIPEF) relèvent de la Direction Générale de l'Éducation Fondamentale / de l'Alphabétisation. D'autre part, l'Institut national de la Formation pédagogique et le Centre régional de l'institut national de la formation pédagogique (INFP et CRINFP) sont des organismes sous tutelle et rattachés. L'organigramme du MEN est présenté à la Figure 3.6.1.

Figure 3.6.1 Organigramme du Ministère de l'Éducation nationale



Source : MEN (2015)

4 Situation actuelle et problèmes dans le secteur de l'éducation de base

4.1 Accès

De l'enseignement préscolaire à l'enseignement supérieur un total de 5 300 000 élèves et étudiants sont inscrits dans des établissements scolaires sur l'ensemble du territoire (2010/2011), mais les élèves dans l'enseignement primaire représentent plus de 80% du total, et les inscrits dans les autres niveaux de l'éducation sont très peu nombreux.

Tableau 4.1.1 Nombres d'inscrits dans chacun des niveaux de l'éducation (2010/2011)

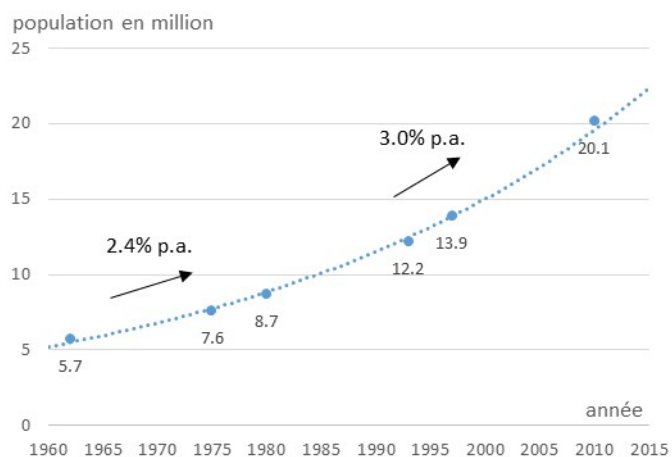
Préscolaire	Primaire	Collège	Lycée	Technique et professionnel	Supérieur		Total
					Ordinaire	Télé-enseignement	
206 957	4 305 069	435 949	238 689	30 280	52 028	10 914	5 279 886
3,9%	81,5%	8,3%	4,5%	0,6%	1,0%	0,2%	100,0%

Source : MEN, MESUPRS, MEETFP

4.1.1 Population d'âge scolaire

La population globale dans tout le pays était juste de 5 600 000 d'habitants au moment de l'indépendance en 1960, mais lors du recensement national de 1993, elle était de 12 230 000 d'habitants. Le taux de la croissance démographique annuelle était de 2,4% environ au cours des 2 décennies suivant l'indépendance, passant à 3,0% dans les années 1990, et se maintient à ce rythme même dans les années 2000. Il est estimé que la population globale en 2013 était de 21 840 000 d'habitants (INSTAT).

Figure 4.1.1 Evolution démographique



Source : INSTAT (2014) (recensement national de 1975 et 1993, les autres valeurs sont estimatives)

Le dernier recensement national remonte à 1993, et la population d'âge scolaire est estimée sur les résultats du recensement national de 1993 et le résultat de l'Enquête Permanente auprès des ménages (EPM) réalisée tous les 5 ans sur un échantillonnage. Dans le Plan Intérimaire pour l'Education (PIE 2013-2015), la population d'âge scolaire cible de l'enseignement primaire (de 6 à 10 ans) a été calculée comme suit en appliquant le taux croissance sur la base de l'Enquête Permanente auprès des Ménages réalisée en 2010

(EPM 2010) ⁴.

Tableau 4.1.2 Estimation de la population d'âge scolaire

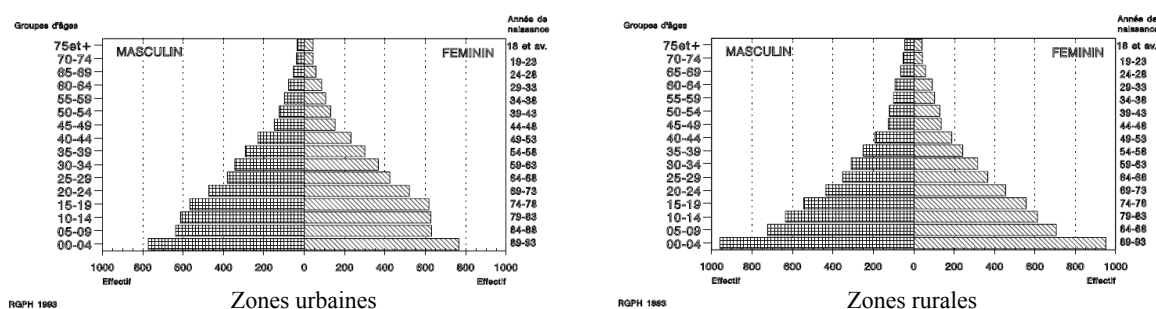
Unité : 1 000 personnes		2005	2006	2007	2008	2009	2010	Taux de croissance annuelle
Population globale	Base EPM 2005	18 846	19 537	20 252	20 994	21 763	22 561	3,7%
	Base EPM 2010	17 418	17 938	18 473	19 025	19 592	20 177	3,0%
Population scolarisée (6 à 10 ans)	Base EPM 2005	3 056	3 187	3 322	3 464	3 612	3 766	4,3%
	Base EPM 2010	2 527	2 602	2 680	2 760	2 843	2 927	3,0%

Source : MEN (2012). Plan intérimaire pour l'éducation 2013-2015 (PIE 2013-2015)

Il y a un écart de plus de 800 000 personnes dans l'estimation de la population d'âge scolaire de 2010 avec le taux d'augmentation de l'EPM 2005 et celui de l'EPM 2010, ce qui a un impact considérable sur le calcul du taux de scolarisation. Autrement dit, avec les valeurs de l'EPM 2010, la population d'âge scolaire qui sert de dénominateur est faible, et cela suffit à augmenter le taux de scolarisation.

La composition de la population par tranche d'âge lors du recensement national de 1993 (pyramide des âges) est indiquée à la Figure 4.1.2. Dans les zones rurales les tranches d'âge « jeune » sont importantes. Cette composition de la population est consistante dans l'EPM 2005 et l'EPM 2010.

Figure 4.1.2 Composition de la population par tranche d'âge

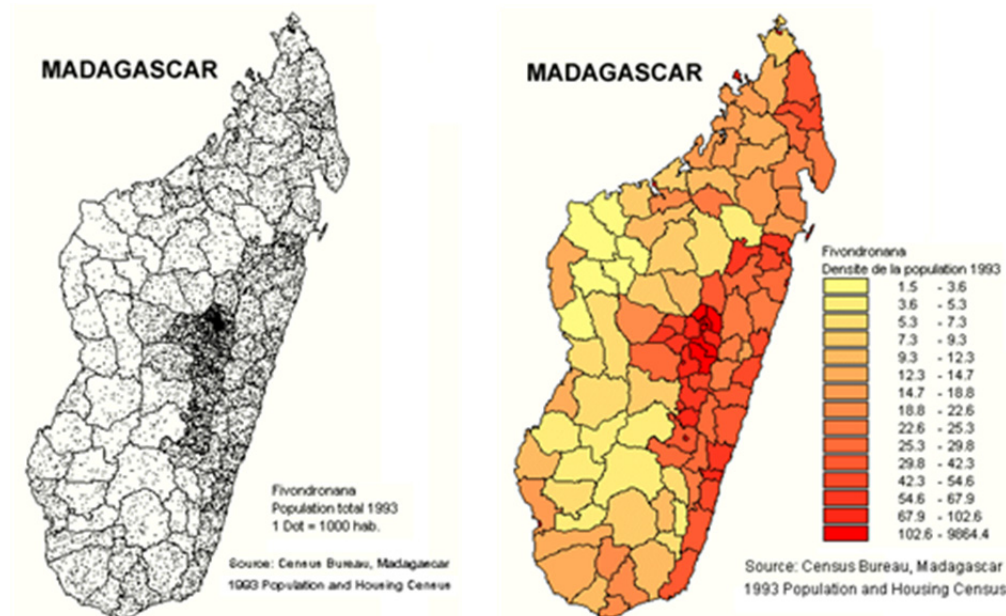


Source : INSTAT (1997). Recensement général de la population et de l'habitat 1993

La moyenne nationale de la densité de la population en 2013 était de 37,2 personnes / km² (INSTAT), mais les 3 quarts de la population résidant en zone rurale et étant dépendants de l'agriculture, la répartition de la population est faussée suivant les régions. Comme indiqué à la Figure 4.1.3, en général, la densité de la population dans les hauts plateaux du centre est élevée, et la densité de la population dans les zones arides dans le sud-ouest du pays est faible. Par conséquent, la population par tranche d'âge suit cette même tendance, concentrée dans les hauts plateaux centraux, et dispersée dans le sud-ouest.

⁴ L'Enquête Permanente auprès des Ménages (EPM 2010) est une enquête sur le terrain visant 12 460 familles dans les 22 régions qui a démarré en juin 2010. Par conséquent, en ce qui concerne le secteur de l'éducation, il s'agit des données de la phase finale de l'année scolaire 2009/2010.

Figure 4.1.3 Répartition et densité de la population



Répartition de la population : 1 point = 1 000 habitants Densité de la population par district

Source : INSTAT (1997). Recensement général de la population et de l'habitat 1993

4.1.2 Tendence de la scolarisation dans l'enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire ciblant les enfants de moins de 6 ans existait avant l'indépendance sous la forme de garderies, crèches, écoles maternelles, et jardins d'enfants, classes d'initiation, mais, jusqu'en 1976, ceux-ci ne relevaient d'aucun ministère et étaient gérés par le secteur privé, principalement l'église ou des ONG.

Depuis 1976, des jardins d'enfants, classes d'initiation et des Centres d'activités préscolaires ont été mis en place par le secteur public, mais le nombre d'enfants dans ces établissements restait aux alentours de 3% de la population des 3 - 5 ans. Depuis 1994, en vertu de la loi de base sur l'éducation, l'enseignement préscolaire a été intégré au système éducatif

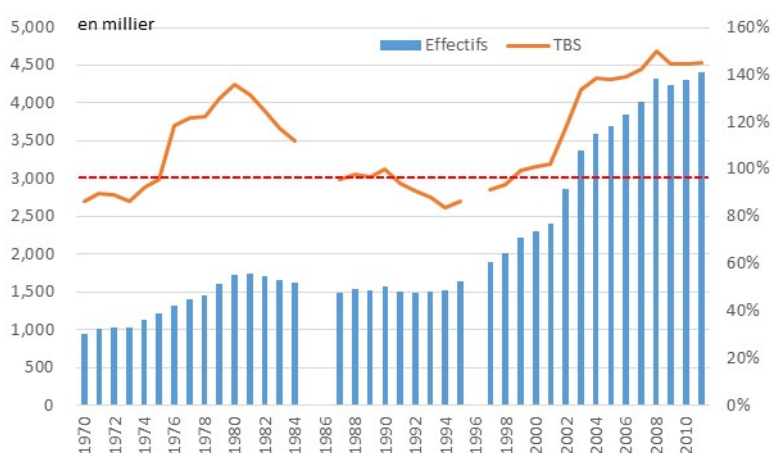
Sur la décennie de 2001 à 2010, le nombre d'enfants dans l'enseignement préscolaire a plus que quadruplé passant de 45 400 à 207 000 enfants (augmentation moyenne annuelle de 18,4%). Toutefois, il n'atteint même pas 10% de la population cible, et la fréquentation préscolaire demeure extrêmement faible. Le nombre d'installations pour l'enseignement préscolaire dans l'ensemble du pays sur l'année 2010/2011 était de 1 033 dans le public et de 3 117 dans le privé. La part d'établissements privés est élevée, et les enfants inscrits dans l'enseignement préscolaire dans des installations privées représentent 80% du total. (UNESCO, MEN)

4.1.3 Tendence de la scolarisation dans l'enseignement primaire

Sur la décennie de 2001 à 2010, le nombre d'enfants dans l'enseignement primaire a augmenté considérablement passant de 2 400 000 à 4 300 000 enfants (augmentation moyenne annuelle de 6,7%). L'augmentation du nombre d'enfants sur cette période de 10 ans peut être classifiée en 4 étapes. Tout d'abord, entre 2001 et 2003, diverses mesures pour la réalisation de l'EPT, telles que la distribution d'un kit scolaire

aux nouveaux élèves et de subventions aux associations des parents d'élèves, ont incité à la scolarisation, et le nombre des enfants scolarisés a augmenté rapidement. Entre 2003 et 2006, bien que cette tendance se soit poursuivie, son rythme a ralenti. Puis de 2006 à 2008, de nouvelles mesures visant à alléger les charges parentales, telles que l'exonération des droits d'inscription à l'école primaire, la distribution de kit aux enfants, la provision de repas scolaires, ont de nouveau incité massivement à la scolarisation. Enfin, de 2008 à 2010, en raison de la détérioration de la situation économique à la suite du bouleversement politique, quoique légèrement, le nombre d'inscrits a baissé pour la première fois en 10 ans. (UNESCO, MEN)

Figure 4.1.4 Evolution de la situation de la scolarisation dans l'enseignement primaire



Source : Elaboré par l'équipe d'étude de la JICA sur la base de données du MEN

Après avoir augmenté jusqu'à près de 140% à partir de la deuxième moitié des années 1970, correspondant à la période de la deuxième république et régime socialiste, le taux brut de scolarisation a continué à baisser, et dans la deuxième moitié des années 1990, il était en dessous de 100%. Comme indiqué dans ce qui précède, depuis 2000, diverses mesures axées sur l'EPT ont permis à nouveau d'accroître le taux brut de scolarisation, et il était de 145% pour l'année scolaire 2010/2011. Bien que le taux net de scolarisation ne soit pas comptabilisé dans les statistiques du Ministère de l'Education nationale, sur la base de l'Enquête Permanente auprès des Ménages de 2010 (EPM 2010) il était de 73,4%.

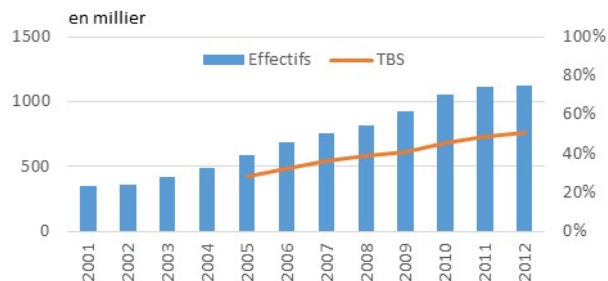
Le nombre d'écoles primaires dans tout le pays pour l'année scolaire 2010/2011 (écoles fermées non comprises) était de 21 837 dans l'enseignement public, et de 5 882 dans l'enseignement privé, les établissements privés représentant 21% du total des écoles primaires à Madagascar. Sur la période de 10 ans de 2001 à 2010, le nombre d'enfants fréquentant les établissements privés a diminué progressivement passant de 21% à 18%. (UNESCO, MEN)

4.1.4 Tendances de la scolarisation dans l'enseignement secondaire du premier cycle (collège)

Sur la décennie de 2001 à 2010, le nombre de collégiens a augmenté deux fois plus que dans le primaire passant de 340 000 à 1 050 000 élèves (augmentation moyenne annuelle de 13,2%). Sur cette période de 10 ans, l'augmentation du nombre d'élèves peut être classifiée en 3 étapes. Tout d'abord, entre 2001 et 2004, la tendance croissante moyenne annuelle était de 12%. De 2004 à 2008, avec l'accent mis sur l'importance de l'enseignement secondaire du premier cycle (collège) dans le cadre de l'EPT, le taux de croissance moyen

annuel a atteint 14%. Finalement, de 2008 à 2010, il a légèrement diminué et se situait aux environs de 13%.

Tableau 4.1.5 Evolution de la situation de la scolarisation dans l'enseignement secondaire du premier cycle (collège)



Source : Elaboré par l'équipe d'étude de la JICA sur la base de données du MEN

Le taux brut de scolarisation est passé de 28% en 2005/2006 à 50% en 2010/2011. Le taux net de scolarisation était d'après l'Enquête Permanente auprès des Ménages de 2010 (EPM 2010) de 22,7%.

Le nombre de collèges dans tout le pays pour l'année scolaire 2010/2011 était de 1 808 dans l'enseignement public, et de 2 070 dans l'enseignement privé, les établissements privés représentant 53% du total des collèges à Madagascar. Cependant, avec la progression de l'aménagement d'écoles publiques dotées d'effectifs plus importants, au cours des 10 dernières années, le nombre des élèves fréquentant les écoles privées a continué à décliner, chutant de 44% à 33%. (UNESCO, MEN)

4.1.5 Alphabétisation et éducation non formelle

(1) Alphabétisation

L'alphabétisation relève de la Direction de l'Education Préscolaire et de l'Alphabétisation (DEPA), qui dépend de la Direction Générale de l'Education Fondamentale et de l'Alphabétisation du Ministère de l'Education nationale. Elle s'articule autour de 2 programmes, l'Action Scolaire d'Appoint pour Malgaches Adolescents (ASAMA) qui s'adresse aux jeunes de 12 - 15 ans ayant abandonné leurs études et l'Alphabétisation Formelle Intensive pour le Développement (AFID) visant les adultes.

À l'heure actuelle, ASAMA est à l'essai dans 11 Circonscriptions scolaires (CISCO) dans 3 régions, sur les 22 régions que compte Madagascar, et 4 000 jeunes participent à cette action. 39 ONG aident à la mise en œuvre, et des facilitateurs de l'alphabétisation, sélectionnés par chacune des CISCO cibles parmi les personnes-ressources locales, suivent une formation de 40 jours au Ministère de l'Education nationale avant de rejoindre leur région pour s'impliquer dans l'alphabétisation sur le terrain. Pour ce qui est des salles de classe, les facilitateurs négocient et trouvent avec le soutien du bureau des Circonscriptions scolaires (CISCO) des espaces utilisables localement, tels que des salles de réunion dans les villages, des salles de classe inoccupées dans des écoles, etc. En suivant 10 mois de cours d'alphabétisation dans le cadre d'ASAMA, il est possible d'obtenir le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE).

Ces activités contribuent à rehausser le taux d'alphabétisation des adultes. Le DEPA organise des campagnes régulières pour recruter davantage de participants pour ces deux programmes. À cette occasion, la présentation d'exemples de réussite de participants étant efficace, des vidéos sur la base de l'expérience

d'anciens participants à ces programmes sont réalisées. (MEN)

(2) Education non formelle

Environ 10% des jeunes malgaches de 6 à 15 ans ne sont jamais allés à l'école, ce qui représente 1 000 000 de personnes. Un total de 1 600 000 personnes, y compris ceux qui ont abandonné en cours d'études, sont en dehors du système éducatif formel (2014).

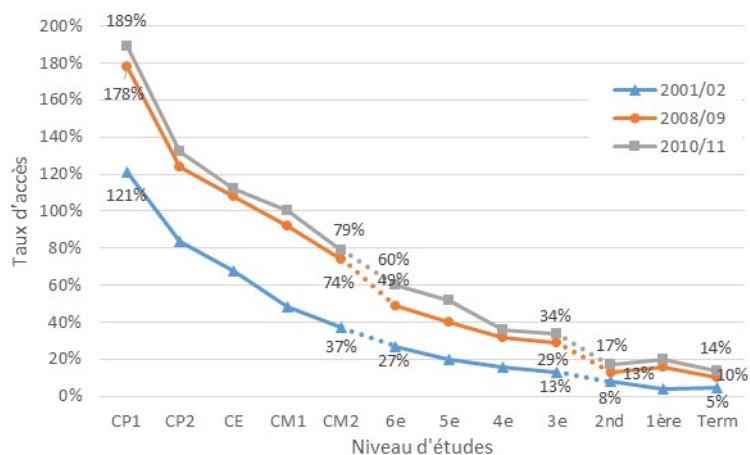
Le programme ASAMA décrit ci-dessus est destiné aux jeunes qui ont décroché du système éducatif formel, et en suivant 10 mois de cours centrés sur l'alphabétisation, ces jeunes peuvent obtenir le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) et ont une nouvelle chance d'intégrer l'enseignement secondaire du premier cycle dans le cadre de l'enseignement formel. Par conséquent, bien que ce programme soit considéré comme faisant partie de l'éducation non formelle, outre l'ASAMA qui est à l'essai dans 11 CISO dans 3 régions sur les 114 CISO dans les 22 régions dans tout le pays, il n'existe pas de programme portant officiellement le nom d'éducation systématique non formelle ciblant les jeunes. (MEN)

4.2 Taux de rentabilité interne et taux de rentabilité externe

4.2.1 Taux de rentabilité interne quantitatif

La Figure 4.2.1 indique le taux de scolarisation par année scolaire pour les années 2001/2002, 2008/2009, et 2010/2011. En ce qui concerne l'accès à l'éducation de base, bien que des améliorations d'ensemble sont indéniables, chaque superposition des années scolaires montre que la tendance à la baisse du taux de scolarisation ne s'inverse pas. Il s'avère que l'amélioration du faible taux de rentabilité interne ne progresse pas.

Figure 4.2.1 Evolution de l'accès par année scolaire



Note : Calcul par méthode transversale

Source : MEN (2012). Plan intérimaire pour l'éducation 2013-2015 (PIE 2013-2015)

Le Tableau 4.2.1 indique le taux de rentabilité interne⁵ de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire du premier cycle pour les années scolaires 2005/2006 et 2010/2011 d'après le MEN. Bien que le

⁵ Le taux de rentabilité interne est ici le coefficient du nombre d'années stipulées et le nombre d'années nécessaires dans la pratique jusqu'à l'achèvement de l'enseignement avec succès à compter de l'année de l'entrée à l'école.

taux de rentabilité interne de l'enseignement primaire ait augmenté de 4 points sur 5 ans, cela signifie qu'en moyenne il fallait deux fois plus de temps que stipulé pour qu'un enfant achève avec succès l'enseignement primaire. Autrement dit, la moitié des investissements dans l'enseignement primaire est gâchée. Le taux de rentabilité interne dans l'enseignement secondaire du premier cycle est de l'ordre de 80%, ce qui est d'un niveau élevé, mais il a diminué de 4 points sur 5 ans. Avec la généralisation de l'enseignement secondaire du premier cycle, il semble qu'il y ait davantage d'élèves qui ne sont pas en mesure de suivre les cours.

Tableau 4.2.1 Taux de rentabilité interne de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire du premier cycle

	Enseignement primaire		Enseignement secondaire du premier cycle	
	2005/06	2010/11	2005/06	2010/11
Taux de rentabilité interne	44%	48%	81%	77%

Note : Le taux de rentabilité interne est ici le coefficient du nombre d'années stipulées et le nombre d'années nécessaires dans la pratique jusqu'à l'achèvement de l'enseignement avec succès à compter de l'année de l'entrée à l'école.

Source : MEN (2012). Plan intérimaire pour l'éducation 2013-2015 (PIE 2013-2015)

(1) Taux de passage en classe supérieure

D'après les résultats de l'Enquête Permanente auprès des Ménages 2010 (EPM 2010), lors du passage de l'année scolaire 2008/2009 à 2009/2010, le pourcentage des élèves passant en classe supérieure était de 78,9% dans l'enseignement primaire, 80,3% dans l'enseignement secondaire du premier cycle, et de 71,5% dans l'enseignement secondaire du second cycle. Le taux de passage en classe supérieure dans l'enseignement primaire est relativement élevé, mais la tendance est la même que l'analyse du taux de rentabilité interne du MEN.

(2) Taux de redoublement

De la même manière, d'après les résultats de l'Enquête Permanente auprès des Ménages 2010 (EPM 2010), pour les mêmes années scolaires considérées, le pourcentage des élèves ayant redoublé était de 14,9% dans l'enseignement primaire, 10,1% dans l'enseignement secondaire du premier cycle, et de 15,9% dans l'enseignement secondaire du second cycle.

(3) Taux d'abandon

Par ailleurs, d'après les résultats de l'Enquête Permanente auprès des Ménages 2010 (EPM 2010), pour les mêmes années scolaires considérées, le pourcentage des élèves ayant abandonné était de 6,3% dans l'enseignement primaire, 9,6% dans l'enseignement secondaire du premier cycle, et de 12,7% dans l'enseignement secondaire du second cycle.

4.2.2 Taux de rentabilité interne qualitatif

Outre le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), le Brevet d'études du premier cycle (BEPC), qui ont lieu tous les ans, et le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC), un examen international des connaissances scolaires acquises dans les pays participants organisé tous les 2 ou 3 ans, il n'y a pas à Madagascar de moyens de mesurer d'une perspective commune les résultats d'apprentissage. Le CEPE et le BEPC sont des évaluations uniquement basées sur la réussite ou l'échec. Le

Tableau 4.2.2 indique l'évolution du taux de réussite du CEPE.

Tableau 4.2.2 Evolution du taux de réussite au Certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE)

	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2005/06	2012/13
Taux de réussite au CEPE	51,4%	41,3%	43,7%	46,0%	50,3%	64,5%	74,3%

Source : MEN (2015), Annuaire scolaire

Le taux de réussite au CEPE augmente ; dans les années 1990, il s'est maintenu aux alentours de 50%, puis, dans les années 2000, il est passé dans la plage des 65%, et a atteint près de 75% en 2012. Toutefois, le MEN et les partenaires techniques et financiers reconnaissent que la qualité de l'enseignement baisse et que des outils permettant de mesurer le taux de rentabilité interne qualitatif sont nécessaires.

4.2.3 Taux de rentabilité externe

Le pourcentage de personnes ayant un emploi impliquées dans diverses activités socio-économiques par dernier niveau d'étude, d'après les résultats de l'Enquête Permanente auprès des Ménages 2010 (EPM 2010), est indiqué au Tableau 4.2.3.

Tableau 4.2.3 Pourcentage des personnes ayant un emploi par niveau d'étude

Niveau d'étude	Garçon	Fille	Total
Sans éducation	60,0%	62,0%	61,1%
Enseignement primaire	64,2%	60,1%	62,2%
Enseignement secondaire	78,6%	73,3%	76,1%
Enseignement supérieur	89,3%	82,7%	86,4%
Total	65,0%	64,2%	63,7%

Source : INSTAT (2011). Enquête périodique auprès des ménages 2010 (EPM 2010)

En général, plus le niveau d'étude est élevé plus le pourcentage de personnes ayant un emploi augmente. Il est évident que l'éducation contribue à l'activité socio-économique.

Tableau 4.2.4 Pourcentage des personnes au chômage par niveau d'étude

Niveau d'étude	Garçon	Fille	Total
Sans éducation	1,6%	3,9%	2,9%
Enseignement primaire	3,1%	4,6%	3,8%
Enseignement secondaire	4,6%	7,0%	5,7%
Enseignement supérieur	4,8%	12,5%	8,0%
Total	2,9%	4,8%	3,8%

Source : INSTAT (2011). Enquête périodique auprès des ménages 2010 (EPM 2010)

Par ailleurs, en ce qui le chômage, plus le niveau d'étude est élevé plus le pourcentage de chômeurs augmente. Ceci s'explique largement par des raisons sociales, par exemple par le fait qu'il n'y a pas suffisamment d'emplois pour des femmes ayant achevé des études supérieures et qu'il n'y a pas besoin de connaissances dans les pauvres familles d'agriculteurs⁶ (même avec de l'éducation, la condition de pauvreté ne change pas).

⁶ Dans l'EPM de 2010, 80,5% des personnes qui ont un métier étaient impliquées dans l'agriculture

Tableau 4.2.5 Corrélation entre le niveau d'étude et le métier

Métier	Sans éducation	Enseignement primaire	Enseignement secondaire	Enseignement supérieur	Total
Agriculteur	91,0%	81,7%	59,3%	16,2%	80,5%
Transformateur dans le secteur de l'alimentaire	0,1%	0,4%	0,7%	1,2%	0,3%
Textile	0,3%	1,2%	2,8%	2,4%	1,1%
Construction en bâtiment / artisan et ouvrier	0,3%	1,3%	2,6%	2,2%	1,2%
Autre métier dans le secteur de la fabrication	1,7%	2,0%	2,6%	2,9%	2,0%
Commerce	2,9%	7,4%	13,4%	18,2%	6,9%
Transport	0,3%	1,0%	2,2%	2,7%	1,0%
Organisation médicale privée	0,0%	0,1%	0,5%	2,1%	0,2%
Enseignant dans un établissement privé	0,0%	0,1%	1,6%	8,4%	0,5%
Fonctionnaire	0,2%	0,6%	9,8%	32,1%	2,4%
Autre métier dans le secteur privé	3,2%	4,2%	4,6%	11,6%	4,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : INSTAT (2011). Enquête périodique auprès des ménages 2010 (EPM 2010)

Ce qui saute aux yeux en ce qui concerne la corrélation entre le niveau d'étude et le métier exercé, c'est que bien que les métiers dans le secteur agricole représentent 80,5% du total, le pourcentage de personnes employées dans le secteur agricole parmi les personnes qui ont un niveau d'étude équivalent ou supérieur à l'enseignement secondaire va en diminuant, et, en revanche, le pourcentage de commerçants et de fonctionnaires va en augmentant.

Tableau 4.2.6 Corrélation entre le niveau d'étude et le poste ou la position

Poste / position	Sans éducation	Enseignement primaire	Enseignement secondaire	Enseignement supérieur	Total
Cadre / cadre moyen	0,3%	0,4%	4,8%	28,4%	1,6%
Ouvrier qualifié / salarié	0,4%	1,7%	10,3%	30,1%	3,1%
Ouvrier non qualifié / salarié	2,9%	5,3%	6,4%	5,8%	4,6%
Entrepreneur / propriétaire d'entreprise	43,8%	44,1%	46,5%	26,4%	43,8%
Employé à temps partiel	0,0%	0,0%	0,9%	1,1%	0,2%
Employé de maison	52,5%	48,4%	31,0%	8,3%	46,7%
Autre	0,1%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : INSTAT (2011). Enquête périodique auprès des ménages 2010 (EPM 2010)

Compte tenu du fait que les employés agricoles représentent la majorité de la population active, cela explique facilement en ce qui concerne le poste ou la position que les entrepreneurs et les employés de maison soient nombreux, par contre, parmi les personnes ayant au minimum terminé l'enseignement secondaire, le pourcentage de cadres et cadres moyens, d'ouvriers qualifiés et salariés est élevé.

Tableau 4.2.7 Salaire annuel moyen par niveau d'étude

Niveau d'étude	Garçon		Fille		Total	
Sans éducation	659 000	100,0%	552 000	100,0%	616 000	100,0%
Enseignement primaire	901 000	136,7%	681 000	123,4%	830 000	134,7%
Enseignement secondaire	1 680 000	254,9%	1 451 000	262,9%	1 601 000	259,9%
Enseignement supérieur	3 078 000	467,1%	2 462 000	446,0%	2 839 000	460,9%
Total	1 471 000	223,2%	1 235 000	223,7%	1 388 000	225,3%

Note : Unité : MGA, le pourcentage à droite indique le taux par rapport au salaire annuel d'une personne sans éducation

Source : INSTAT (2011). Enquête périodique auprès des ménages 2010 (EPM 2010)

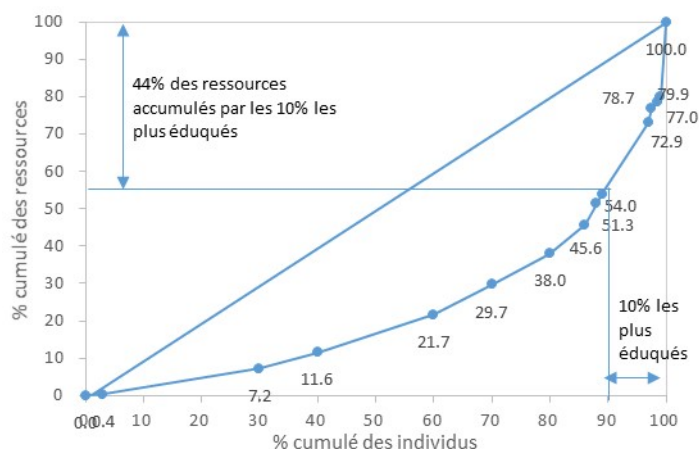
Finalement, les revenus annuels moyens par niveau d'étude font l'objet d'une comparaison. Les revenus annuels des personnes ayant achevé l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire, et l'enseignement supérieur sont respectivement équivalents à 135%, 260% et 460% le salaire annuel d'une personne sans éducation. Comme susmentionné, chaque famille dépense en moyenne 38 600 MGA/an (1 700 yens environ) en frais d'éducation par enfant, ce qui correspond à environ 2% du budget familiale. Le fait de terminer un certain niveau d'enseignement représente un investissement personnel en matière d'éducation, si cela permet d'obtenir un salaire qui compense ces frais d'éducation. Toutefois, les taux d'intérêt en 2011 sont passés de 10,5% à 24,0% (Banque centrale de Madagascar), ce qui élevé. Ceci explique que les familles qui ne trouvent pas l'argent pour couvrir les frais d'éducation, et les familles dont les enfants n'ont pas des notes permettant de terminer un enseignement avec succès soient tentées de choisir de ne pas continuer les études. Contrairement aux taux observés pour les salaires avec un diplôme de l'enseignement secondaire et de l'enseignement, un supplément de 35% pour l'enseignement primaire n'est pas d'un niveau très important par rapport au nombre d'années d'étude nécessaires pour décrocher le certificat.

4.3 Equité

4.3.1 Analyse de l'accumulation des ressources

D'après le MEN (PIE 2013-2015), la couche de 10% de la population ayant le niveau d'éducation le plus élevé bénéficie de 40% des dépenses totales dans l'éducation pour l'année scolaire 2010/2011. Il existe donc une inégalité dans la distribution des dépenses publiques de l'éducation à Madagascar. Cette situation oligopole à la hauteur de 40% place Madagascar juste derrière le Tchad (64%) et la Guinée (52%) parmi les pays de l'Afrique subsaharienne.

Figure 4.3.1 Courbe de Lorenz portant sur l'accumulation des ressources en matière des dépenses d'éducation (2010)



Source : MEN (2012). Plan intérimaire pour l'éducation 2013-2015 (PIE 2013-2015)

4.3.2 Comparaison de l'accès par groupe

Les résultats de l'analyse de l'accès à chaque niveau d'éducation par zone d'habitation (urbaine ou rurale), et par sexe d'après l'Enquête Permanente auprès des Ménages réalisée en 2010 (EPM 2010) figurent au Tableau 4.3.1.

Tableau 4.3.1 Comparaison de l'accès par zone d'habitation, et par sexe

Zones urbaines	Taux net de scolarisation			Taux brut de scolarisation		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
Préscolaire	0,3%	0,3%	0,3%	40,8%	42,7%	41,7%
Primaire	78,9%	81,4%	80,1%	122,9%	120,3%	121,7%
Secondaire 1 ^{er} cycle	33,7%	42,3%	37,8%	67,1%	73,5%	70,2%
Secondaire 2 nd cycle	17,0%	17,5%	17,2%	48,2%	40,2%	44,1%
Supérieur	3,3%	2,9%	3,1%	5,5%	4,9%	5,1%
Zones rurales	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
Préscolaire	0,2%	0,1%	0,1%	14,6%	13,2%	13,9%
Primaire	70,8%	73,0%	71,9%	117,2%	117,1%	117,2%
Secondaire 1 ^{er} cycle	18,0%	20,4%	19,2%	39,3%	35,6%	37,5%
Secondaire 2 nd cycle	3,3%	3,5%	3,4%	8,5%	7,6%	8,1%
Supérieur	0,5%	0,5%	0,5%	1,0%	0,9%	1,0%
Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
Préscolaire	0,2%	0,1%	0,2%	19,1%	18,3%	18,7%
Primaire	72,4%	74,5%	73,4%	118,3%	117,6%	118,0%
Secondaire 1 ^{er} cycle	21,0%	24,5%	22,7%	44,7%	42,7%	43,7%
Secondaire 2 nd cycle	6,0%	6,7%	6,3%	16,5%	15,1%	15,8%
Supérieur	1,1%	1,0%	1,1%	2,0%	1,8%	1,9%

Source : INSTAT (2011). Enquête périodique auprès des ménages 2010 (EPM 2010)

(1) Comparaison de l'accès par zone d'habitation

Une comparaison du taux net de scolarisation dans les zones urbaines et dans les zones rurales indique un écart de 8,2 points dans l'enseignement primaire, 18,6 points dans l'enseignement secondaire du premier cycle, et de 13,8 points dans l'enseignement secondaire du second cycle en matière d'accès à l'éducation aux dépens des zones rurales. Bien que cet écart soit moins prononcé pour le taux brut de scolarisation que pour

le taux net en ce qui concerne l'enseignement primaire, pour ce qui est de l'enseignement secondaire du premier cycle et de l'enseignement secondaire du second cycle l'écart par rapport au taux net de scolarisation s'amplifie. En effet, la scolarisation des enfants et des jeunes au-dessus de l'âge de scolarisation stipulé est évidemment plus difficile dans les zones rurales.

(2) Comparaison de l'accès par sexe

Une comparaison du taux net de scolarisation des filles et des garçons indique un écart de 2,1 points dans l'enseignement primaire, 3,5 points dans l'enseignement secondaire du premier cycle, et de 0,7 points dans l'enseignement secondaire du second cycle, le taux de scolarisation des filles étant plus élevé que celui des garçons. La tendance est la même dans les zones urbaines et dans les zones rurales. Par contre, une attention particulière au taux brut de scolarisation révèle le contraire pour l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire du premier cycle et l'enseignement secondaire du second cycle, le taux de scolarisation des garçons étant légèrement plus élevé. En effet, en ce qui concerne les enfants et les jeunes au-dessus de l'âge de scolarisation stipulé, il s'avère que l'environnement favorise davantage les garçons que les filles en matière de continuité de la scolarité.

(3) Comparaison de l'accès par région

Les résultats de l'analyse de l'accès à chaque niveau d'éducation par région d'après l'Enquête Permanente auprès des Ménages réalisée en 2010 (EPM 2010) figurent au Tableau 4.3.2.

Tableau 4.3.2 Comparaison de l'accès par région

	Taux net de scolarisation			Taux brut de scolarisation		
	Primaire	Collège	Lycée	Primaire	Collège	Lycée
Analamanga	87,1%	48,1%	20,8%	122,0%	72,5%	37,5%
Vakinankaratra	81,4%	33,3%	4,3%	122,0%	56,2%	9,5%
Itasy	85,7%	24,3%	9,9%	130,3%	37,5%	18,8%
Bongolava	70,7%	18,1%	5,1%	116,5%	31,7%	12,7%
Haute Matsiatra	75,8%	21,7%	2,9%	117,5%	44,0%	12,1%
Amoron'i Mania	75,9%	29,9%	7,2%	122,6%	44,6%	20,6%
Vatovavy Fitovinany	79,3%	12,4%	3,8%	137,7%	30,5%	13,6%
Ihorombe	73,7%	17,9%	6,3%	115,6%	42,5%	19,3%
Atsimo Atsinanana	53,5%	5,1%	0,6%	87,3%	19,8%	3,9%
Atsinanana	79,8%	22,9%	3,3%	135,7%	47,5%	13,4%
Analanjirifo	83,6%	16,7%	5,5%	136,8%	40,9%	14,9%
Alaotra Mangoro	82,7%	33,1%	9,4%	125,0%	57,2%	15,5%
Boeny	58,8%	18,1%	6,5%	100,8%	38,4%	16,4%
Sofia	77,6%	17,0%	1,7%	130,9%	55,2%	11,1%
Betsiboka	66,2%	13,4%	0,6%	104,9%	27,4%	2,8%
Melaky	51,0%	5,6%	1,9%	81,8%	11,5%	3,0%
Atsimo Andrefana	51,5%	20,4%	7,1%	77,9%	37,6%	17,3%
Androy	54,8%	7,7%	0,7%	98,7%	24,1%	7,7%
Anosy	53,7%	9,1%	2,7%	87,6%	15,9%	7,6%
Menabe	62,7%	21,2%	4,6%	98,0%	44,3%	13,9%
DIANA	76,8%	32,1%	9,8%	122,3%	62,1%	37,0%
SAVA	81,5%	18,5%	2,0%	158,6%	40,7%	9,1%
Tout le pays	73,4%	22,7%	6,3%	118,0%	43,7%	15,8%

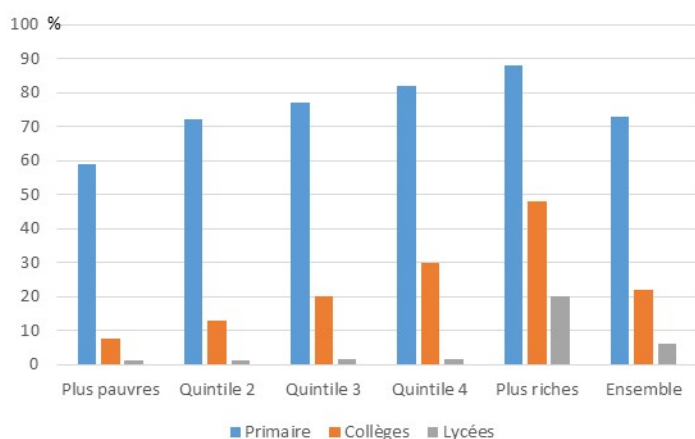
Source : INSTAT (2011). Enquête périodique auprès des ménages 2010 (EPM 2010)

Les résultats de ces analyses indiquent que dans la banlieue d'Antananarivo (régions d'Analamanga, de Vakinankaratra, d'Itasy), l'Est (les régions d'Atsinanana, d'Analanjirifo, d'Alaotra, de Mangoro), le Nord (région de Sava), le taux de scolarisation est élevé, mais dans l'Ouest (région de Melaku), dans le Sud (régions d'Androy, d'Anosy, d'Atsimo, d'Atsinanana) le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire est dans la plage des 50%, et le taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire du premier cycle en dessous de 10%, ce qui est extrêmement faible et fait ressortir les disparités régionales. Ainsi, les régions confrontées à un faible taux de scolarisation abritent toutes une zone désertique peu peuplée, et il est fréquent qu'il n'y ait pas encore d'école dans des zones pouvant être reliés par des navettes scolaires à partir des hameaux dispersés pratiquant l'élevage et l'agriculture.

(4) Comparaison de l'accès par tranche de revenus

La Figure 4.3.1 présente une comparaison de l'accès à l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire du premier cycle et l'enseignement secondaire du second cycle par revenus répartis sur 5 tranches. Dans la tranche la plus aisée, environ 90% des enfants et des jeunes ont accès à l'enseignement primaire, 50% à l'enseignement secondaire du premier cycle, et 20% à l'enseignement secondaire du second cycle. Par contre, dans la tranche la plus défavorisée, bien que 60% des enfants aient accès à l'enseignement primaire, moins de 10% sont en mesure de poursuivre au collège. Pour ce qui est de l'accès à l'enseignement secondaire du second cycle, c'est-à-dire les jeunes en mesure de fréquenter le lycée, il s'agit quasiment exclusivement de la couche de la population la plus aisée.

Figure 4.3.1 Comparaison de l'accès par tranche de revenus



Source : INSTAT (2011). Enquête périodique auprès des ménages 2010 (EPM 2010)

4.3.3 Analyse de l'équité des résultats d'apprentissage

(1) Comparaison des résultats d'apprentissage par zone d'habitation

Le redoublement et l'abandon, qui font également partie des résultats d'apprentissage dans l'enseignement primaire, sont plus fréquents en zone rurale qu'en zone urbaine, l'écart entre les deux étant de l'ordre de 2 à 3 points. Un écart plus réduit en matière d'accès (8,2 points) est estimé dans les zones rurales dès l'étape de la fréquentation des écoles primaires, suivant la compréhension des parents vis-à-vis de l'éducation et le milieu d'apprentissage plus ou moins favorable à la maison.

Tableau 4.3.3 Situation du passage en classe supérieure par zone d'habitation (enseignement primaire)

Sexe	Redoublement			Abandon		
	Zones urbaines	Zones rurales	Total	Zones urbaines	Zones rurales	Total
Garçon	13,8%	15,4%	15,1%	4,5%	6,7%	6,3%
Fille	13,2%	14,9%	14,6%	3,8%	6,8%	6,3%
Total	13,5%	15,2%	14,8%	4,2%	6,8%	6,3%

Source : INSTAT (2011). Enquête périodique auprès des ménages 2010 (EPM 2010)

(2) Comparaison des résultats d'apprentissage par sexe

La situation du passage en classe supérieure de l'école primaire au collège est meilleure chez les filles que chez les garçons. Toutefois, à l'étape du lycée, la proportion des filles qui redoublent ou qui abandonnent est supérieure à celle des garçons. Il est supposé que cela s'explique par les attentes vis-à-vis des jeunes filles, tels que les travaux ménagers et le mariage, et il peut être considéré qu'il y a des disparités entre les filles et les garçons.

Tableau 4.3.4 Situation du passage en classe supérieure des élèves chez les filles et les garçons

Niveau d'enseignement	Garçon			Fille		
	Passage en classe supérieure	Redoublement	Abandon	Passage en classe supérieure	Redoublement	Abandon
Enseignement primaire	78,6%	15,1%	6,3%	79,1%	14,6%	6,3%
Enseignement secondaire du premier cycle	78,7%	11,8%	9,5%	82,1%	8,3%	9,7%
Enseignement secondaire du second cycle	76,0%	14,1%	9,9%	66,3%	17,9%	7,2%
Enseignement primaire - enseignement secondaire du second cycle	78,5%	14,5%	7,0%	79,2%	13,7%	7,2%

Source : INSTAT (2011). Enquête périodique auprès des ménages 2010 (EPM 2010)

(3) Comparaison des résultats d'apprentissage par région

La situation du passage en classe supérieure, du redoublement, de l'abandon des élèves de l'école primaire, du collège, du lycée par région d'après l'Enquête Permanente auprès des Ménages réalisée en 2010 (EPM 2010) est indiquée au Tableau 4.3.5.

Tableau 4.3.5 Situation du passage en classe supérieure des élèves par région

Région	Enseignement primaire			Enseignement secondaire du premier cycle			Enseignement secondaire du second cycle		
	Passage en classe supérieure	Redoublement	Abandon	Passage en classe supérieure	Redoublement	Abandon	Passage en classe supérieure	Redoublement	Abandon
Analamanga	81,7%	13,0%	5,4%	81,5%	9,2%	9,3%	74,1%	13,1%	12,8%
Vakinankaratra	83,3%	11,7%	5,0%	90,3%	4,3%	5,4%	39,4%	37,1%	23,5%
Itasy	81,3%	10,7%	8,1%	82,4%	11,5%	6,1%	62,9%	30,2%	6,9%
Bongolava	71,6%	19,9%	8,6%	84,3%	1,9%	13,8%	53,1%	19,2%	27,7%
Haute Matsiatra	79,7%	13,6%	6,7%	88,0%	5,1%	6,9%	74,3%	13,4%	12,3%
Amoron'i Mania	83,7%	9,8%	6,4%	86,3%	9,4%	4,3%	92,3%	2,1%	5,6%
Vatovavy Fitovinany	81,4%	14,0%	4,6%	82,0%	6,6%	11,4%	78,3%	12,7%	9,0%
Ihorombe	87,8%	9,8%	2,5%	71,8%	16,7%	11,5%	82,5%	16,3%	1,3%
Atsimo Atsinanana	64,4%	17,4%	18,2%	74,6%	20,8%	4,6%	73,8%	15,9%	10,3%
Atsinanana	83,2%	11,8%	5,0%	80,4%	9,2%	10,4%	56,8%	15,8%	27,4%
Analanjirifo	71,8%	22,4%	5,8%	68,0%	16,8%	15,2%	73,4%	19,9%	6,7%
Alaotra Mangoro	79,7%	14,5%	5,9%	82,4%	3,3%	14,3%	52,9%	22,4%	24,6%
Boeny	78,9%	14,3%	6,8%	77,5%	11,4%	11,1%	76,1%	5,7%	18,3%
Sofia	77,7%	18,9%	3,4%	81,4%	12,6%	6,0%	72,5%	19,2%	8,4%
Betsiboka	69,6%	18,1%	12,3%	68,9%	11,4%	11,1%	47,3%	37,7%	15,0%
Melaky	66,1%	25,7%	8,1%	88,4%	11,6%	0,0%	49,7%	29,1%	21,2%
Atsimo Andrefana	80,1%	14,1%	5,8%	73,0%	18,7%	8,3%	62,6%	28,1%	9,3%
Androy	72,1%	23,4%	4,5%	85,0%	8,9%	6,1%	100,0%	0,0%	0,0%
Anosy	74,2%	14,3%	11,5%	73,4%	7,8%	18,8%	83,8%	14,2%	2,1%
Menabe	75,4%	15,7%	8,9%	76,1%	11,6%	12,3%	86,4%	2,4%	11,2%
DIANA	84,0%	12,7%	3,4%	75,2%	12,2%	12,7%	72,2%	15,2%	12,6%
SAVA	78,7%	16,1%	5,2%	70,0%	17,7%	12,3%	83,7%	16,4%	0,0%
Tout le pays	78,9%	14,9%	6,3%	80,3%	10,1%	9,6%	71,5%	15,9%	12,7%

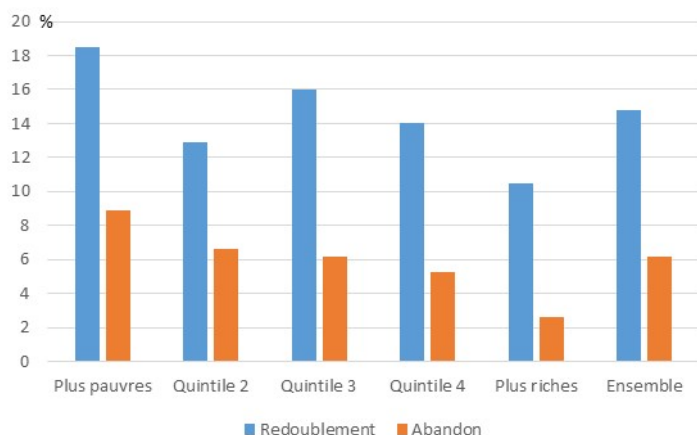
Source : INSTAT (2011). Enquête périodique auprès des ménages 2010 (EPM 2010)

Etant donné que plus le niveau d'éducation augmente plus le nombre d'échantillons diminue, il est nécessaire de faire attention à la possibilité que les données soient erronées en ce qui concerne la situation de l'enseignement secondaire de second cycle, et ce particulièrement dans les zones rurales, mais simplement avec les pourcentages des redoublements et des abandons dans l'enseignement primaire, l'existence de disparités est évidente suivant la région.

(4) Comparaison des résultats d'apprentissage par tranche de revenus

La situation du redoublement et de l'abandon dans l'enseignement primaire pour les 5 tranches de revenus est indiquée à la Figure 4.3.2. Elle met en évidence le fait que plus les revenus sont élevés, plus le redoublement et l'abandon sont bas.

Figure 4.3.2 Situation de passage en classe supérieure par tranche de revenus.



Source : INSTAT (2011). Enquête périodique auprès des ménages 2010 (EPM 2010)

4.3.4 Tendances de l'éducation pour les élèves ayant des besoins particuliers, et de l'éducation inclusive

Les écoles primaires de l'enseignement public comptent une seule école pour enfants handicapés à Antananarivo, et celle-ci accueille les enfants ayant des difficultés à évoluer dans les écoles primaires ordinaires. Par ailleurs, l'enseignement privé compte également des écoles primaires similaires. Tenant compte de la tendance de l'éducation inclusive, le MEN inclut la conception de l'accès facile dans les normes de construction des installations afin que les écoles ordinaires puissent également accueillir des enfants handicapés qui se déplacent en fauteuil roulant ou avec des béquilles.

Le dernier questionnaire de l'étude statistique sur l'éducation contient pour la première fois les catégories de troubles suivants 1) moteurs 2) vue, 3) ouïe, 4) langage, 5) capacité mentale, concernant les élèves souffrant de handicaps, et il est anticipé que ces mesures permettront de faciliter l'éducation des enfants handicapés à l'avenir. (MEN et la CISCO d'Antananarivo ville)

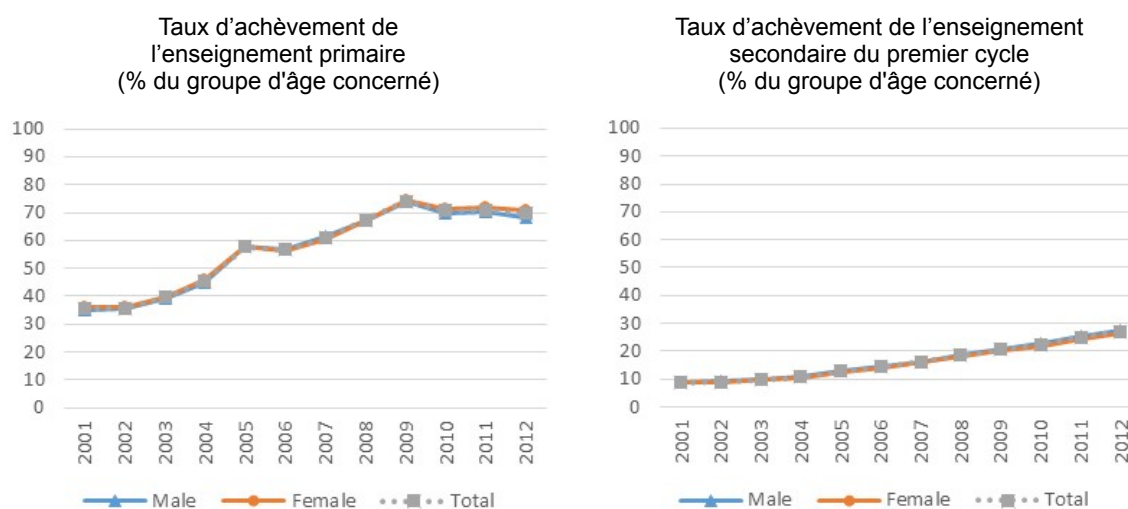
4.4 Qualité de l'éducation

4.4.1 Situation des résultats d'apprentissage

(1) Taux d'achèvement

Le taux d'achèvement de l'enseignement primaire en 2012 était de 69,5% au total, 70,9% pour les filles et 68,2% pour les garçons, par rapport à la population en âge d'achever l'enseignement primaire. De même, le taux d'achèvement de l'enseignement secondaire du premier cycle était de 27,0% au total, 26,5% pour les filles et 27,5 pour les garçons.

Figure 4.4.1 Taux d'achèvement de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire du premier cycle



Source : Banque mondiale (2014). Données mondiales

Le taux d'achèvement de l'enseignement primaire s'est considérablement amélioré depuis 2001, où il se situait dans la plage des 35%, mais depuis 2009 il montre des signes de déclin. En ce qui concerne l'enseignement secondaire du premier cycle, bien qu'il soit encore comparativement faible, il s'est fortement amélioré au cours de la dernière décennie. (Données mondiales, la Banque mondiale)

(2) Résultats des examens nationaux standardisés

À Madagascar, les élèves doivent passer 2 examens, le CEPE à la fin de la 5e année d'école primaire (CM2), et le BEPC à la fin de la 4e année de collège. Le taux de réussite au CEPE pour l'année scolaire 2012/2013 était de 74,3% à l'échelle nationale, les absents étant comptabilisés dans les échecs. Par région, la région d'Analamanga qui abrite la capitale enregistre un taux de réussite élevé de 86,5%, tandis que le taux régional le plus bas est de 52,9%. Le taux de réussite au BEPC était pour sa part de 45,7% au niveau national, variant considérablement de 71,0% à 26,48% entre la région la plus élevée et la région la plus faible.

Le CEPE et le BEPC, qui sont des examens de compétence visant l'obtention d'un diplôme, n'ont pas comme objectif de mesurer les résultats d'apprentissage et distinguent uniquement la réussite et l'échec. Afin de surveiller l'amélioration de la qualité de l'éducation en continu, le MEN examine la possibilité d'introduire un test d'aptitude aux études commun à tout le pays s'inspirant du PASEC décrit ci-dessous. (MEN)

(3) Résultats du test d'aptitude aux études international / régional (PASEC⁷)

Madagascar a participé au test d'aptitude aux études du PASEC visant les pays de l'Afrique francophone à 2 reprises, en 1997/1998 et 2004/2005. En outre, dans le but de préparer le Plan Intérimaire pour l'Education

⁷ Test d'aptitude aux études visant les élèves de 2e et de 5e années de l'école primaire en Afrique francophone. Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Conférence des ministères de l'Education des pays ayant le français en partage (CONFEMEN)

(PIE 2013-2015), un test similaire au PASEC a été mis en œuvre en 2011/2012. Les résultats de ces 3 tests d'aptitude aux études figurent au Tableau 4.4.1. Ces résultats révèlent que les acquisitions des connaissances scolaires se dégradent au fil de ces tests.

Tableau 4.4.1 Evolution des résultats du test PASEC

	PASEC 1997/98	PASEC 2004/05	MEN 2011/12
Français	42,6	31,4	26,8
Arithmétique	59,1	51,3	40,0
Malagasy	S/O	50,0	43,5

Note : Le PASEC est basé sur 100 points

Source : MEN (2012). Plan intérimaire pour l'éducation 2013-2015 (PIE 2013-2015)

Par ailleurs, sur la base des résultats du PASEC de 2003/2004 à 2008/2009, une comparaison de l'acquisition des connaissances scolaires dans d'autres pays de l'Afrique francophones pour le français et l'arithmétique figure au Tableau 4.4.2. Madagascar occupait la première place parmi les 11 pays pour l'arithmétique, mais il se situait en dessous de la moyenne pour le français. D'autre part, les résultats du test d'aptitude aux études similaire au PASEC (26,8) mis en œuvre en 2011/2012 par le MEN placeraient Madagascar à la dernière place du classement des pays du PASEC. (MEN)

Tableau 4.4.2 Résultats du test PASEC et comparaison avec les pays de l'Afrique francophone

Pays	Année de mise en œuvre du PASEC	Français	Arithmétique
Tchad	2004	31,7	33,9
Bénin	2005	31,6	32,5
Cameroun	2005	53,4	46,8
Madagascar	2005	36,9	52,6
Gabon	2006	61,4	44,3
Burkina Faso	2007	37,7	38,5
Congo	2007	36,9	36,4
Sénégal	2007	40,6	42,1
Burundi	2009	41,6	45,0
Côte d'Ivoire	2009	37,3	27,3
Maroc	2009	33,6	36,5
Moyenne		40,2	39,6

Source : MEN (2012). Plan intérimaire pour l'éducation 2013-2015 (PIE 2013-2015)

4.4.2 Milieu d'apprentissage

(1) Effectifs par salle de classe

Comme indiqué au Tableau 4.4.3, le nombre d'élèves par salle de classe pour l'année scolaire 2010 / 2011 était de 47,33 dans les écoles publiques et de 22,60 dans les écoles privées pour l'enseignement primaire, et de 57,82 et 34,11 respectivement pour l'enseignement secondaire du premier cycle. Dans les deux cas, les écoles privées offrent un meilleur milieu d'apprentissage. Dans l'enseignement primaire, le nombre d'élèves par classe était supérieur à 60 dans 3 régions et à 70 dans 1 région. Dans l'enseignement secondaire du premier cycle, le nombre d'élèves par classe était supérieur à 60 dans 8 régions et à 80 dans 2 régions. (MEN)

Tableau 4.4.3 Effectifs par salle de classe

Région	Enseignement primaire			Enseignement secondaire du premier cycle		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Analamanga	41,16	16,28	24,70	51,34	30,51	37,15
Vakinankaratra	48,24	27,70	39,52	54,75	34,94	44,53
Itasy	47,76	28,96	39,66	54,85	33,81	44,61
Bongolava	50,29	35,79	44,93	52,29	42,83	48,08
Haute Matsiatra	44,23	27,27	38,97	56,52	36,91	49,45
Amoron'i Mania	32,33	29,89	31,97	39,77	25,97	36,47
Vatovavy Fitovinany	50,37	25,74	47,96	55,55	35,40	51,59
Ihorombe	44,12	28,74	40,65	52,69	39,96	47,34
Atsimo Atsinanana	56,53	25,61	54,98	59,47	40,05	56,75
Atsinanana	45,12	21,77	41,21	61,06	41,86	54,84
Analanjirifo	46,94	27,74	45,47	80,83	41,18	68,05
Alaotra Mangoro	40,41	21,63	36,60	47,13	32,07	42,08
Boeny	49,06	21,49	38,04	54,60	34,69	42,16
Sofia	44,80	31,01	43,19	73,47	41,10	61,63
Betsiboka	46,34	33,32	44,91	46,75	30,25	42,19
Melaky	49,75	31,38	48,25	34,44	23,80	31,66
Atsimo Andrefana	62,31	26,43	51,49	68,67	31,54	52,56
Androy	70,97	46,90	68,45	82,01	47,61	74,68
Anosy	55,01	35,82	52,03	65,19	54,15	61,54
Menabe	61,86	23,75	51,16	53,95	36,65	46,34
DIANA	43,16	25,23	36,46	64,86	43,15	52,46
SAVA	50,87	21,15	43,59	68,67	32,47	53,74
Tout le pays	47,33	22,60	39,62	57,82	34,11	46,74

Source : MEN (2014). Annuaire statistique 2010/11

(2) Nombre d'élèves / de classes avec le système de roulement / les classes à années multiples

Le MEN n'a pas de données concernant le nombre d'écoles qui appliquent le système de roulement et les classes à années multiples. Toutefois, il classe les établissements scolaires en 3 catégories suivant le nombre d'heures de cours par semaine : Standard - 27h30, Intermédiaire - 25h00, et Court - moins de 25h00. Le résultat de ce classement est indiqué à l'Annexe 4-2, mais le nombre d'enfants et l'affectation du nombre de classes, supposant que la plupart des régimes de roulement appliquent 25 heures et les classes à années multiples moins de 25 heures, sont indiqués au tableau ci-dessous.

Tableau 4.4.4 Valeurs estimatives du nombre d'élèves et du nombre de classes avec une gestion des classes en ayant recours au régime de roulement et aux classes à années multiples

	Plein-temps	Roulement	Années multiples
Nombre d'enfants	3 496 713	961 340	155 185
Nombre de classes	115 785	31 833	5 139
Proportion	75,8%	20,8%	3,4%

Note : Etant donné que les statistiques de l'éducation ne collectent pas les données concernant la gestion des classes ayant recours au régime de roulement et aux classes à années multiples, le nombre d'heures de cours par semaine est une estimation.

Le nombre de classes est obtenu en divisant le nombre d'enfants par la moyenne du nombre d'enfants par classe (30,2 personnes).

Source : MEN (2015). Annuaire statistique 2013/2014

En réalité, il y a des écoles en zone urbaine qui assurent 27 heures et demie de cours tout en appliquant le

régime de roulement en commençant les cours tôt le matin jusqu'au soir. Par conséquent, la réalité ne correspond pas toujours au portrait tracé par le tableau figurant ci-dessus.

(3) Nombre d'heures de cours

Il existe dans l'enseignement primaire 3 types d'horaire : 1) l'horaire court appliqué avec les classes à années multiples (15h30 par semaine), 2) l'horaire intermédiaire appliqué avec le système à double vacation (25h00 par semaine), et 3) l'horaire standard appliqué avec le système ordinaire à temps-plein (27h30 par semaine). Des emplois du temps de l'horaire standard et de l'horaire intermédiaire sont présentés au tableau ci-dessous.

Tableau 4.4.5 Nombre d'heures standard dans l'enseignement primaire

Matière	27h30					25h00				
	1ère année CP1	2e année CP2	3e année CE	4e année CM1	5e année CM2	1ère année CP1	2e année CP2	3e année CE	4e année CM1	5e année CM2
Malagasy	8h00	7h00	6h00	6h00	6h00	8h00	7h00	5h00	5h00	5h00
Français	6h00	6h00	6h00	6h00	6h00	5h00	6h00	4h00	4h00	4h00
Arithmétique	5h00	5h00	5h00	5h00	5h00	5h00	5h00	5h00	5h00	5h00
Morale / sciences sociales	1h30	1h30	1h30	1h30	1h30	1h30	1h30	1h30	1h30	1h30
Education physique	1h00	1h00	1h00	1h00	1h00	0h30	0h30	0h45	0h45	0h45
Récitation	1h20	1h20	0h50	0h40	0h40	0h40	0h40	0h50	0h40	0h40
Musique	1h00	1h00	0h20	0h20	0h20	0h20	0h20	0h20	0h20	0h20
Dessin	1h00	1h00	0h20	0h20	0h20	0h20	0h20	0h20	0h20	0h20
Activités périscolaires	1h00	2h00	1h00	1h00	1h00	2h00	2h00	2h00	2h00	2h00
Histoire	-	-	1h00	1h00	1h00	-	-	1h00	1h00	1h00
Géographie	-	-	1h00	1h30	1h30	-	-	1h00	1h30	1h30
Connaissances générales	-	-	1h30	1h30	1h30	-	-	1h15	1h30	1h30
Ecriture	-	-	0h20	-	-	-	-	0h20	-	-
Récréation	1h40	1h40	1h40	1h40	1h40	1h40	1h40	1h40	1h40	1h40
Total	27h30	27h30	27h30	27h30	27h30	25h00	25h00	25h00	25h00	25h00

Note : En vertu de la réglementation en vigueur les cours sur un fond coloré sont enseignés en français.

Source : MEN (2012). Plan intérimaire pour l'éducation 2013-2015 (PIE 2013-2015)

Le nombre d'heures stipulé s'élève donc à 960 heures de cours par an, mais dans la réalité, suivant les enseignants, il est rare que ce nombre d'heures soit assuré. D'après l'enquête dans les 10 écoles cibles de l'AGEMAD⁸ dans 6 régions en 2011, un quart du temps normal des cours (horaires stipulés) est en fait perdu en 1) retard au démarrage du cours, départ de l'école avant la fin des cours, prolongation de la récréation, sinistres naturels, jour d'examen et autres imprévus du calendrier, et 2) participation des enseignants à des réunions, formations organisées par le MEN et les organismes d'aide. D'après l'enquête portant sur la présence des enseignants des élèves en 5e année de primaire en 2012, il s'avère que 29 jours en moyenne par an étaient pris en tant que congés. (MEN)

⁸ Amélioration de la gestion de l'éducation à Madagascar

4.4.3 Système d'approvisionnement et de distribution du matériel didactique

En ce qui concerne les manuels scolaires, il est stipulé qu'un (1) exemplaire est prévu par élève et par matière principale, mais la réalité est assez éloignée de ce principe. D'après l'enquête menée par le MEN en 2012, le pourcentage d'un (1) manuel pour 2 élèves en 5e année dans les écoles primaires cibles de l'enquête en question était de 55% pour le français, 58% pour l'arithmétique, et de 71% pour le malagasy. Dans 10% des écoles, le ratio livre / enfant était de 1/6 pour les 3 matières considérées. (MEN)

Par ailleurs, dans le Plan Intérimaire pour l'Education (PIE 2013-2015), en raison des efforts de promotion et de maintien de la scolarisation par le biais des aides de partenaires techniques et financiers et l'allègement des frais à la charge des parents, des kits pour les enfants sont distribués tous les ans pour chaque année scolaire. Les kits en question se présentent sous la forme d'un sac contenant des fournitures scolaires telles que des cahiers et crayons différents selon qu'il s'agisse de la première ou de la dernière année, et sont distribués dans chacune des écoles par le biais des Circonscriptions scolaires (CISCO) et les zones administratives et pédagogiques (ZAP). Ces kits ont été distribués à 3,61 millions d'enfants dans tout le pays pour l'année scolaire 2012/2013, et à 4,12 millions pour l'année scolaire 2013/2014.

4.4.4 Définition du niveau des connaissances

Il est stipulé dans la loi de base en vigueur sur l'éducation révisée en 2008 (loi no. 2008-011) que conformément aux droits et devoirs économiques, sociaux et culturels des citoyens garantis par la constitution, l'éducation a pour but de préparer les individus à jouer un rôle proactif dans le développement social, économique et culturel du pays. En particulier, 1) l'autonomie et la coopération, 2) la créativité, 3) l'effort, 4) l'esprit entrepreneurial et de compétition, la reconnaissance de l'efficacité, les capacités de communication, l'inspiration, etc. sont mis en avant.

4.4.5 Système d'attestation de la qualité de l'éducation

(1) Passage en classe supérieure

Dans le système actuel, l'enseignement primaire en 5 ans est divisé en 3 cours, le cours préparatoire (CP), le cours élémentaire (CE), et le cours moyen (CM), le CP et CM durant chacun 2 ans. En principe, le passage de la 1ère année à la 2e année d'un même cours est automatique, mais vu le contexte particulier de Madagascar, il n'est pas rare qu'il en soit autrement. En effet, à Madagascar, les enseignants en charge d'une année sont en charge de la même année également l'année suivante. Par conséquent, les élèves qui n'ont pas maîtrisé le contenu qu'ils étaient supposés maîtriser au cours de l'année scolaire de l'année précédente ne sont pas acceptés par les enseignants en charge de l'année scolaire suivante. (CISCO)

La méthode d'évaluation du passage en classe supérieure adoptée d'ordinaire est la suivante. Les enseignants en charge effectuent des évaluations du niveau d'acquisition de chaque enfant à la fin de chaque trimestre, puis un examen à la fin de l'année scolaire. Ces résultats sont jugés non pas par l'enseignant en charge, mais par une tierce personne telle que l'enseignant responsable du curriculum ou le chef d'établissement qui décide du passage en classe supérieure ou pas de chaque élève. (MEN)

(2) Achèvement

Des examens finaux décisifs sont organisés lors de l'achèvement de la 5^{ème} année de l'enseignement primaire (CEPE), et lors de l'achèvement de l'enseignement secondaire du premier cycle (BEPC). (MEN)

S'agissant du CEPE, les questions communes sont établies / utilisées au niveau de la Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN) rattachée aux anciennes provinces autonomes, et pour le BEPC les questions communes sont établies et utilisées au niveau national. (CISCO)

(3) Système d'inspecteurs et de conseillers pédagogiques

À Madagascar, conformément au système de l'administration des affaires éducatives des régions francophones, un système d'inspecteurs et un système de conseillers pédagogiques sont déployés dans le but d'observer chaque niveau d'enseignement et d'encadrer les enseignants. Toutefois, depuis les années 1990 Madagascar a cessé de former des inspecteurs et il n'en reste plus que deux dans tout le pays. Et l'un d'entre eux atteindra l'âge de la retraite obligatoire en 2015. Les affaires éducatives régionales sont donc administrées par du personnel qui n'a pas suivi de formation formelle pour ce genre de travail.

La situation était la même en ce qui concerne les conseillers pédagogiques, mais, vu la priorité élevée dont ils faisaient l'objet, une formation a été réinstaurée à l'Institut national de la Formation pédagogique (INFP & CRINFP) avec l'aide de partenaires techniques et financiers. Cependant, en 2011, le nombre d'enseignants moyen par conseiller pédagogique était de 173, ce qui ne permet pas dans la pratique d'offrir un encadrement adéquat aux enseignants. En outre, étant donné l'absence du budget nécessaire pour assurer des encadrements itinérants, dans la pratique des encadrements axés sur la formation d'enseignants en cours d'emploi sont organisés plusieurs fois par an au niveau des Circonscriptions scolaires (CISCO). Les zones administratives et pédagogiques (ZAP) qui visitent plus fréquemment les écoles s'occupent principalement de la coordination administrative et de la logistique, mais étant donné qu'il y a de nombreuses personnes ayant une expérience d'enseignant et de chef d'établissement dans la communauté locale, peu de personnes au sein du MEN et parmi les partenaires techniques et financiers considèrent que le rôle du conseiller pédagogique est efficace. Pour le moment, les qualifications et les exigences des zones administratives et pédagogiques (ZAP) ne sont pas stipulées, mais dans de nombreux projets d'aide des partenaires techniques et financiers, les chefs d'établissements ainsi que les instructeurs sur le terrain sont la cible de formations. (MEN et partenaires techniques et financiers)

4.4.6 Curriculum

(1) Changement des curricula

La pédagogie par objectifs (PPO) axée sur la maîtrise des manuels s'est imposée depuis 1995, mais l'approche par compétences (APC) basée sur les compétences à acquérir a été introduite en 2003. En 2008, de pair à la réforme du système éducatif, l'approche par situations (APS) qui est une forme d'approche par compétence répondant au besoin de chaque enfant a été introduite dans 20 Circonscriptions scolaires (CISCO) pilotes par le biais de l'aide de ORE-UQAM⁹. Les curricula sont développés sur la base de ces 2 approches, mais l'approche par situations (APS) n'est plus utilisée dans l'établissement des curricula à la

⁹ Université du Québec à Montréal

suite de l'impact du bouleversement politique de 2009.

Tableau 4.4.3 Changement des curricula, du matériel didactique et des manuels

	Circonscription scolaire (CISCO)	1995 - 2003	2003 - 2008	Depuis 2008
Approche	CISCO sous le nouveau système	Pédagogie par objectifs (PPO)	Approche par compétences (APC)	Approche par situations (APS)
	CISCO sous l'ancien système	Pédagogie par objectifs (PPO)	Approche par compétences (APC)	
Curriculum	CISCO sous le nouveau système	Curriculum 1995		Curriculum 2008
	CISCO sous l'ancien système	Curriculum 1995		
Points essentiels de l'encadrement d'apprentissage et d'étude (Manuel d'encadrement des enseignants)	CISCO sous le nouveau système	Points essentiels de l'encadrement par la PPO	Guide APC	Manuel d'encadrement par l'APS
	CISCO sous l'ancien système	Points essentiels de l'encadrement par la PPO	Guide APC	
Manuel / lecture complémentaire	CISCO sous le nouveau système	Série Vola et édition révisée des manuels		
		-	Cahier de situations	Boky et livret
	-	Cahier d'intégrations		
	Autres CISCO	Série Vola et édition révisée des manuels		
-		Cahier de situations		
	-	Cahier d'intégrations		

Source : MEN (2012). Plan intérimaire pour l'éducation 2013-2015 (PIE 2013-2015)

(2) Situation de l'application des curricula

En dehors des 20 Circonscriptions scolaires (CISCO) pilotes cibles du nouveau système, le curriculum de 1995 s'appuyant sur la pédagogie par objectifs est toujours utilisé. Par ailleurs, actuellement, les manuels et le matériel didactique imprimé et distribué jusqu'en 2003 sont utilisés. (MEN)

Les trois approches ne sont pas destinées à conflit. Elles peuvent être utilisées en combinaison en fonction de la scène de classe. Selon le Rapport d'évaluation de l'appui à l'éducation pour le tous à Madagascar (2013) élaboré par l'UNICEF, seule PPO est encore pratiquée au CM2 même dans les CISCO pilotes qui appliquent l'APC.

(3) Moyens et compétences d'élaboration des curricula

Il est jugé au MEN que la transition dans de bonnes conditions vers le nouveau système n'est pas prête, et les nouveaux curricula seront élaborés d'ici 3 à 5 ans, mais étant donné qu'il est nécessaire de mettre en œuvre d'urgence la formation des enseignants et de réimprimer des manuels, jusque là tout est mis en œuvre pour faire face à la situation en utilisant les curricula de 1995 qui sont faciles d'accès même pour les enseignants non fonctionnaires qui n'ont pas suivi de formation pédagogique formelle. Il est déjà anticipé que ce sera le désordre sur le terrain dans les endroits qui mettront en pratique l'approche par compétences, mais le MEN qui élabore les nouveaux curricula devra lui-même faire l'objet d'une préparation minutieuse. (MEN)

4.4.7 Langues d'enseignement

En vertu de la réglementation en vigueur, tous les cours de la 1^{ère} année (CP1) et de la 2^e année (CP2) de l'enseignement primaire sont dispensés en malagasy, et à partir de la 3^e année (CE) l'arithmétique, la géographie, et les connaissances générales (y compris les sciences) sont enseignées en français. Toutefois, dans la pratique, les manuels et le matériel didactique stipulés n'ont pas toujours été distribués, et parmi les enseignants non fonctionnaires, qui représentent 70% des effectifs du personnel enseignant, nombreux sont ceux dont les compétences en français sont insuffisantes, et par conséquent la réglementation est loin d'être respectée. D'autre part, parmi les établissements privés il y en a certains qui enseignent de manière soutenue en français.

À l'heure actuelle, la possibilité de garder le français en tant que matière au lieu de langue d'enseignement est à l'étude, mais dans la pratique les conditions ne sont pas réunies pour enseigner toutes les matières en malagasy, et la polémique bat son plein. En conclusion, cette décision sera reportée au prochain Programme sectoriel de l'éducation (MEN)

4.5 Enseignants

4.5.1 Situation concernant la qualification et l'affectation de l'enseignant

Suite à un quasi-gel de l'embauche de nouveaux enseignants fonctionnaires lié à l'ajustement structurel des années 1980, les effectifs sont aujourd'hui composés d'enseignants fonctionnaires qui arrivent progressivement à l'âge de la retraite obligatoire, et dont le nombre est donc en déclin, et d'enseignants non fonctionnaires, majoritaires en nombre, employés par les FRAM (associations des parents d'élèves) et les communes. (MEN)

(1) Nombre d'enseignants

Comme indiqué au Tableau 4.5.1, bien que le nombre total d'enseignants dans l'enseignement primaire ait augmenté de 41% en 5 ans entre 2005/2006 et 2010/2011, le nombre d'enseignants fonctionnaires diminue et celui d'enseignants non fonctionnaires¹⁰ augmente. Le nombre d'enseignants non fonctionnaires représente les deux tiers du corps enseignants. Cependant, des subventions sont accordées par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers également pour l'embauche d'enseignants non fonctionnaires dans le but d'alléger les frais à la charge des parents. (MEN)

¹⁰ Les enseignants non fonctionnaires comprennent également les enseignants des établissements privés, mais les associations des parents d'élèves (FRAM) auxquelles il est fait référence dans le présent rapport prennent principalement en considération les enseignants employés localement.

Tableau 4.5.1 Nombre d'enseignants dans l'enseignement primaire

Par catégorie d'enseignant	2005/06		2010/11	
	Nombre d'enseignants	Proportion	Nombre d'enseignants	Proportion
Enseignant fonctionnaire	28 177	49%	26 235	33%
Enseignant non fonctionnaire	28 840	51%	54 193	67%
Total	57 017	100%	80 428	100%
Enseignant non fonctionnaire subventionné	25 803	89%	39 585	73%

Source : MEN (2012). Plan intérimaire pour l'éducation 2013-2015 (PIE 2013-2015)

(2) Nombre d'enseignants par type de qualification

Les qualifications des enseignants sont sanctionnées par le CAE et le CAP¹¹, mais celles-ci sont accordées aux personnes ayant achevé le cours de pédagogie formel ou ayant réussi l'examen d'accréditation d'enseignant organisé par le MEN. En outre, il y a des catégories suivant le niveau d'enseignement, primaire, secondaire du premier cycle, secondaire du second cycle, etc. Etant donné que les enseignants non fonctionnaires ne suivent pas de cours de pédagogie formel, plus de 80% d'entre eux ne sont pas qualifiés. Par conséquent, cela signifie que les deux tiers de l'ensemble des enseignants ne possèdent pas de qualifications. (MEN)

(3) Nombre d'enfants scolarisés par enseignant

L'embauche de grande envergure d'enseignants non fonctionnaires a remédié au problème des effectifs excessifs par enseignant dans le primaire. Le nombre d'élèves par enseignant a considérablement baissé, passant de 52 enfants en 2005-2006 à 44 en 2010-2011. Par ailleurs, l'embauche d'enseignants non fonctionnaires a permis de commencer à assurer des enseignants dans les régions reculées où les enseignants fonctionnaires refusent toute affectation. Par région, le nombre d'élèves par enseignant va de 36 à 52, soit une différence de plus de 15 enfants.

D'autre part, étant donné que dans l'enseignement secondaire du premier cycle il faut également des enseignants qui sont en charge seulement d'une matière particulière, en général, il y a plus d'enseignants d'inscrits que dans l'enseignement primaire. Le nombre d'élèves par enseignants pour l'année scolaire 2010/2011 dans l'ensemble du pays était de 32 enfants, enseignement public et privé confondu. Par région, le nombre d'élèves par enseignant va de 25 à 46, soit une différence de plus de 20 enfants. (MEN)

¹¹ Certificat d'aptitude à l'enseignement et Certificat d'aptitude pédagogique, le second étant une qualification de niveau plus élevé.

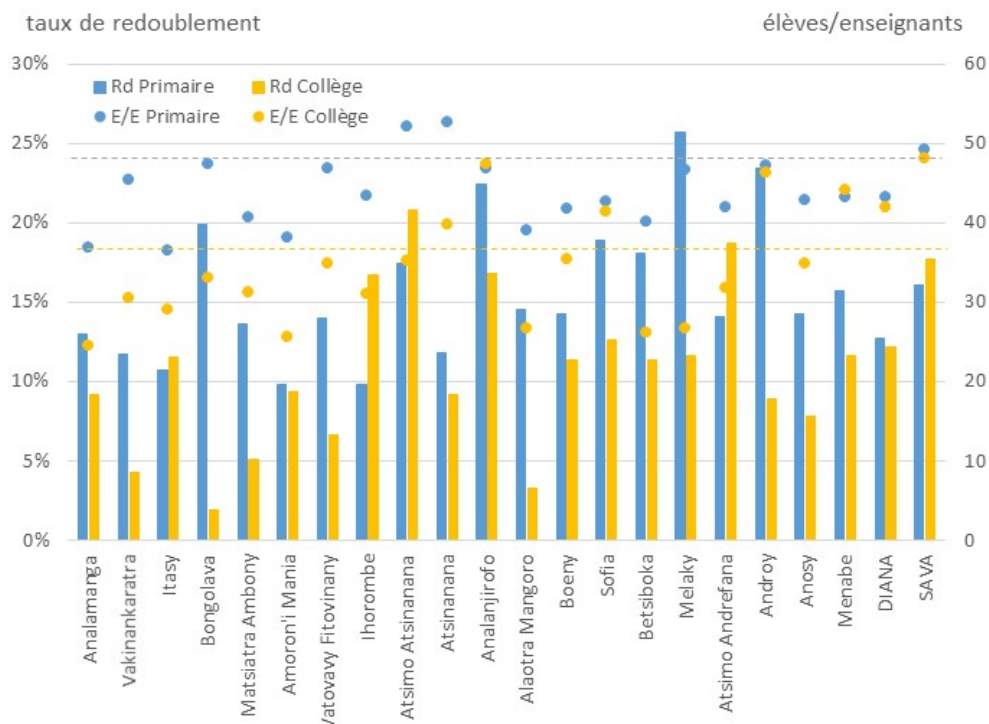
Tableau 4.5.2 Effectifs par enseignant

Région	Enseignement primaire			Enseignement secondaire du premier cycle		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Analamanga	39,79	33,60	36,83	30,77	21,07	24,46
Vakinankaratra	45,60	44,73	45,34	30,57	30,44	30,52
Itasy	34,79	40,75	36,47	29,56	28,45	29,14
Bongolava	49,79	42,54	47,41	30,88	37,19	33,11
Haute Matsiatra	40,22	42,26	40,65	32,48	28,46	31,29
Amoron'i Mania	36,79	50,25	38,18	25,82	24,74	25,63
Vatovavy Fitovinany	47,30	40,50	46,89	35,36	31,61	34,80
Ihorombe	42,95	46,35	43,46	29,37	34,79	31,09
Atsimo Atsinanana	52,07	54,70	52,13	34,81	40,72	35,32
Atsinanana	54,13	41,70	52,74	42,79	32,99	39,86
Analanjirifo	46,67	49,36	46,79	50,97	37,06	47,50
Alaotra Mangoro	38,97	39,09	38,98	27,00	26,03	26,74
Boeny	41,90	41,26	41,76	34,99	35,92	35,46
Sofia	42,22	49,04	42,72	40,86	43,37	41,45
Betsiboka	39,44	50,95	40,18	24,71	34,85	26,22
Melaky	46,35	55,15	46,75	30,45	17,72	26,69
Atsimo Andrefana	42,43	39,91	42,02	33,99	26,78	31,77
Androy	47,36	45,95	47,25	48,26	37,26	46,40
Anosy	43,07	41,28	42,87	34,14	36,69	34,84
Menabe	42,76	47,22	43,29	41,75	49,18	44,07
DIANA	42,85	44,72	43,32	43,56	40,39	42,01
SAVA	50,31	42,74	49,28	50,84	41,39	48,10
Tout le pays	44,01	40,03	43,24	35,03	27,64	32,10

Source : MEN (2014). Annuaire statistique 2010/11

La manière dont ces écarts d'affectation des enseignants impactent les résultats d'apprentissage des élèves est illustrée à la Figure 4.5.1. Les régions dans lesquelles le nombre d'élèves (points) par enseignant est élevé semblent également avoir un taux de redoublement élevé (barres).

Figure 4.5.1 Corrélation entre le nombre d'élèves par enseignant et le taux de redoublement.



Source : Elaboré par l'équipe d'étude de la JICA sur la base du MEN (2012). Annuaire statistique 2010/11, INSTAT (2012). Enquête périodique auprès des ménages 2010 (EPM 2010)

4.5.2 Système de formation des enseignants

(1) Formation des enseignants

Jusqu'en 2003, les candidats étaient recrutés par concours parmi les détenteurs de l'examen d'entrée à l'université (BAC), et étaient formés, dans les 6 Ecoles Normales (EN) du pays situées dans chacune des anciennes provinces autonomes, en tant qu'enseignants qualifiés pour occuper des postes dans les écoles primaires et collèges publics. Conformément au Décret 2003-1077 de 2003, ces Ecoles Normales ont été réorganisées en Institut national de la Formation pédagogique (INFP et CRINFP). Il y a actuellement 25 instituts de formation dans tout le pays, et ceux-ci sont affiliés à la Direction Générale de l'Education Fondamentale et de l'Alphabétisation (DGEFA) du MEN.

Comme dans le cas de l'Ecole Normale, les Instituts nationaux de la Formation pédagogique recrutent également les candidats par concours parmi les détenteurs de l'examen d'entrée à l'université (BAC), et forment en 2 ans, y compris les stages pédagogiques, des enseignants qualifiés. Ils bénéficient d'une bourse pendant la durée de leurs études, et à l'obtention du diplôme d'enseignant lorsqu'ils terminent avec succès leurs études, un poste d'enseignant leur est garanti. Le nombre d'enseignants formés n'est pas fixe et varie d'une année sur l'autre. Après le changement du système scolaire en 2008 du système (5+4+3) au système (7+3+2), des enseignants semi spécialisés (ESS) pour l'enseignement des matières spéciales pour les 6e et 7e années de l'école primaire étaient également formés. Juste avant le bouleversement politique de 2009, afin d'améliorer la qualité des très nombreux enseignants non fonctionnaires et d'établir leurs compétences, la candidature était limitée aux enseignants non fonctionnaires détenteurs de l'examen d'entrée à l'université

(BAC), et la durée de la formation, y compris les stages pédagogiques, avait été réduite à 1 an.

Le nouveau gouvernement formé en janvier 2014 a mis fin à ce système, et depuis l'année scolaire 2015/2016, le processus de sélection est revenu au système précédent, c'est à dire en recrutant des diplômés du lycée détenteurs de l'examen d'entrée à l'université (BAC). Au cours de l'année 2015/2016, un total de 1 000 enseignants du primaire et 500 enseignants du secondaire du premier cycle sont formés dans les 25 Instituts nationaux de Formation pédagogiques que compte Madagascar¹². Par ailleurs, 6 de ces instituts nationaux de Formation pédagogique sont également utilisés pour former 400 conseillers pédagogiques. (MEN)

Tableau 4.5.2 Institut national de la Formation pédagogique

Région	Institut	Formation cible
Analamanga	INFP Mahamsina	En tant que siège social de l'INFP aucune formation n'y est assurée
	CRINFP Benasandratra	EP, EC, CP
	CRINFP Manjakandriana	EP, EC
Vakinankaratra	CRINFP Antsirabe	EP, EC
Itasy	CRINFP Arivonimano	EP, EC
Haute Mahatsiatra	CRINFP Mahazengy	EP, EC, CP
Amoron'i Mania	CRINFP Ambositra	EP, EC
Vatovavy Fitovinany	CRINFP Manajary	EP, EC
Atsimo Atsinanana	CRINFP Farafangana	EP, EC
Antsinanana	CRINFP Augagneur	EP, EC
	CRINFP Mahanoro	EP, EC
Analanjirifo	CRINFP Fenerive Est	EP, EC
	CRINFP Maroantsetra	EP, EC
Alaotra Mangoro	CRINFP Ambatontrazaka	EP, EC
	CRINFP Moramanga	EP, EC
Boeny	CRINFP Mahabibo	EP, EC, CP
Sofia	CRINFP Antsohihy	EP, EC
	CRINFP Mandritsara	EP, EC
Betsiboka	CRINFP Maevatanana	EP, EC
Melaky	CRINFP Maintirano	EP, EC
Atsimo Andrefana	CRINFP EN1 Toliara	EP, EC, CP
	CRINFP Belemboka	EP, EC
Androy	CRINFP Ambovombe	EP, EC
DIANA	CRINFP Ambanja	EP, EC, CP
	CRINFP Antsiranana	EP, EC
SAVA	CRINFP Sambava	EP, EC

Source : MEN

Parmi les candidats des Instituts nationaux de la Formation pédagogique, outre les cours magistraux dans les instituts en question, des stages pédagogiques sont organisés dans les écoles primaires et collèges publics dans les environs. Le programme de formation d'enseignants dans les écoles primaires mis en œuvre en 2012 est présenté au Tableau 4.5.2.

¹² Les cours sont annoncés en mars, concours en juillet, démarrage en septembre

Figure 4.5.2 Opération annuelle de la formation des enseignants (cas de la formation d'enseignants des écoles primaires en 2012)

Module	Cours magistral-1	Cours pratique-1	Cours magistral-2	Cours pratique-2	Cours magistral-3	Cours pratique-3	Cours magistral-4	Total
Psychologie de l'éducation	52		15		16		16	99
Responsabilités des enseignants	12		20		0		0	32
Opération / gestion des écoles	0		0		13		0	13
Technologie de l'information	18		25		7		0	50
Sciences	29		36		4		2	71
APSE	15		10		20		0	45
Arithmétique	18		56		7		4	85
Art et sciences	15		65		20		0	100
Culture / dessin et travaux manuels	21		24		10		10	65
Anglais	20		0		20		0	40
Méthodologie pédagogique	0		22		8		0	30
Malagasy	8		12		0		0	20
Méthodologie pédagogique	12		60		12		16	100
Français	60		0		0		0	60
Méthodologie pédagogique	0		10		25		15	50
Recherche / rapport			23		6		0	29
Nombre d'heures	280		378		168		63	889
Nombre de jours	40	5	54	40	24	50	9	222

Source : INFP (2012). Calendrier de formation des enseignants primaires 2012

(2) Formation des enseignants en poste

Etant donné que les enseignants non fonctionnaires qui n'ont pas suivi de cours de pédagogie sont en majorité écrasante, la formation des enseignants en poste est importante, mais la formation des enseignants en poste est au stade de la mise en œuvre expérimentale faisant partie de projets des partenaires techniques et financiers, et un système de formation d'enseignants en poste, y compris les modules et mécanismes de formation, n'est pas établi. Au sein du MEN, les Instituts nationaux de la Formation pédagogique (INFP et CRINFP) sont également utilisés 3 fois par an pendant les congés, mais les occasions et la qualité de la formation sont insuffisantes.

Par ailleurs, l'emploi du terme « formation des enseignants en poste » fait débat, mais pendant 3 à 5 jours par trimestre, les enseignants des écoles primaires publiques se réunissent tous et organisent des conférences par

zones administratives et pédagogiques (ZAP) ou par groupements auxquels ils appartiennent.¹³ Etant donné que les zones administratives et pédagogiques (ZAP) et les conseillers pédagogiques participent également, la formation des enseignants en poste a un sens, mais certaines personnes considèrent que trois fois par an et une dizaine de jours sont loin du compte. En particulier, la 3e conférence couvrant la notation et les résultats du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), les éléments de formation des enseignants sont restreints. Les enseignants des établissements privés ne sont pas tenus de participer à ces conférences, mais ils en ont la possibilité s'ils le souhaitent. En particulier, en ce qui concerne le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) qui fait l'objet de discussions dans le cadre de la 3e conférence, les élèves des écoles privées devant également passer cet examen, les participants du secteur privé sont nombreux.

Dans l'enseignement secondaire du premier cycle, de telles conférences ne sont pas organisées, et seule la formation au sein de l'établissement scolaire est prévue. (CISCO)

4.5.3 Productivité par rapport à l'introduction d'enseignants

Le nombre d'élèves par enseignant était de 44 dans l'enseignement primaire et de 32 dans l'enseignement secondaire du premier cycle (année scolaire 2010/2011). D'autre part, le taux de rentabilité interne dans l'enseignement primaire était de 48% dans l'enseignement primaire, et de 77% dans l'enseignement secondaire du premier cycle (année scolaire 2010/2011). Par conséquent la productivité quantitative des intrants par enseignant a été calculée comme étant de 21,1 élèves dans l'enseignement primaire, et de 24,6 dans l'enseignement secondaire du premier cycle.

4.5.4 Traitement des enseignants

(1) Enseignant fonctionnaire

Comme pour les fonctionnaires d'autres secteurs, le salaire des enseignants fonctionnaires est décidé en fonction de l'échelon suivant les qualifications et les années d'expérience. Le traitement est généralement stable, et l'enseignant fonctionnaire peut même refuser une mutation dans une autre région.

(2) Enseignant non fonctionnaire

Etant donné que l'embauche de nouveaux enseignants fonctionnaires était gelée, les enseignants non fonctionnaires employés par les associations des parents d'élèves (FRAM) représentent 70% des enseignants. Il est prévu d'encourager la scolarisation en réduisant les frais à la charge des parents et de renforcer la motivation des enseignants en améliorant le traitement des enseignants non fonctionnaires, et le pays ainsi que les partenaires techniques et financiers fournissent graduellement des subventions. Pour l'année scolaire 2012/2013, un montant de 110 000 MGA (environ 5 000 yens) par mois et par enseignant était distribué sur une période de 12 mois (c'est-à-dire même pendant les longues périodes de congés).

¹³ Appelé « Bassin», cela correspond à une commune ou à 2 ou 3 communes

Tableau 4.5.3 Evolution des subventions de l'Etat pour les enseignants non fonctionnaires

	2004/2005	2010/2011	2012/2013
Nombre d'enseignants non fonctionnaires rémunérés	18 000	39 585	45 585
Subvention mensuelle (MGA)	30 000	100 000	110 000
Durée de la subvention (nombre de mois)	7 mois	12 mois	12 mois
Subvention annuelle (MGA)	210 000	1 200 000	1 320 000
Total des subventions aux enseignants non fonctionnaires (MGA)	3 780 000 000	47 502 000 000	60 172 200 000

Source : MEN (2014). Rapport d'avancement, Plan intérimaire pour l'éducation 2013-2015

Toutefois, les enseignants non fonctionnaires qui ont pu obtenir ces subventions représentaient environ 70% du total des ENF. Même lorsque ces subventions ont pu être obtenues, en particulier dans les régions reculées, les procédures sont quelque peu compliquées et prennent du temps, et il n'est pas rare que les transferts accusent du retard et tardent à être perçus.

4.5.5 Engagement et gestion des enseignants

Les postes des enseignants nécessaires suivant la taille des établissements sont stipulés au cas par cas, et en ce qui concerne l'engagement d'enseignements non fonctionnaires, le recrutement revient aux Circonscriptions scolaires (CISCO) après évaluation des postes à pourvoir. La majorité des enseignants non fonctionnaires employés par les associations des parents d'élèves (FRAM) et des communes ont le Brevet d'étude du premier cycle (BEPC) et possèdent des connaissances, mais dans la plupart des cas ils ignorent les méthodes et d'enseignement et ses principes. Le chef d'établissement et les enseignants ayant de l'ancienneté au niveau de l'école, les conseillers pédagogiques au sein des CISCO et les zones administratives et pédagogiques (ZAP) doivent coopérer et mettre en œuvre des encadrements. (CISCO, partenaires techniques et financiers)

Le MEN a promu au cours de 2014/2015 environ 10 000 enseignants non fonctionnaires au rang d'enseignants fonctionnaires. Une action de la même envergure (environ 8 000) est également prévue au cours de l'année 2015/2016. Toutefois, non seulement les diplômes / qualifications et l'expérience sont importants, mais les conditions d'admissibilité telles que l'âge limite fixé à 45 ans sont strictes, et sachant que cette titularisation concerne 10 000 personnes dans les 114 Circonscriptions scolaires (CISCO), seules 80 ou 90 personnes par CISCO bénéficieront de cette action.

5 Système administratif et financier de l'éducation

5.1 Administration des affaires éducatives

5.1.1 Structure et fonctions du secteur de l'éducation

En tant que Service technique déconcentré (STD) du MEN, la structure est composée des Directions régionales de l'Education nationale (DREN) dans les 22 régions, des Circonscriptions scolaires (CISCO) dans les 114 districts, et des Zones administratives et pédagogiques (ZAP) au niveau des communes. Les rôles et les compétences de chacune de ces composantes sont indiqués au Tableau 5.1.1.

Tableau 5.1.1 Rôles et compétences du Ministère de l'Education nationale (MEN) et du Service technique déconcentré (STD)

Niveau gouvernemental	Service technique déconcentré de l'éducation de base	Nombre	Principaux rôles et compétences
Etat	Ministère de l'Education nationale MEN	1	Etablissement de la politique de l'éducation Etablissement et suivi du plan pour l'éducation Préparation du budget et exécution
Région	Direction régionale de l'Education nationale DREN	22	Gestion des établissements scolaires publics / privés par le biais des CISCO Transmission et coordination des politiques et mesures à toutes les CISCO Comptabilisation finale pour les statistiques de l'éducation et coordination entre CISCO
District	Circonscription scolaire CISCO	114	Gestion des établissements scolaires publics / privés dans le district Encadrement / suivi des enseignements par les conseillers pédagogiques Distribution et analyse des questionnaires d'enquête à des fins de statistiques dans le secteur de l'éducation
Commune	Zones administratives et pédagogiques ZAP	environ 1 400	Gestion des établissements scolaires publics / privés dans la commune Soutien logistique Formation des enseignants en poste dans la localité avec la coopération des conseillers pédagogiques
Fokontany (Village)	Ecole	Ecoles primaires 27 719 Collèges 3 878	Mise en œuvre de l'éducation de base Garantie des résultats d'apprentissage Formation des enseignants en poste dans les écoles sous la supervision du chef d'établissement

Note : Le nombre d'établissements indiqué est celui de l'année scolaire 2010/2011

Source : MEN (2015)

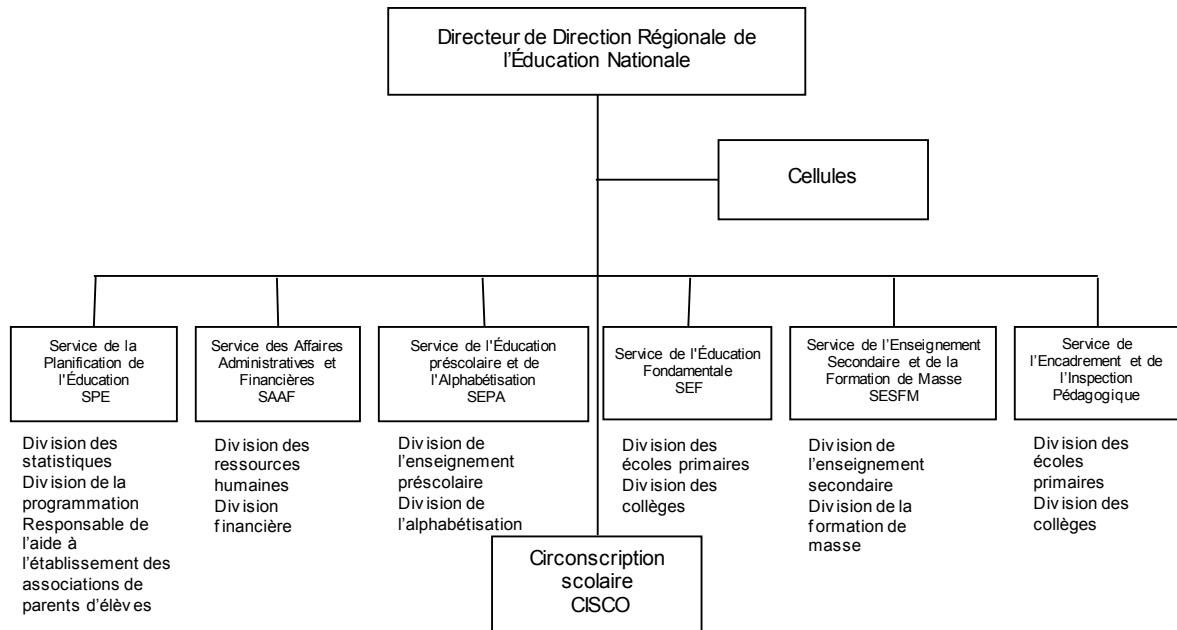
D'après l'enquête sur le terrain, les Circonscriptions scolaires (CISCO) sont en première ligne en ce qui concerne l'administration des affaires éducatives, et les Directions Régionales de l'Education Nationale (DREN) jouent le rôle de coordinateur et d'interface entre le MEN et les CISCO. Les Zones administratives et pédagogiques (ZAP) qui sont en charge des questions éducatives au niveau des communes n'ont pour la plupart pas de bureau, et une personne gère seule les écoles de la commune. Plutôt qu'un bureau scolaire local, une ZAP est en fait un agent de la Circonscription scolaire (CISCO).

Par ailleurs, avec la tendance à la décentralisation, les collectivités territoriales décentralisées que sont les régions et communes, disposent chacune d'une assemblée et d'une autonomie financière. En particulier, la commune est dotée d'un rôle et de compétences importantes dans l'éducation de base, mais dans la pratique pour les composantes qui ne sont pas couvertes dans le cadre du MEN, telles que l'acquisition et la mise à disposition des terrains scolaires, le soutien financier pour les enseignants non fonctionnaires, etc. ce sont les collectivités territoriales décentralisées et leur bonne volonté qui sont mises à profit. L'allocation budgétaire (FDL¹⁴) du gouvernement n'étant pas suffisante, le niveau d'implication varie suivant le chef de la commune et la motivation de l'assemblée vis-à-vis de l'éducation de base. Dans les projets financés par les partenaires techniques et financiers, il arrive que la sensibilisation ou la formation des membres des collectivités territoriales décentralisées soit organisée.

Les structures organisationnelles des Directions Régionales de l'Education Nationale (DREN) et des Circonscriptions scolaires (CISCO) ne sont pas uniformes et varient suivant le nombre d'écoles sur leur territoire de compétence, mais un exemple d'organigramme de chacune de ces structures est présenté dans les figures ci-dessous.

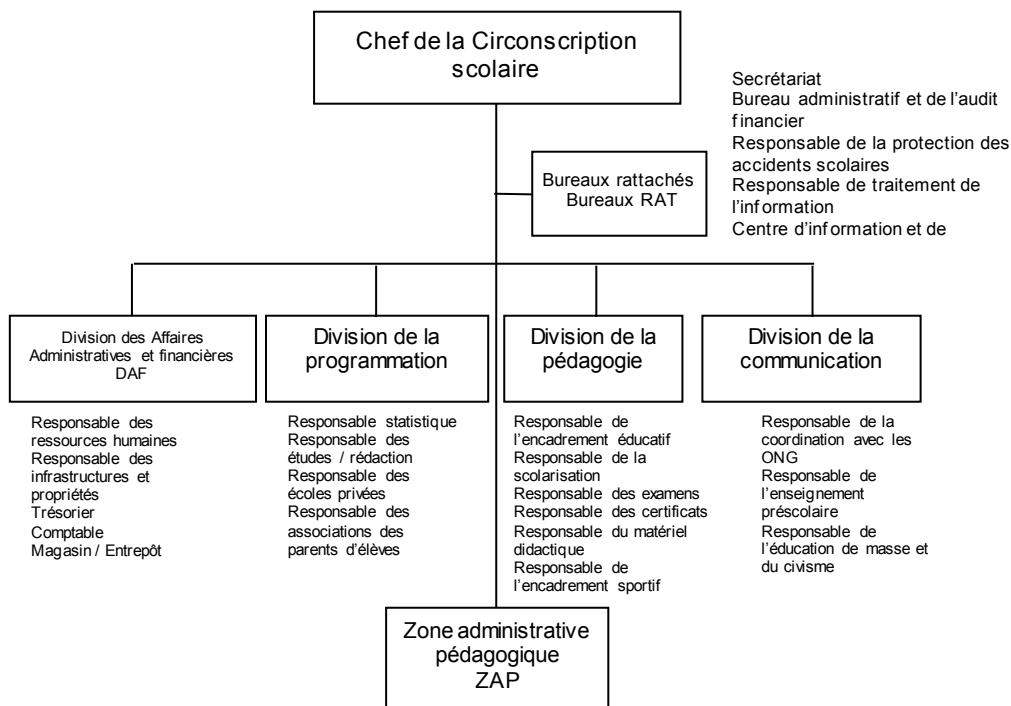
¹⁴ Fonds de développement local

Figure 5.1.1 Exemple d'organigramme de la Direction régionale de l'Éducation nationale (DREN)



Note : Les effectifs varient entre 120 et 20 personnes suivant leur taille
 Source : DREN d'Analamanga (2015)

Figure 5.1.2 Exemple d'organigramme d'une Circonscription scolaire CISCO



Note : Les effectifs varient entre 100 et 10 personnes suivant leur taille
 La CISCO Antananarivo Ville abrite la Division Communication, avec ses 3 sous-divisions, mais les autres CISCO n'en sont pas pourvues.
 Source : CISCO Antananarivo Ville (2015)

La plus petite unité de l'administration des affaires éducatives au niveau des établissements scolaires est le chef d'établissement. Dans un grand établissement, le chef d'établissement occupe ce poste à plein temps et n'a pas de classe à sa charge, et dans certains cas il peut avoir un assistant. Chaque école comporte une association des parents d'élèves (FRAM), celle-ci collecte une adhésion de la part des enfants et des parents, et apporte son soutien à la gestion scolaire effectuée par le chef d'établissement et les enseignants, aux activités de promotion de la scolarisation, et à l'emploi des enseignants dans le but d'améliorer les résultats d'apprentissage. Par ailleurs, elle gère les subventions du MEN et des partenaires techniques et financiers, et un conseil de gestion d'école (FAF (ou CGE)) est également organisé pour la gestion participative de l'école. Le conseil de gestion d'école (FAF (ou CGE)) est défini par le décret no. 2002-1007 du Ministère de l'Education nationale ; il est composé du chef d'établissement, d'un représentant des enseignants, d'un représentant de l'association des parents d'élèves, d'un représentant de la communauté locale (chef du village, etc.), et d'un représentant des élèves, mais son but et les détails comportent des points d'ombre, et, actuellement, son appellation est en cours de révision en FEFFI.

5.1.2 Capacités de gestion du Ministère de l'Education nationale

Le ministre de l'Education nommé par le nouveau gouvernement formé en janvier 2014 a une trentaine d'années, et celui-ci s'est entouré de jeunes talents venus de l'extérieur, sans expérience dans le secteur de l'éducation, aux postes de directeur à la Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF), à la Direction du Patrimoine Foncier et des Infrastructures (DPFI), etc. Dans les autres directions également les directeurs ont été remplacés. Des mesures et actions dynamiques sont attendues, mais le départ du MEN de cadres plus chevronnés n'est pas sans impact négatif.

D'après le groupe de partenaires techniques et financiers, le dialogue et la coopération avec le Ministère de l'Education sont progressivement devenus possibles par le biais de séminaires et d'ateliers de travail, mais le niveau n'est pas rétabli au point de voir le MEN prendre des initiatives pour le développement du secteur de l'éducation.

En ce qui concerne les Circonscriptions scolaires (CISCO), d'après l'enquête sur le terrain dans 2 endroits dont le milieu ambiant est différent, étant donné leur position en première ligne de l'administration des affaires éducatives au quotidien, les capacités de gestion sont jugées supérieures à ce qu'elles étaient auparavant. Ceci s'explique sans doute également par le fait que l'aide directe des partenaires techniques et financiers, telles que l'UNICEF, n'a pas été interrompue sous le gouvernement intérimaire.

En ce qui concerne les Directions Régionales de l'Education Nationale (DREN), seule la région d'Analamanga, qui abrite Antananarivo, a été visée par l'enquête sur le terrain, mais bien que celle-ci ait été établie en 2004 et soit en service depuis plus de 10 ans, la manière dont les tâches sont gérées ne fait pas bonne impression. Toutefois, d'après le directeur de la DREN en question, étant donné qu'il n'y a pas de bureaux indépendants, toutes les sections sont dispersées, ce qui rend difficile la coordination. Etant donné que l'AFD construit les bureaux des Directions Régionales de l'Education Nationale (DREN), aménage l'équipement, et renforce les capacités, il est possible que la situation soit différente dans les autres régions.

5.2 Financement de l'éducation

5.2.1 Dépenses du secteur de l'éducation

(1) Dépenses du secteur de l'éducation, répartition, taux des aides des partenaires techniques et financiers

Les dépenses liées à l'éducation varient grandement entre 1,8% et 3,6% du PIB depuis les années 1990 subissant de plein fouet les impacts politiques et économiques. Après la stabilité politique retrouvée en 2002, les dépenses liées à l'éducation ont augmenté jusqu'à représenter 3,6% du PIB en 2008, mais suite au bouleversement politique de l'année suivante, elles se sont contractées à la hauteur de 3%. En particulier, l'investissement dans l'éducation a considérablement reculé.

Tableau 5.2.1 Evolution des dépenses liées à l'éducation (100 000 000MGA : montant de 2011)

Année	Dépenses liées à l'éducation (y compris tous les sous-secteurs)						
	Total	% / PIB	% / Dépenses publiques	Dépenses courantes Total	Investissements dans le secteur de l'éducation		
					Total	National	Aide étrangère
1990	-	3,0%	17,6%	-	-	-	-
1995	-	1,8%	10,0%	-	-	-	-
2000	4 370	2,8%	17,5%	3 110	1 260	-	-
2005	6 630	3,8%	18,1%	4 530	2 110	-	-
2006	5 940	3,3%	15,4%	4 260	1 670	520	31,1% 1 150 68,9%
2007	6 490	3,4%	18,1%	4 760	1 730	650	37,6% 1 090 63,0%
2008	7 450	3,6%	19,4%	5 350	2 110	720	34,1% 1 390 65,9%
2009	5 850	2,9%	19,7%	5 140	700	510	72,9% 200 28,6%
2010	5 160	2,6%	18,3%	4 850	310	140	45,2% 170 54,8%
2011	5 620	2,8%	16,0%	5 130	490	340	69,4% 150 30,6%

Source : MEN (2012). Plan intérimaire pour l'éducation 2013-2015 (PIE 2013-2015)

(2) Dépenses par sous-secteur

Dans l'enseignement primaire, les dépenses courantes sont de manière cohérente aux alentours de 55%, mais la part consacrée à l'enseignement préscolaire et l'alphabetisation est de 0,3%, ce qui est faible. La part pour l'enseignement secondaire du premier cycle a elle tendance à augmenter.

Tableau 5.2.2 Dépenses courantes liées à l'éducation par sous-secteur (100 000 000 MGA : montant de 2011)

Année	Préscolaire / Alphabetisation	Enseignement primaire	Enseignement secondaire du premier cycle	Enseignement secondaire du second cycle	Enseignement technique / Formation professionnelle	Enseignement supérieur / Recherche scientifique	Dépenses courantes Total
2004	10,4 0,3%	2 197,7 56,0%	641,0 16,3%	301,2 7,7%	199,5 5,1%	573,5 14,6%	3 923,3 100,0%
2005	11,2 0,3%	2 458,8 55,1%	785,3 17,6%	384,8 8,6%	185,7 4,2%	635,6 14,2%	4 461,3 100,0%
2006	10,2 0,2%	2 234,5 53,2%	680,3 16,2%	317,5 7,6%	148,3 3,5%	812,3 19,3%	4 203,2 100,0%
2007	10,7 0,2%	2 533,8 54,1%	805,1 17,2%	367,0 7,8%	162,5 3,5%	804,1 17,2%	4 683,2 100,0%
2008	18,8 0,4%	2 899,3 55,1%	941,8 17,9%	385,8 7,3%	173,9 3,3%	839,3 16,0%	5 258,9 100,0%
2009	17,7	56,0%	888,3	369,2	137,2	818,9	5 071,1

	0,3%	2 839,9	17,5%	7,3%	2,7%	16,1%	100,0%
2010	14,6	53,8%	830,7	355,9	168,3	898,6	4 696,0
	0,3%	2 527,8	17,7%	7,6%	3,6%	17,0%	100,0%
2011	19,2	55,3%	928,3	368,6	175,6	763,0	5 049,4
	0,4%	2 794,8	18,4%	7,3%	3,5%	15,1%	100,0%

Source : MEN (2012). Plan intérimaire pour l'éducation 2013-2015 (PIE 2013-2015)

5.2.2 Flux et de gestion du budget de l'aide extérieure

À la suite du bouleversement politique de 2009, les aides étrangères ont été gelées. En ce qui concerne le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) qui avait déjà été décidé, les fonds ont été transférés à l'UNICEF, et non pas au gouvernement intérimaire, et gérés directement. À l'heure actuelle, les projets en cours financés par la Banque mondiale, l'UNICEF et l'AFD, dans le cadre de l'aide étrangère, sont gérés par l'Unité d'Appui Technique (UAT) créée par la Banque mondiale. Les projets d'aide financés par l'UE sont gérés indépendamment.

D'après l'AFD, à l'étape de l'établissement du prochain Programme sectoriel de l'éducation, il est supposé que les fonds seront transférés au Ministère de l'Éducation nationale qui en assumera la gestion, comme c'était le cas auparavant. (Partenaires techniques et financiers)

5.2.3 Système de gestion du budget de l'éducation et des dépenses publiques

Avant le bouleversement politique de 2009, la procédure était la suivante. Chaque organisation élaborait un plan triennal, et, tous les ans, un budget annuel conforme à ce plan était établi et présenté par le biais des Circonscriptions scolaires (CISCO) et de la Direction régionale de l'Éducation nationale (DREN) au Ministère de l'Éducation nationale, puis le document budgétaire décidé était approuvé. Cependant, sous le gouvernement intérimaire après le bouleversement politique, la situation financière était tendue, et l'élaboration de plans intermédiaires n'avait plus de sens. À l'heure actuelle, seul un Plan de travail annuel (PTA) pour l'année suivante est élaboré tous les ans.¹⁵ La demande de crédits budgétaires et la gestion des dépenses publiques basées uniquement sur le Plan de Travail Annuel (PTA), sont le principe qui sera restauré dans quelques années.

Les budgets approuvés des Circonscriptions scolaires (CISCO) et des Directions Régionales de l'Éducation Nationale (DREN) sont transférés du Ministère des Finances et du Budget directement à chacune des organisations sans passer par l'organisation chapeau. Cependant, en ce qui concerne le budget pour les activités calculé au niveau du Ministère de l'Éducation nationale, lorsque les organisations régionales tentent de le retirer auprès du trésor public à chaque niveau, il n'est pas rare qu'il y ait des blocages en raison de retards ou de manque d'espèces. Cela se traduit par des retards des subventions versées aux enseignants non fonctionnaires et aux écoles, et fait obstacle à la formation des enseignants en poste qui ne peut pas être organisée comme prévu. En ce qui concerne les subventions pour la préparation du nouveau trimestre, il est nécessaire de veiller à ce qu'elles soient faites dans les temps pour assurer leur efficacité. (CISCO)

¹⁵ Plan de travail annuel

5.2.4 Dépenses liées à l'éducation dans le secteur privé

D'après l'Enquête Permanente auprès des Ménages mise en œuvre en 2010 (EPM 2010), le montant des frais d'éducation annuel que dépensent les familles s'élève à 38,600 MGA (environ 1,700 yens) par enfant, ce qui correspond à environ 2% des dépenses familiales annuelles. Les dépenses liées à l'éducation connaissent des écarts importants suivant la région, elles varient de 11 000 MGA (région d'Androy) à 75 000 (région d'Analamanga). Par sous-secteur, elles sont en moyenne de 17 000 MGA (environ 750 yens) pour l'enseignement primaire dans le secteur public, et de 46 000 MGA (environ 2 000 yens) pour l'enseignement secondaire du premier cycle dans le secteur public.

Tableau 5.2.3 Dépenses liées à l'éducation dans le secteur privé

	Dépenses (MGA)			% / Secteur privé		
	Enseignement préscolaire	Enseignement primaire	Enseignement secondaire du premier cycle	Enseignement préscolaire	Enseignement primaire	Enseignement secondaire du premier cycle
Public	25 017	17 370	46 350	27,2%	24,1%	40,0%
Privé	91 866	72 168	115 826	100,0%	100,0%	100,0%

Source : INSTAT (2011). Enquête périodique auprès des ménages 2010 (EPM 2010)

Les principaux postes de dépenses dans l'enseignement privé par niveau d'enseignement sont indiqués au Tableau 5.2.4. Etant donné que les montants reflètent la valeur moyenne du secteur public / secteur privé, en réalité, ils sont en dessous de cette valeur dans l'enseignement public et au dessus de cette valeur dans l'enseignement public, mais bien que l'éducation de base soit obligatoire, sa gratuité est encore loin d'être une réalité.

Tableau 5.2.4 Poste des dépenses de l'enseignement privé (MGA)

Postes des dépenses	Enseignement préscolaire	Enseignement primaire	Enseignement secondaire du premier cycle	Enseignement secondaire du second cycle	Enseignement supérieur
Frais d'inscription	13 600	6 200	13 200	23 400	52 900
Frais de l'association des parents d'élèves	3 600	5 600	7 500	10 100	10 000
Coût de l'assurance	1 800	700	3 300	3 200	5 400
Droits de scolarité	42 400	25 000	44 900	72 200	316 700
Uniforme	6 200	4 300	5 200	6 900	11 000
Tenue de sport	4 900	4 400	5 200	6 500	13 300
Livres	16 500	7 600	13 800	17 600	104 300
Mobilier scolaire	11 300	7 100	17 400	28 300	41 700
Transports scolaires	87 400	43 800	67 100	96 500	106 000
Repas / déjeuner	58 500	44 100	54 300	66 300	189 400
Autres dépenses	14 400	4 900	10 600	31 700	38 100

Source : INSTAT (2011). Enquête périodique auprès des ménages 2010 (EPM 2010)

5.2.5 Coûts unitaires de l'éducation

Comme indiqué au Tableau 5.2.5, depuis 2009, le coût unitaire dans l'éducation continue de diminuer.

Tableau 5.2.5 Evolution des dépenses courantes consacrées à l'éducation par élève

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Précolaire	S.O	113 269	119 380	187 455	110 871	66 568	50 454
Primaire	68 337	60 409	66 037	72 123	65 677	58 379	64 920
Secondaire 1 ^{er} cycle	279 451	199 506	196 369	200 814	173 487	135 958	131 863
Secondaire 2 nd cycle	712 514	566 984	582 496	551 132	485 770	342 226	312 352

Note : Unité : MGA (valeur 2011)

Source : MEN (2012). Plan intérimaire pour l'éducation 2013-2015 (PIE 2013-2015)

En ce qui concerne les écoles publiques décrites au chapitre précédent, le coût unitaire pour chaque niveau d'enseignement en 2010 obtenu en ajoutant les dépenses personnelles des familles est indiqué au tableau suivant. Les dépenses courantes à la charge des familles représentent donc 27% du coût unitaire pour l'enseignement préscolaire, 23% pour l'enseignement primaire, et 25% pour l'enseignement secondaire du premier cycle.

Tableau 5.2.6 Coûts unitaires par niveau d'enseignement

	Gouvernement		Famille		Total	
Précolaire	66 568	72,7%	25 017	27,3%	91 585	100,0%
Primaire	58 379	77,1%	17 370	22,9%	75 749	100,0%
Secondaire 1 ^{er} cycle	135 958	74,6%	46 350	25,4%	182 308	100,0%

Source : MEN (2012). Plan intérimaire pour l'éducation 2013-2015 (PIE 2013-2015), INSTAT (2011). Enquête périodique auprès des ménages 2010 (EPM 2010)

5.2.6 Prévision des besoins en enseignants et des dépenses courantes à moyen terme

Dans le Plan Intérimaire pour l'Education (PIE 2013-2015), il était prévu de former 9 200 personnes au cours des 3 années cibles ; 3 200 candidats à la profession d'enseignants devaient en effet être acceptés chaque année de 2013 à 2015 dans les Instituts nationaux de la Formation pédagogique (INFP et CRINFP). Le coût impliqué sur 3 ans est estimé à 18 432 000 000 MGA (environ 800 000 000 yens) sur la base de 1 920 000 MGA (environ 86 000 yens) par candidat. Pour l'année 2012/2013 et 2013/2014, le rythme de formation a été légèrement inférieur au plan.

En ce qui concerne la phase suivante, la possibilité de continuer à former annuellement dans les 25 Instituts nationaux de la Formation pédagogique (INFP et CRINFP) 1 000 enseignants d'écoles primaires, 500 enseignants de collèges, et 400 conseillers pédagogiques est actuellement à l'étude. (INFP et CRINFP Benasandratra)

5.2.7 Distribution des subventions

Les subventions distribuées par le MEN, y compris également les aides des partenaires techniques et financiers, sont destinées aux enseignants non fonctionnaires et aux écoles. Des exemples de subventions sont indiqués au Tableau 5.2.7. (MEN)

Tableau 5.2.7 Liste des subventions

Subvention	Cible	Nombre de bénéficiaires / nombre d'écoles	Montant annuel (MGA)
Subvention destinée enseignants non fonctionnaires	Enseignants non fonctionnaires	45 585 (2013/14)	1 320 000 par personne
Subvention destinée aux enseignants des écoles privées	Enseignants des écoles privées où les droits de scolarité sont bas	12 095 (2013/14)	24 000 par personne
Subvention destinée aux écoles publiques (caisse école)	Toutes les écoles primaires publiques dans tout le pays.	23 500 (2014/15)	150 000 par classe
Subvention scolaire	Ecoles primaires dans 12 régions cibles de PAUET	600 (2014/15)	400 000 – 500 000 par écoles
Subvention destinée aux écoles privées	Ecoles privées où les droits de scolarité sont bas	5 386 (2012/13)	270 000 par école

Source : MEN (2012). Plan intérimaire pour l'éducation 2013-2015 (PIE 2013-2015), MEN (2014). Rapport d'avancement PIE 2013-2015, MEN (2015)., ONEP (2015).

Les subventions sont actuellement distribuées aux Circonscriptions scolaires (CISCO), qui s'occupent du transfert sur le compte en banque des enseignants et des écoles. La méthode de versement s'est améliorée du point de vue de la sécurité et de la transparence, mais des problèmes, retard de versement et manque d'espèces, se produisent tout de même lors de la réception au trésor public de la Circonscription scolaire (CISCO). (MEN)

Quant à la subvention scolaire fournie par le PTF, le fonds est directement versé aux bénéficiaires par le biais des institutions de microfinance. (PTF)

Chaque Circonscription scolaire (CISCO) est dotée d'un bureau d'audit et d'administration des biens, et un inspecteur administratif et financier (IAF) nommé par l'extérieur vérifie le paiement et l'utilisation des subventions. (CISCO Antananarivo, CISCO Ambohidratrimo)

6 Aide apportée par les partenaires techniques et financiers

6.1 Mécanisme de coordination des partenaires techniques et financiers

Avant le bouleversement politique de 2009, le LEG (Local Education Group), composé des parties prenantes dans le secteur de l'éducation, contribuait au secteur en prenant en charge la matrice des activités du Plan EPT dans le cadre de l'initiative du MEN. Participent au LEG, le MEN, les organisations individuelles des écoles privées, des représentants des partenaires techniques et financiers (officiellement 2 organismes, mais libre dans la pratique), les organisations de résidents, les ministères concernés tels que le Ministère de l'Enseignement supérieur (MINESUP). La coordination de l'aide se déroulait dans de bonnes conditions, avec le LEG se réunissant 2 fois par an, en avril et en septembre, pendant une semaine environ, pour examiner les associations. Le groupe en question mettait en œuvre l'aide de collaboration du Plan EPT dans des conditions souples conformément au Plan EPT du MEN. Les partenaires techniques et financiers tels que l'AFD autorisés en vertu de modalités versaient le fonds de coopération au MEN qui était distribué pour les différentes activités par le biais du MEN.

Outre le fait que depuis le bouleversement politique aucune aide ne pouvait être accordée au gouvernement intérimaire, qui n'était reconnu ni par les partenaires techniques et financiers ni par la communauté internationale, avec la reconstruction il était difficile de travailler de concert avec le MEN en raison du départ de nombreuses personnes compétentes. Le fonds du Partenariat mondial pour l'éducation (PME), le Fonds Catalytique Local (FCL), l'aide de la Norvège qui avait déjà été décidés, étaient transférés à l'UNICEF, et non pas au MEN, et l'UNICEF poursuivait partiellement le Plan EPT et gérait directement les fonds. Par ailleurs, l'Unité d'Appui Technique (UAT) créée par la Banque mondiale vers 2006 pour le FTI-EPT a poursuivi le projet d'aide d'urgence dans des conditions uniques. À l'heure actuelle également, la Banque mondiale (y compris le PME), l'AFD et l'UNICEF ont recours à l'Unité d'Appui Technique (UAT).

Le rapport d'évaluation du PME (décembre 2012) cite l'UNICEF, la Banque mondiale (BM), l'UE, la France, la Norvège, le Japon, l'AFD, la Banque africaine de développement (BAD), et le Programme alimentaire mondial (PAM) en tant que groupe de partenaires techniques et financiers dans le secteur de l'éducation à Madagascar.

D'après les entretiens auprès des partenaires techniques et financiers, après le bouleversement politique de 2009 et jusqu'à la formation du nouveau gouvernement en janvier 2014, les échanges d'information et la coordination entre partenaires, notamment les informations de mise en œuvre des projets sur le terrain étaient dynamiques. Il n'était pas possible de contacter le MEN et tout espoir était vain, mais les partenaires techniques et financiers ont renforcé leurs connaissances et liens entre eux.

6.2 Aides apportées par chacun des partenaires techniques et financiers

6.2.1 Aides des partenaires techniques et financiers

Les projets de coopération en cours des partenaires techniques et financiers sont présentés à Tableau 6.2.1.

Tableau 6.2.1 Principaux partenaires techniques et financiers et projets de coopération dans le secteur de l'éducation de base

Partenaires techniques et financiers	Projets	Zone cible	Contenu
Banque mondiale	PAUSENS Projet d'appui d'urgence aux services essentiels de l'éducation, de la nutrition et de la santé	5 régions / 22 régions	1. Subvention enseignants non fonctionnaires 2. Aide pour les subventions scolaires 3. Hygiène / santé et nutrition scolaires
	PAUET Projet d'appui d'urgence au programme Education Pour Tous	12 régions / 22 régions	1. Amélioration et maintien de l'accès à l'enseignement primaire 2. Amélioration du milieu d'apprentissage 3. Renforcement des bases du système de l'enseignement primaire
UE	PASSOBA-Education Programme d'appui aux services sociaux de base Education	9 régions / 22 régions	1. Formation des chefs d'établissement, des conseillers pédagogiques, et des maires 2. Renforcement du Service Technique Déconcentré du MEN 3. Renforcement du français parmi les enseignants (en collaboration avec le MAPEF)
France	MAPEF Madagascar appui à l'enseignement du et en français	Tout le pays	1. Renforcement du français parmi les enseignants de l'enseignement primaire et secondaire 2. Formation des chefs d'établissement 3. Renforcement du français dans les Instituts nationaux de la Formation pédagogique
AFD	AQUEM Amélioration de la gestion de l'éducation à Madagascar	Tout le pays	1. Amélioration de la qualité de l'enseignement primaire par le biais de la formation des enseignants, etc. 2. Amélioration de la qualité de l'enseignement des sciences et mathématiques dans l'enseignement secondaire 3. Renforcement des capacités de l'administration des affaires éducatives du service technique central et déconcentré
UNICEF	Aide au Plan EPT (pas de projet individuel)	6 régions / 22 régions	1. Politique de l'éducation / assistance stratégique 2. Promotion de la scolarisation dans l'enseignement primaire 3. Amélioration de la qualité de l'enseignement primaire

Source : Partenaires techniques et financiers (2015)

6.2.2 Montant des aides des principaux partenaires techniques et financiers

Le montant des aides des projets de coopération des partenaires techniques et financiers (y compris les prévisions) est indiqué au Tableau 6.2.2.

Tableau 6.2.2 Montant des aides des projets de coopération des principaux partenaires techniques et financiers

Partenaires techniques et financiers	Projet / Durée (période)	Montant des aides (Prévision)	Modalité
Banque mondiale	PAUSEN 2012 - 2017	Banque mondiale : 65 000 000 USD (23 500 000 USD consacrés à l'éducation)	<ul style="list-style-type: none"> • Prêt bonifié • Gestion de projet par l'UAT
	PAUET 2014 - 2017	PME : 85 400 000 USD	<ul style="list-style-type: none"> • Aide financière non remboursable apportée par le PME • Gestion de projet par l'UAT
UE	PASSOBA-Education 2013 - 2017	UE : 32 000 000 EUR	<ul style="list-style-type: none"> • Aide financière non remboursable • Gestion de projet propre
France	MAPEF 2013 - 2015	S/O	<ul style="list-style-type: none"> • Coopération technique
AFD	AQUEM 2013 - 2015	AFD : 10 000 000 EUR Gouvernement : 2 000 000 EUR	<ul style="list-style-type: none"> • Aide financière non remboursable • Gestion de projet par l'UAT
UNICEF	Aide au Plan EPT 2015 - 2019	Organisation des Nations Unies : 6 250 000 USD Autre : 50 000 000 USD	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre par des fonds tels que la Norvège • Financement au profit du MEN et STD, mise en œuvre directe confiée à des ONG

Source : Partenaires techniques et financiers (2015)

7 Résultats d'analyse de l'étude

7.1 Questions prioritaires du secteur de l'éducation de base

Après le bouleversement politique en 2009, un nouveau gouvernement a été finalement formé en janvier 2014, et le pays retrouve la stabilité de l'ordre social.

Afin de mettre en évidence les problèmes de l'éducation de base à Madagascar, les indicateurs relatifs à l'accès (taux de scolarisation, taux d'inscription), taux de rentabilité interne (taux de redoublement), résultats d'apprentissage (taux d'achèvement), affectation des enseignants (ratio enseignants / élèves), moyens déployés (ratio dépenses liées à l'éducation / dépenses publiques) dans 10 pays voisins et de l'Afrique francophone ont fait l'objet de comparaisons.

Tableau 7.1.1 Comparaison des indicateurs de l'éducation à Madagascar et dans 10 pays voisins (2012)

	Enseignement primaire							Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire du premier cycle	Ratio dépenses liées à l'éducation / dépenses publiques
	Taux brut de scolarisation	Taux net de scolarisation	Taux brut d'inscription	Taux net d'inscription	Taux de redoublement	Taux d'achèvement des études	Ratio enseignant / élève		
Madagascar	145,2	-	177,4	76,7	20,5	69,5	43,1	50,6	18,2
Ethiopie	87,0 ^{*2}	67,9 ^{*2}	123,7 ^{*2}	-	6,7 ^{*2}	47,4 ^{*2}	53,7	38,2 ^{*2}	23,7 ^{*2}
Kenya	111,9 ^{*1}	81,8 ^{*1}	-	-	-	-	46,8 ^{*1}	90,4 ^{*1}	23,7 ^{*2}
Tanzanie	93,1	-	92,4	-	2,6	80,8	45,6	46,3	21,2 ^{*4}
Mozambique	105,1	86,2	152,6	63,5	7,5	52,2	54,8	34,2	18,6 ^{*1}
Afrique du Sud	101,6	85,0	97,2	-	-	-	29,5	111,1	20,6
Cameroun	110,6	91,5	123,5	-	12,3	72,8	45,6	60,4	15,6
Niger	71,1	62,8	88,9	61,7	3,5	49,3	38,8	21,5	18,2
Burkina	85,0	66,4	94,4	28,2	8,2	57,6	48,2	35,7	14,4 ^{*4}
Mali	88,5	68,7	75,1	18,5	19,2	58,7	48,5 ^{*4}	59,5	19,5 ^{*4}
Sénégal	83,8	73,4	100,1	-	3,4	60,5	31,7	-	20,7 ^{*3}

Note : *1 : 2006, *2 : 2007, *3 : 2010, *4 : 2011

Source : La Banque mondiale (2015). Données mondiales obtenues en février 2015

Le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire à Madagascar n'est pas calculé dans les statistiques de l'éducation, mais à la lumière des résultats de l'Enquête Permanente auprès des Ménages de 2010 (EPM 2010) il est estimé aux alentours de 73%. Madagascar arrive en tête en ce qui concerne le taux brut de scolarisation, et se place dans le groupe de tête, derrière l'Afrique du Sud, le Mozambique, et Cameroun pour ce qui est du taux net de scolarisation. Comme en témoigne également le taux brut d'inscription, Madagascar fait des efforts de promotion de la scolarisation des enfants d'âge scolaire. D'autre part, le taux de redoublement dans l'enseignement primaire est le plus élevé parmi les pays considérés, et la faiblesse du taux de rentabilité interne pose de gros problème. Bien que le taux d'achèvement soit plus élevé que dans les autres pays d'Afrique francophone, à l'exception du Cameroun, il peut encore être amélioré. Bien que les dépenses liées à l'éducation, de l'ordre de 18% des dépenses publiques, soient d'un niveau moyen, que le nombre d'élèves par enseignant soit comparativement bas, et que les moyens et intrants à la disposition des ressources humaines soient plutôt bons, la faiblesse du taux de rentabilité interne indique que les

investissements dans l'éducation ne sont pas utilisés à bon escient. En ce qui concerne l'accès à l'enseignement secondaire du premier cycle, Madagascar est loin derrière l'Afrique du Sud et le Kenya, et arrive légèrement après le Cameroun et le Mali pour les pays de l'Afrique francophone.

Ensuite, afin de comparer les problèmes de l'éducation de base à Madagascar avec les standards internationaux, les critères de référence indiqués dans le cadre indicatif de FTI-EPT et les indicateurs de l'éducation de base de Madagascar vérifiés dans la présente étude ont fait l'objet d'une comparaison.

Tableau 7.3.2 Comparaison concernant les indicateurs du cadre indicatif du FTI-EPT

Indicateur	Valeur moyenne des pays dans lesquels les progrès de l'EPT sont bons	Valeur national de Madagascar
1. Part du budget pour l'éducation par rapport aux dépenses publiques	20%	18,2% ^{*1}
2. Part du budget pour l'enseignement primaire par rapport aux dépenses publiques	42 - 62%	47,4% ^{*1}
3. Taux d'inscription	100%	Taux brut d'inscription 177,4% ^{*1} Taux net d'inscription 76,7% ^{*1}
4. Taux d'achèvement de l'enseignement primaire	100%	69,5% ^{*1}
5. Taux de redoublement dans l'enseignement primaire	Moins de 10%	20,5% ^{*1}
6. Ratio enseignant/élèves dans l'enseignement public	40 élèves par enseignant	44,2 élèves par enseignant ^{*3}
7. Part des budgets autres que les salaires des enseignants dans les dépenses courantes	33%	21,3% ^{*1}
8. Heures de cours par an	850 - 1 000 heures	environ 720 heures ^{*2}

Note : *1 : 2012 Banque mondiale, *2 : 2010/11 MEN, *3 : 2013/14 MEN

Source : La Banque mondiale (2004), la Banque mondiale (2015). Données mondiales obtenues en février 2015, MEN (2012). Plan intérimaire pour l'éducation 2013-2015 (PIE 2013-2015), MEN (2014). Annuaire scolaire 2013/14

Madagascar n'est pas loin de la valeur moyenne de l'indicateur 1 concernant les moyens déployés, mais il reste en dessous. S'agissant de l'indicateur 3 concernant l'accès, des améliorations significatives du taux net d'inscription peuvent être réalisées. Pour l'indicateur 4 concernant les résultats d'apprentissage et l'indicateur 5 concernant le taux de rentabilité interne, l'écart avec les critères de référence est important. L'indicateur 6 concernant les enseignants arrive très près de ce niveau réalisable avec l'emploi intensif d'enseignants non fonctionnaires et les subventions. Pour ce qui est de l'indicateur 7 concernant l'administration / la gestion des affaires éducatives, la valeur atteinte correspond aux 2 tiers de la valeur moyenne, et, par exemple, il est évident que les coûts destinés aux activités permettant d'assurer la qualité de l'enseignement, telles que l'encadrement et la formation en cours d'emploi par le biais de conseillers pédagogiques, sont insuffisants. S'agissant de l'indicateur 8 concernant la qualité de l'éducation, étant donné que les emplois du temps et les plans de travail annuels ne sont pas respectés, la différence de plus de 20% des heures d'apprentissage n'est pas sans impact.

7.2 Causes des problèmes prioritaires

Comme indiqué ci-dessus, une comparaison avec les indicateurs de l'éducation de base dans les pays voisins et les pays de l'Afrique francophone, et les indications du cadre indicatif FTI-EPT met en évidence les problèmes de la faiblesse du taux de rentabilité interne et des résultats d'apprentissage par rapport au niveau quantitatif des moyens déployés impliqués dans l'éducation de base. L'éducation s'améliore grâce aux aides du gouvernement et des partenaires techniques et financiers, mais tant que l'efficacité des moyens déployés n'est pas plus soutenue, un développement autonome et durable demeure impossible. Les principales raisons concevables sont les suivantes.

(1) Faible taux de rentabilité interne

Le taux brut élevé de scolarisation qui atteint 145% et le taux net de scolarisation en dessous de 80%, ou le taux brut élevé d'inscription qui atteint 180% et le taux net d'inscription en dessous de 80% peuvent s'expliquer par les nombreux redoublements des élèves en dehors de l'âge scolaire dans le système de l'éducation de base et la participation au système des élèves d'âge scolaires supposés être scolarisés. Cependant, si la valeur augmentait avec des campagnes régulières visant l'inscription scolaire, après quelques années la situation devrait s'améliorer. Toutefois, plus la classe est élevée plus le nombre d'élèves diminue, et, comme le montre la Figure 4.2.1 du Présent rapport, cette tendance n'a pas changé au cours de la dernière décennie. D'autre part, le MEN continue de dire qu'il n'y a pas assez de salles de classe. Il est vrai que certaines régions de Madagascar sont souvent frappées par les cyclones, et s'il fallait faire face à une augmentation de 50% à 80 % des élèves, même dans un pays riche cela ferait sans aucun doute du bruit. Le faible taux de rentabilité interne est précisément au cœur du problème de l'éducation de base à Madagascar.

(2) Faibles résultats d'apprentissage

Les faibles résultats d'apprentissage sont supposés faire partie des facteurs responsables du faible taux de rentabilité interne. Les difficultés des enfants à passer en classe supérieure et à obtenir leur certificat s'expliquent directement par le fait que les résultats d'apprentissage des élèves ne sont pas considérés comme ayant un impact sur le passage en classe supérieure. Il y a cependant diverses raisons expliquant l'insuffisance des résultats d'apprentissage. Pour des raisons allant de la pauvreté, la faim, à la nécessité d'aider dans l'entreprise familiale, des enfants rentrent chez eux avant d'achever leur scolarité, d'autres décrochent complètement. Certains enfants sont pénalisés par l'absence d'un milieu propice aux révisions et aux devoirs à la maison ou par l'incompréhension des parents. Ce qui est important c'est que, même si certaines causes sont communes à de nombreux enfants, les causes et les remèdes sont différents pour chaque enfant.

(3) Disparition des heures d'apprentissage

En tant qu'autre cause pouvant expliquer les faibles résultats d'apprentissage, il faut citer la disparition de plus de 20% des heures de classe stipulées. Toutefois, cela n'est pas le cas dans toutes les écoles. Lorsque le chef d'établissement dans les principales écoles des communes applique avec sérieux une gestion scolaire bien cadrée, ce phénomène est moins courant. Dans ces établissements, la distance entre le domicile des enfants et l'école est en général comparativement réduite, et il est rare que les cours se terminent avant le

crépuscule. Par contre, étant donné que dans les zones rurales le fait d'attirer des enseignants représente déjà en soi un défi, tous les cas de figure sont envisageables.

(4) Prise de conscience et compétences insuffisantes des enseignants

70% des enseignants à Madagascar sont des enseignants non fonctionnaires qui n'ont pas suivi de cours de pédagogie. Néanmoins, des experts du MEN et des partenaires techniques et financiers se demandent s'il faut prêter autant d'attention seulement aux qualifications et aux techniques d'encadrement des enseignants. Il est certain qu'en général les enseignants non fonctionnaires n'ont étudié ni la psychologie de l'éducation ni la didactique comme les enseignants fonctionnaires. Par contre, même si le taux de redoublement atteint 20%, le fait que les enseignants en poste quelle que soit leur catégorie ne tentent pas d'entreprendre des mesures est également un problème en soi. Il y a des enseignants qui pensent qu'il faut faire quelque chose, mais ils n'ont peut être pas les capacités permettant d'améliorer les résultats d'apprentissage des enfants. L'établissement de modules ou d'un système de formation des enseignants en poste ne va pas à lui seul tout régler. Il faudrait sans doute considérer la création d'ateliers de travail axés sur l'étude de l'enseignement et la résolution des problèmes en groupes d'enseignants proches pouvant se réunir fréquemment.

(5) Participation insuffisante des familles et de la communauté locales à l'éducation de base

Les politiques de l'éducation stipulent les partenariats avec la région et le secteur privé. Toutefois, en visitant des Circonscriptions scolaires (CISCO) et des écoles, l'impression qui domine est celle d'un système fermé, axé exclusivement sur les éducateurs, CISCO étant très conscient de son rôle central dans l'enseignement des enfants au quotidien. À Madagascar, l'éducation de base soumettait jusqu'à très récemment les familles à d'intenses pressions économiques, y compris les frais d'inscription et les droits de scolarité pour la gestion scolaire, les contributions pour payer les salaires des enseignants non fonctionnaires, etc. Les familles qui n'étaient pas en mesure de face à ces charges n'envoyaient pas leurs enfants à l'école. Aujourd'hui, les subventions mises à la disposition des écoles et des enseignants non fonctionnaires, la distribution de kits scolaires, etc. dans le but de favoriser la scolarisation représentent des mesures efficaces pour réduire les pressions économiques sur les familles, et, comme indiqué dans ce qui précède, sont un gros succès. Toutefois, deux questions se posent. La première concerne la pérennité de ce type de mesures, et la deuxième soulève l'implication des familles outre le seul aspect financier dans l'éducation de base. Les résultats d'apprentissage, comme décrit aux chapitres traitant du taux de rentabilité externe et de l'égalité, sont clairement liés à la situation des familles, mais les éducateurs, à commencer par les enseignants, ont en commun la tendance d'être détachés des aspects sociaux et économiques.

(6) Manque de prise de conscience concernant la formation de ressources humaines contribuant à l'économie sociale

Afin d'appeler à la participation engagée des familles et de la communauté locales à l'éducation de base, et à une approche pratique, il faut leur faire comprendre que l'éducation de base permet de former des enfants que joueront un rôle réel dans la société et l'économie. Il est inacceptable que les enseignants évaluent l'apprentissage et les résultats des enfants de manière unilatérale uniquement en s'attachant à leurs propres valeurs, comme c'est le cas aujourd'hui. En ce qui concerne le faible taux de rentabilité interne, il faut

admettre que c'est le produit des enseignants actuels.

7.3 Politiques prioritaires de Madagascar

Dans le Plan Intérimaire pour l'Education (PIE 2013-2015), les rubriques suivantes sont mises en avant comme étant prioritaires.

(1) Mettre fin à la baisse de la scolarisation en améliorant son accès et en maintenant la scolarisation

- Réduire les charges relatives à l'éducation sur les familles
- Améliorer les infrastructures éducatives
- Mettre en œuvre la nutrition scolaire et l'hygiène / santé scolaires
- Concevoir des mesures pour l'enseignement préscolaire
- Elaborer des mesures pour les enfants non scolarisés

(2) Mettre fin à la baisse des résultats d'apprentissage en améliorant la qualité de l'enseignement

- Améliorer les infrastructures éducatives dans les zones spéciales
- Elaborer des mesures relatives aux curricula
- Former les enseignants, améliorer la position des enseignants non fonctionnaires, et réformer la gestion des enseignants y compris les aides et le cadre de l'encadrement

(3) Amélioration de la participation communautaire en améliorant l'administration des affaires éducatives à tous les niveaux.

- Renforcer les capacités de gestion du service technique central et déconcentré (plans et programmes, ressources humaines, finances)
- Renforcer le système d'information
- Formuler un plan sectoriel à long terme sur la base d'analyses précises
- Renforcer les capacités en gestion scolaire des personnes concernées dans la zone (chefs d'établissement, commissions scolaires, associations des parents d'élèves)

En outre, dans le Plan national de développement établi en 2015 par le nouveau gouvernement (PND 2015-2019), en ce qui concerne l'éducation de base, les objectifs sont d'atteindre les cibles suivantes en mettant sur pied un système éducatif de niveau international.

- Réduire considérablement le nombre de personnes qui ne savent ni lire ni écrire
- Fournir gratuitement un enseignement de qualité à tous les enfants.
- Améliorer le niveau de satisfaction des bénéficiaires et les fonctionnalités du système éducatif

Par ailleurs, le prochain plan sectoriel en cours de préparation dans le plan de transition actuel couvrira non seulement l'éducation de base, mais également l'enseignement secondaire du second cycle, l'enseignement supérieur, et l'enseignement technique / la formation professionnelle. Bien que cela ne soit pas précisément indiqué dans les objectifs prioritaires susmentionnés, non seulement il est nécessaire de renforcer les liens et la coordination avec ces sous-secteurs, mais il est considéré également qu'il est impossible d'espérer cette amélioration en la maintenant seulement dans le cadre de l'éducation de base, afin de lier l'éducation de base à l'amélioration de l'économie sociale et le niveau de vie à Madagascar. À l'heure actuelle, les finances

publiques et des subventions sont massivement injectées pour la promotion de la scolarisation et le maintien des enfants d'âge scolaire dans le système, mais à moyen terme il sera nécessaire d'améliorer le taux de rentabilité externe de l'éducation de base juste suffisamment pour créer cette ressource financière.

7.4 Problèmes et points à retenir lors de l'analyse du secteur de l'éducation de base

Les problèmes et points à retenir lors de l'analyse des secteurs de l'éducation de base à Madagascar par le biais de la présente étude sont mis en avant ci-dessous.

(1) Population et population en d'âge scolaire

Le dernier recensement de la population à Madagascar remonte à 1993. À l'heure actuelle, la population et la population d'âge scolaire servant de base aux statistiques du MEN sont calculées sur la base des données de 1993, en incluant le taux de croissance démographique obtenu par l'Enquête Permanente auprès des Ménages réalisées tous les 5 ans par échantillonnage. Le taux de scolarisation obtenu dans ces conditions a un sens en tant qu'indicateur, mais il est nécessaire de faire attention au fait que cela ne correspond pas forcément à la situation réelle. Entre l'Enquête Permanente auprès des Ménages de 2005 et celle de 2010 il y a un écart de 800 000 personnes dans l'estimation de la population d'âge scolaire, et les chiffres du taux de scolarisation varient considérablement suivant la prévision utilisée.

D'autre part, en ce qui concerne la promotion de la scolarisation et des mesures pour les enfants non scolarisés dans un contexte social et de pauvreté, ces valeurs comme seuls indicateurs sont insuffisantes, et il est nécessaire de connaître le nombre d'enfants d'âge scolaire non scolarisés dans chaque village. Au MEN et dans le groupe des partenaires techniques et financiers, il est recommandé de commencer à tenir un tableau de bord dans chacune des écoles. Depuis l'étude pour la carte scolaire en Tanzanie dans les années 1990, la JICA a accumulé de l'expérience en coopération technique pour la microplanification scolaire. L'expérience et le savoir-faire accumulés peuvent être utilisés dans l'aide au secteur de l'éducation de base à Madagascar.

(2) Absence d'infrastructures de transport, de communications et financières

Madagascar est la quatrième plus grande île du monde, et le réseau routier et de communication sous-développé a un impact considérable sur l'éducation de base. Afin d'améliorer la qualité de l'éducation et de renforcer les capacités en administration des affaires éducatives et de gestion, des formations destinées aux chefs d'établissements scolaires et des formations destinées aux enseignants en poste sont essentielles, mais pour planifier leur mise en œuvre dans de bonnes conditions il est nécessaire de bien prendre en considération la situation des infrastructures de transport, de télécommunications et financières. Par ailleurs, il faut garder à l'esprit que Madagascar est une zone fréquemment touchée par des cyclones et que ces fragiles infrastructures sont déchiquetées.

(3) bouleversements politiques fréquents

Rien qu'au cours des dernières années Madagascar a connu des résultats d'élection présidentielle chaotiques en 2001 et un coup d'état orchestré par l'opposition en 2009, ce qui se traduit par un changement de gouvernement non démocratique environ tous les 10 ans. Le plan de construction d'écoles primaires de la JICA a subi l'impact des deux bouleversements politiques, et a été interrompu pendant plusieurs années à

chaque occasion après les études. Le nouveau gouvernement formé après le bouleversement politique réfute systématiquement les mesures du gouvernement précédent, réorganise le MEN et remplace les cadres. À Madagascar qui baigne dans cette culture politique, la cohérence au niveau du MEN est rare, et il est fort possible que les collectes de données et les recommandations politiques aient peu de sens. D'autre part, dans les Circonscriptions scolaires (CISCO) qui sont en première ligne de l'administration des affaires éducatives, malgré l'impact du cadre politique, la pratique de l'éducation de base en tant que tâche pratique continue de manière cohérente, l'acquisition d'informations utiles est possible, ainsi que la recommandation de plans d'aide très efficaces. Au minimum, le fait de former des liens de coopération continus avec plusieurs Circonscriptions scolaires (CISCO) est sans aucun doute bénéficiaire dans l'analyse sectorielle de l'éducation de base à Madagascar et la formulation de plans d'aide mettant à profit ces résultats.

Annexe

- I. Catégories faisant l'objet de l'étude
- II. Calendrier de l'étude sur le terrain - Etude sur le secteur de l'Education de base en Afrique (Madagascar) (réel)
- III. Collecte de données
- IV. Références

I. Catégories faisant l'objet de l'étude

Catégorie principale		Sous-catégorie		Indicateurs et points d'analyse
1	Projection de population	1-1	Situation actuelle et projection de population	Taux d'accroissement de population scolarisable
				Répartition régionale de la densité de population
				Émigration domestique et extérieure
2	Tendances de réformes dans le secteur de l'éducation	2-1	Tendances de la politique et des réformes dans le secteur de l'éducation	Système éducatif
				Plan national de développement
				Plan de développement pour l'éducation
				Plans pour les sous-secteurs
3	Soutien extérieur	3-1	Situations des aides versées, Etat de l'application de l'aide, Etat de cadre d'aide global	Montant, contenus et modalité des aides par PTF
				Mécanisme de coordination des PTF
				Etat de l'approbation FTI-EPT
4	Rendement externe	4-1	Analyse du rendement externe	Rendement individuel et social des investissements en éducation
5	Accès	5-1	Analyse des tendances d'inscriptions, Prévision du taux d'inscriptions	Taux net de scolarisation
				Taux brut de scolarisation
				Taux net d'accès (d'inscription)
				Taux brut d'accès (d'inscription)
6	Alphabétisation, éducation	6-1	Taux d'alphabétisation	Taux de passage au niveau supérieur
				Taux d'alphabétisme des adultes
7	Rendement interne	7-1	Analyse du rendement interne quantitatif	Situation actuelle de l'éducation non-formelle
				Taux de promotion par année scolaire
7-2		7-2	Analyse du rendement interne qualitatif	Taux de redoublements par année scolaire
				Taux d'abandons par année scolaire
8	Equité	8-1	Analyse de l'atteinte de bénéficiaires	Taux de passage au niveau supérieur
				Taux de survie par année scolaire
8-2		8-2	Analyse comparative d'accès par groupe	Années moyennes de scolarité par diplômé
				Nombre d'élèves dont investissements inutiles
8-3		8-3	Equité dans les résultats d'apprentissage	Fonction de production
				Coefficient d'efficacité
8-4		8-4	Education pour les élèves ayant des besoins particuliers, et de l'éducation inclusive	Pourcentages des subventions publiques allouées par niveau de revenu
				Taux de redoublements par groupe
9	Qualité	9-1	Résultats des études	Taux de rétention par groupe
				Taux de promotion par groupe
9-2		9-2	Analyse de l'environnement des études	Taux de transition par groupe
				Indice de parité par sexe
9-3		9-3	Analyse du système d'approvisionnement et de distribution du matériel pédagogique	Répartition de résultats par groupe
				Fonctions de produit par groupe
9-4		9-4	Définition du niveau des connaissances	Politique de l'éducation et situation actuelle de l'éducation spécialisée pour les élèves ayant des besoins particuliers
				Taux d'achèvement des études
9-5		9-5	Analyse du système de garantie de la qualité de l'éducation	Résultats de l'examen national
				Résultats des évaluations internationales des acquis scolaires
9-6		9-6	Analyse du système de garantie de la qualité de l'éducation	Nombre d'élèves par salle de classe par région
				Nombre d'élèves par salle de classe par groupe
9-7		9-7	Analyse du système de garantie de la qualité de l'éducation	Nombre d'écoles avec classe à double flux
				Nombre d'heures de cours
9-8		9-8	Analyse du système de garantie de la qualité de l'éducation	Analyse du système d'approvisionnement en matériel pédagogique
				Efficacité du système de distribution du matériel pédagogique
9-9		9-9	Analyse du système de garantie de la qualité de l'éducation	Définition du niveau des connaissances à atteindre par niveau d'enseignement
				Existence de normes nationales du niveau des connaissances
9-10		9-10	Analyse du système de garantie de la qualité de l'éducation	Contenu des normes nationales du niveau des connaissances
				Système d'évaluation des acquis scolaires
9-11		9-11	Analyse du système de garantie de la qualité de l'éducation	Méthode d'annonce du résultat d'évaluation des acquis scolaires
				Système d'inspection scolaire

Catégorie principale		Sous-catégorie		Indicateurs et points d'analyse	
9	Qualité	9-6	Programme scolaire	Capacité de l'organisme pour élaborer le programme scolaire Tendances des réformes des programmes scolaires	
		9-7	Moyen d'enseignement	Langues utilisées pour enseigner	
10	Enseignants	10-1	Analyse de la situation par rapport à la qualification et l'affectation de l'enseignant	Rapport élèves par enseignant (REE) par région Répartition du REE par catégorie d'enseignants et par région	
		10-2	Analyse du système de formation des enseignants	Analyse du système de formation des enseignants Pertinence du programme d'études de formation des enseignants Pertinence de la proportion de connaissances sur le matériel pédagogique, la pédagogie et la psychologie de l'éducation	
		10-3	Analyse de la productivité par rapport aux enseignants entrants	Productivité en fonction des spécificités des enseignants	
		10-4	Analyse du salaire des enseignants	Niveau de salaire des enseignants	
		10-5	Analyse du système de recrutement et de gestion des enseignants	Organisme de recrutement et de licenciement des enseignants Normes de recrutement et de licenciement des enseignants	
11	Système administratif de l'éducation	11-1	Analyse de la structure et des fonctions de décentralisation du secteur de l'Education	Situation de la transmission des pouvoirs d'administration de l'éducation Capacité de chaque niveau Mécanismes de décentralisation des sources financières et de la distribution financière Le système fonctionne-t-il?	
		11-2	Gestion au niveau du Ministère de l'Education	Capacité de gestion au niveau du Ministère de l'Education	
12	Analyse des finances de l'éducation	12-1	Pourcentage du budget de l'éducation par rapport au budget total et aux dépenses publiques	Pourcentage des dépenses et du budget de l'enseignement public par rapport au PIB Pourcentage des dépenses de l'enseignement public par rapport au budget total du Gouvernement	
		12-2	Pourcentage de chaque sous-secteur de l'éducation par rapport au budget total et aux dépenses de l'éducation publique	Pourcentage de chaque sous-secteur de l'éducation par rapport au total du budget et aux dépenses de l'éducation publique	
		12-3	Pourcentage de dépenses ordinaires du secteur de l'éducation par rapport au budget total ordinaire du gouvernement	Pourcentage du secteur de l'éducation par rapport au total du budget des dépenses publiques ordinaires et aux dépenses publiques ordinaires	
		12-4	Analyse du budget et des dépenses ordinaires de l'éducation	Pourcentage du salaire des enseignants par rapport aux dépenses ordinaires de l'éducation	
		12-5	Analyse du pourcentage du budget intérieur et du budget extérieur par rapport au budget du Ministère de l'Education	Pourcentage du budget domestique et du budget extérieur par rapport au budget du Ministère de l'Education	
		12-6	Analyse des flux et de gestion du budget de l'aide extérieure	Flux des fonds d'aide Système de gestion	
		12-7	Analyse des dépenses privées de l'éducation	Pourcentage des charges supportées par ménage par région	Pourcentage des charges supportées par ménage par niveau d'enseignement
				Pourcentage des dépenses privées de l'éducation	Pourcentage des dépenses privées de l'éducation
		12-8	Analyse des coûts unitaires de l'éducation	Dépenses publiques d'investissement par élève par niveau d'enseignement	Dépenses courantes publiques par élève par niveau d'enseignement
				Dépenses publiques d'investissement par élève par niveau d'enseignement	Dépenses courantes publiques par élève par niveau d'enseignement
		12-9	Prévision des besoins en enseignants et des dépenses à moyen terme	Nombre d'enseignants nécessaires à moyen terme Prévision des dépenses en se basant sur le niveau de salaire des enseignants et le nombre d'enseignants nécessaires	
		12-10	Analyse du système de gestion du budget de l'éducation et des dépenses publiques	Mécanisme du système de gestion des finances publiques dans le domaine de l'Education Pertinence du mécanisme	
12-11	Analyse de l'efficacité des subventions, de l'allocation (analyse de la déperdition)	Mécanisme de allocation des subventions (flux de ressources)	Standards pour l'allocation de subventions		
		Mécanisme et pouvoir pour déterminer l'usage des subventions	Système de vérification des subventions utilisées		
		Système de vérification des subventions utilisées	Décalage entre les montants prévu et reçu		
12-12	Analyse de l'équité des subventions allouées	Pourcentages des subventions allouées par groupe			
13	Partenariat public-privé	13-1	Situation du partenariat public-privé (PPP)	Comparaison du nombre d'inscriptions par type d'école	
				Analyse des facteurs déterminant quel groupe fréquente quel type d'école	

II. Calendrier de l'étude sur le terrain - Etude sur le secteur de l'Education de base en Afrique (Madagascar)

(réel)

No.	Date	Jour	Contenu
1	24-janv.	Sam	Tokyo - Bangkok HND/NRT - BKK
2	25-janv.	Dim	Bangkok - Nairobi - Antananarivo BKK - NBO - TND
3	26-janv.	Lun	09h00 M. Andrianaliwandry Joël Sabas, Directeur, DPE, MEN 10h00 M.Tiane Désiré, Service Statistique, DPE, MEN 14h00 Mme Yoko Matsutani, Planification et Recherche, Bureau de la JICA
4	27-janv.	Mar	09h00 M. Andrianilana Jery N.A.D, DREN Anamalanga 11h00 M. Theo, Etablissement de la carte scolaire, DPE, MEN 14h30 M. Dafy Heivololoniaina Yves, Directeur, DAAF, MEN
5	28-janv.	Mer	11h00 Mme Radafindramboa Voahdorgy, CISCO Antananarivo Ville 14h00 Mme Ratsimisetra Soarnaivo Felamboahangy, Directrice, DPFI, MEN 15h00 M. Donazy, Directeur, DEIPEF, MEN
6	29-janv.	Jeu	09h00 M. Arthur Mananjaona Ravelonjanahary, Directeur, DEPA, MEN 14h00 M. Lalahy Julien, Directeur, ONEP
7	30-janv.	Ven	08h30 Mme Danielle Rabenirina, AFD 10:30 Mme. Harisao Danielle Rasolonjatovo, Banque mondiale 14:00 M. Pablo Isla Villar, UE
8	31-janv.	Sam	Classement des informations
9	1-févr.	Dim	Classement des informations
10	2-févr.	Lun	08h30 Bureau de la JICA (rapport intermédiaire) 11h00 M. Matthias Lansard, UNICEF 14h00 M. Andriamadimanana Sandy Miatrika, INFP 16h00 Mme Clothilda, CRINFP Benasndratra
11	3-févr.	Mar	09h00 M. Andiramamandry Todisoa Manampy, Direction Générale de l'Education Fondamentale et de l'Alphabétisation, MEN 10h30 M. Lahiniriko Denis Alexandre, DCI, MEN 15h00 Mme Ratsimbagafy Manda, Division de la Vie scolaire, DEF, MEN
12	4-févr.	Mer	10h00 Mme Rajaonarison Norovelio Tiana, CISCO Ambohidratrimo 11h00 Mme Rasoarimanana Voahangy Harisao, EPP Ambohidratrimo
13	5-févr.	Jeu	09h00 M. Alain Calosci, PASSOBA Education
14	6-févr.	Ven	Matinée Analyse / classement des informations 16h00 Bureau de la JICA (rapport avant retour au Japon)
15	7-févr.	Sam	Antananarivo - Nairobi TND - NBO
16	8-févr.	Dim	Nairobi - Bangkok NBO - BKK - HND
17	9-févr.	Lun	Bangkok - Tokyo BKK - HND

III. Collecte de données

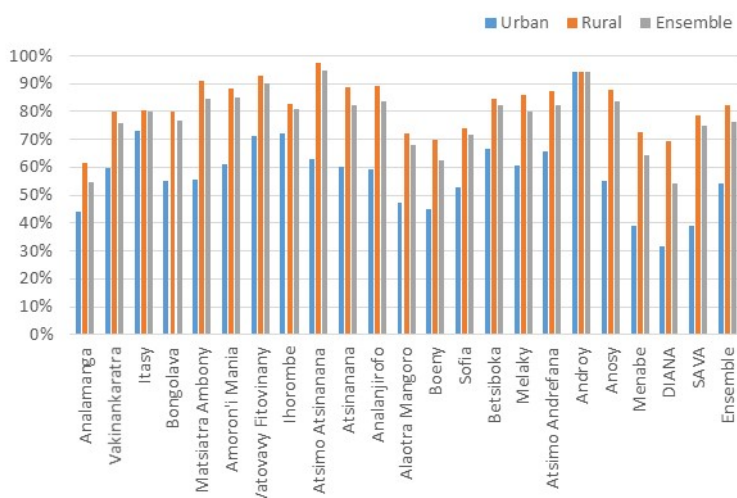
2-1 Découpage administratif, population, superficie, et densité de Madagascar

Anciennes provinces autonomes Supprimées en 2007	Région 22	District 112	Commune 1 395	Population 1993* ¹	Population 2013* ²	Superficie km ²	Densité de la population 2013 Habitants/km ²
Antananarivo	Analamanga	8	134	1 754 749	3 348 794	16 911	198,0
	Vakinankaratra	7	86	1 141 598	1 803 307	16 599	108,6
	Itasy	3	51	461 697	732 834	6 993	104,8
	Bongolava	2	26	234 531	457 368	16 688	27,4
Fianarantsoa	Haute Matsiatra	5	78	769 882	1 199 183	21 080	56,9
	Amoron'i Mania	4	16	472 677	715 027	16 141	44,3
	Vatovavy Fitovinany	6	141	748 682	1 416 459	19 605	72,2
	Ihorombe	3	24	129 136	312 307	26 391	11,8
	Atsimo	5	90	423 757	898 702	18 863	47,6
	Atsinanana						
Toamasina	Atsinanana	7	82	778 630	1 270 680	21 934	57,9
	Analanjirifo	6	63	600 138	1 035 132	21 930	47,2
	Alaotra Mangoro	5	71	611 954	1 027 110	31 948	32,1
Mahajanga	Boeny	6	43	390 138	799 675	31 046	25,8
	Sofia	7	108	675 588	1 247 037	50 100	24,9
	Betsiboka	3	34	169 770	293 522	30 025	9,8
	Melaky	5	32	126 054	289 594	38 852	7,5
Toliara	Atsimo Andrefana	9	105	741 243	1 316 756	66 236	19,9
	Androy	4	39	346 695	733 933	19 317	38,0
	Anosy	3	48	396 016	671 805	25 731	26,1
	Menabe	5	51	284 447	592 113	46 121	12,8
Antsiranana	DIANA	5	51	358 374	700 021	19 266	36,3
	SAVA	4	75	594 091	980 807	25 518	38,4
				12 209 846	21 842 167	587 295	37,2

*1 INSTAT (1997). Recensement général de la population et de l'habitat

*2 INSTAT (2011). Enquête périodique auprès des ménages 2010 (EPM 2010)

2-2 Niveau de pauvreté par région (pourcentage de la population en dessous du seuil de pauvreté) (2010)



Source : INSTAT (2011). Enquête périodique auprès des ménages 2010 (EPM 2010)

3-1 Indicateurs des OMD à l'horizon 2015 à Madagascar et niveau de réalisation

Objectif	Cible	Indicateur	Données de référence	Données intermédiaires	2015 Valeur cible	Mise en œuvre
1. Eliminer l'extrême pauvreté et la faim	Réduire le niveau de pauvreté de moitié par rapport à 1990	Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté	69,7% (1993)	76,5% (2010)	35%	Incertain
		Taux de d'extrême pauvreté	31,6% (2004)	34,9% (2010)	35%	
		Proportion d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale	39% (1992)	28% (2010)	19%	
2. Assurer l'éducation primaire pour tous	Scolariser sans exception tous les enfants, garçons et filles	Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire	71% (1997)	73,4% (2010)	100%	Possible
		Taux d'achèvement de l'enseignement primaire	39% (2002)	-	100%	
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Réduire les disparités entre les filles et les garçons	Pourcentage de filles scolarisées dans l'enseignement primaire	49,4% (2001)	49,2% (2010)	50%	Possible
		Pourcentage de filles scolarisées dans l'enseignement secondaire	48,9% (2004)	48,9% (2008)	50%	
		Pourcentage de filles scolarisées dans l'enseignement supérieur	46,9% (2002)	47,2% (2008)	50%	
4. Réduire la mortalité infantile des moins de 5 ans	Améliorer d'un tiers par rapport à 1990 le taux de mortalité des moins de 5 ans	Taux de mortalité infantile des moins de 5 ans (pour 1 000 naissances)	159 (1997)	72 (2008)	56	Possible
		Taux de mortalité des nouveau-nés (pour 1 000 naissances)	96 (1997)	48 (2008)	31	
5. Améliorer la santé maternelle	Améliorer de trois quart le taux de mortalité maternelle	Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 femmes)	488 (1997)	498 (2008)	127	Incertain
6. Combattre le VIH / SIDA, le paludisme et d'autres maladies	Inverser la morbidité, notamment le paludisme	Protéger les enfants de moins de 5 ans avec des moustiquaires et des insecticides	16% (2004)	41,7% (2009)	90%	Possible
7. Préserver l'environnement	Doubler l'accès à l'eau potable salubre par rapport au niveau de 1990	Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable	24% (1999)	44,9% (2010)	62%	Incertain
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	S/O	S/O	-	-	-	S/O

Source : UNDP (2010). Rapport de suivi des objectifs du millénaire pour le développement 2010

4-1 Taux d'alphabétisation des adultes par région

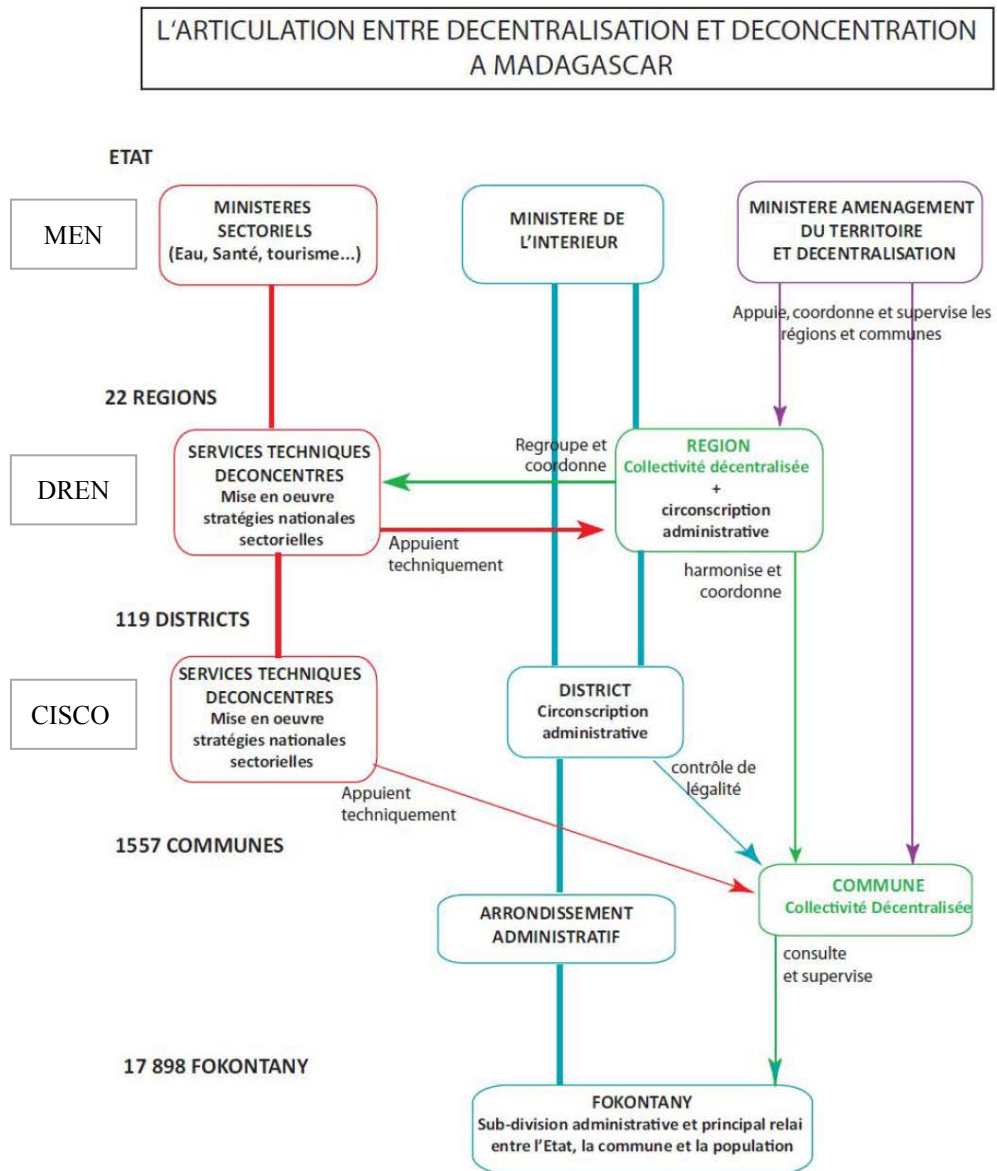
Région	Domicile		Par sexe		Total
	Zones urbaines	Zones rurales	Garçon	Fille	
Analamanga	93,8%	93,5%	94,3%	93,0%	93,6%
Vakinankaratra	85,8%	80,1%	84,3%	78,5%	81,5%
Itasy	89,7%	83,2%	85,1%	82,5%	83,9%
Bongolava	86,9%	82,3%	86,0%	79,7%	82,9%
Haute Matsiatra	87,8%	72,2%	77,2%	73,7%	75,5%
Amoron'i Mania	92,2%	79,3%	83,0%	79,3%	81,0%
Vatovavy Fitovinany	83,9%	66,5%	76,0%	61,5%	68,5%
Ihorombe	76,2%	63,3%	71,1%	60,2%	65,7%
Atsimo Atsinanana	76,7%	76,7%	49,6%	36,0%	42,5%
Atsinanana	85,6%	71,5%	79,1%	71,7%	75,2%
Analanjirifo	83,9%	57,0%	65,6%	60,3%	62,9%
Alaotra Mangoro	87,2%	79,5%	81,3%	80,2%	80,8%
Boeny	85,8%	64,8%	75,7%	67,2%	71,4%
Sofia	84,4%	61,9%	70,5%	59,3%	64,5%
Betsiboka	81,5%	67,6%	75,4%	63,6%	69,5%
Melaky	62,1%	44,5%	52,3%	45,0%	48,7%
Atsimo Andrefana	61,4%	46,6%	51,9%	49,0%	50,4%
Androy	41,4%	38,5%	42,8%	35,5%	39,0%
Anosy	80,4%	27,4%	42,5%	28,1%	35,1%
Menabe	76,2%	57,9%	66,8%	57,8%	62,3%
DIANA	82,9%	67,2%	77,6%	69,3%	73,2%
SAVA	85,3%	76,4%	81,5%	73,4%	77,4%
Tout le pays	83,7%	67,8%	74,9%	68,0%	71,4%

Source : INSTAT (2011). Enquête périodique auprès des ménages 2010 (EPM 2010)

4-2 Répartition de nombre d'heures de cours par semaine

Région	Moins de 25h00	25h00	27h30
Analamanga	8 665	34 151	463 152
Vakinankaratra	6 042	33 736	311 480
Itasy	2 184	28 685	134 025
Bongolava	4 162	22 979	83 569
Haute Matsiatra	5 577	26 746	252 428
Amoron'i Mania	6 545	47 440	117 701
Vatovavy Fitovinany	22 574	122 640	231 813
Ihorombe	448	6 606	57 967
Atsimo Atsinanana	12 258	64 058	137 905
Atsinanana	3 503	20 524	246 161
Analanjirifo	2 555	34 430	209 372
Alaotra Mangoro	3 360	20 508	189 988
Boeny	3 546	22 947	96 305
Sofia	14 156	64 433	241 820
Betsiboka	2 293	5 363	51 910
Melaky	3 072	10 466	32 852
Atsimo Andrefana	17 004	108 804	162 214
Androy	1 623	51 985	119 020
Anosy	4 074	98 657	23 954
Menabe	3 235	31 349	64 287
DIANA	8 939	29 590	102 024
SAVA	19 370	75 243	166 766
Tout le pays	155 185	961 340	3 496 713

Source : MEN (2015). Annuaire Statistique 2013/14



Source : MDAT, Ambassade de France à Madagascar (2011). Décentralisation à Madagascar

IV. Références

- AFD (2012). *NCO pour le Projet d'amélioration de la qualité de l'éducation à Madagascar (AQUEM)*
- AFD (2005). *NCO pour le Projet « Education pour Tous à Madagascar » (EPTM)*
- CONFEMEN (2011). *Synthèse PASEC VII-VIII-IX*
- CONFOMEN (2008). *Programme d'analyse des systèmes éducatifs Rapport Madagascar*
- INSTAT (2015). *Population à Madagascar 1993-2013 par région*
- INSTAT (2011). *Enquête périodique auprès des ménages 2010*
- INSTAT (2010). *Enquête Démographique et de Santé 2008-2009*
- INSTAT (1997). *Recensement général de la population et de l'habitat 1993*
- MDAT, Ambassade de France à Madagascar (2011). *Décentralisation à Madagascar*
- MDAT, MIRA (2005). *Lettre de Politique de Décentralisation et de Déconcentration (LP2D)*
- MEN (2014). *Manuel du projet d'établissement contractualisé (PEC)*
- MEN (2014). *Rapport d'avancement PIE 2013-2015*
- MEN (2012). *Plan intérimaire pour l'éducation 2013-2015*
- MEN (2012). *Programme de formation des enseignants du primaire*
- MEN (2015). *Annuaire statistique 2013/14*
- MEN (2014). *Annuaire statistique 2012/13*
- MEN (2013). *Annuaire statistique 2011/12*
- MEN (2012). *Annuaire statistique 2010/11*
- MEN (2011). *Annuaire statistique 2009/10*
- MEN (2010). *Annuaire statistique 2008/09*
- MEN (2009). *Annuaire statistique 2007/08*
- MEN (2008). *Annuaire statistique 2006/07*
- MEN (2007). *Annuaire statistique 2005/06*
- MEN (2006). *Annuaire statistique 2004/05*
- MEN (2005). *Annuaire statistique 2003/04*
- MEN (2004). *Annuaire statistique 2002/03*
- MEN (2003). *Annuaire statistique 2001/02*
- MEN (2002). *Annuaire statistique 2000/01*
- MEN (2001). *Annuaire statistique 1999/00*
- MEN (1999). *Annuaire statistique 1997/98*
- MEN (2000). *Annuaire statistique 1998/99*
- MEN (2014). *Projet de Décret FEFFI*
- MEN (2004). *Loi 2004-004 Orientation générale du système d'éducation, d'enseignement et de formation*
- MEN (2002). *Décret No 2002-1007 FAF*
- OIM (2013). *Migration à Madagascar profil national 2013*
- République de Madagascar (2015). *Plan national de développement 2015-2019*
- République de Madagascar (2010). *Rapport de suivi des OMD*

- République de Madagascar (2006). *Madagascar Action Plan 2007-2012*
- UNESCO (2014). *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2013/14*
- UNESCO (2012). *Fiche EPT Madagascar 2012*
- UNESCO (2011). *Madagascar: FTI Progress Report*
- UNESCO (2010). *Données mondiales de l'éducation, 7e édition, 2010/11*
- UNESCO (2006). *Données mondiales de l'éducation, 6e édition, 2006/07*
- UNICEF (2013). *Evaluation de l'appui à l'éducation pour tous à Madagascar*
- UNICEF (2012). *Exclusion scolaire et moyens d'inclusion au cycle primaire à Madagascar*
- UNICEF (2011). *Etat des lieux des écoles à la rentrée 2010-2011*
- World Bank (2014). *Projet d'appui d'urgence au programme éducation pour tous (PAUET)*
- World Bank (2012). *Emergency Support to Education, Health And Nutrition Services Project (PAUSENS)*
-
- JICA (2004). *Rapport d'étude pour la reprise du projet pour le 2e projet de construction d'écoles primaires*
- JICA (2006). *Rapport préliminaire sur le 3e projet de construction d'écoles primaires*
- JICA (2009). *Rapport préparatoire (préliminaire) sur le 4e projet de construction d'écoles primaires et le projet de construction d'un centre régional de l'Institut national de formation pédagogique à Toamasina*
-
- CONFEMEN Website (2015). <http://www.confemen.org>
- MEN Website (2015). <http://www.education.gov.mg>
- UNESCO UIS Website (2015). <http://data.uis.unesco.org/>
- World Bank: Madagascar Website (2015). <http://www.worldbank.org/en/country/madagascar>
- World Bank: World Data Bank Website (2015). <http://databank.worldbank.org/data>

